

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERRI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences de Gestion

Option : Management Stratégique

Thème

*L'intégration organisationnelle des pratiques de la
responsabilité sociétale des entreprises dans le management de
l'entreprise*

Présenté par :

-Mr : CHAOUTENE Gaya
- Mr : SANAT Massinissa

Dirigé par :

Mr : MEZIANI Yacine

Membres de jury :

-Président/Examineur : MATMAR Dalila, Professeur, UMMTO.

-Encadrant : MEZIANI Yacine, Maitre assistant classe "A", UMMTO.

-Examineur : ZERKHEFAOUI Lyes, Maitre assistant classe "B", UMMTO.

Promotion 2022

Remerciements

*Au terme de ce travail, nous remercions tout d'abord Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et le courage de réaliser ce modeste travail. Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à **Mr MEZIANI Yacine** pour avoir accepté de diriger ce modeste travail, et pour son aide, sa disponibilité, ses orientations, ses conseils et sa volonté qu'elle a manifesté tout au long de l'élaboration du présent mémoire. Qu'elle trouve en ces lignes l'expression de notre gratitude.*

*Nous tenons à remercier tous les enseignants qui nous ont aidés de près ou de loin pour réaliser ce travail, **Mr HEFHAF Tarik**.*

*Nous tenons à remercier aussi le personnel de l'Entreprise Nationale des Industries et de l'Électroménager pour l'aide qu'ils nous ont témoigné et plus particulier **Mr BOUMRAH Djameledine** et **Mme TIGHRINE** pour leurs conseils.*

Il est un agréable devoir d'exprimer nos sentiments reconnaissants à tous ceux qui ont participé de loin ou de près à l'élaboration de ce mémoire et qui se sont dévoués pour nous venir en aide. Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude s'adressent également aux membres de jury qui nous feront l'honneur de juger notre travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A ma mère et mon père, pour leurs amours, leurs générosité, leurs patience, et pour avoir été de bons conseils pendant toutes ses années, je n'oublierai jamais votre soutien dans les moments difficiles. Du fond du cœur, merci A mon frère :

AMAR, A ma sœur : Sylia.

A mes chers amis : Hacem, Ghiles, Dalila, Shahad, je vous remercie pour votre soutien et pour les bons moments qu'on a passés ensemble.

A mon camarade Massinissa avec qui j'ai eu le plaisir de réaliser ce modeste travail Nous tenons également à remercier tous nos amis(e) ainsi que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

GAYA

Dédicaces

Je souhaite dédier ce travail synonyme de concrétisation de tous mes efforts fournis ces dernières années :

Tout d'abord à mon cher père et à ma chère mère qui ont toujours été des guides et soutien fidèle tout au long de ma vie.

A mon chère frère Jugurtha.

A mes amis Aghiles, Djamel, Ali et Hammama. Enfin à mon camarade Gaya, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler.

MASSINISSA



Sommaire



Sommaire

Introduction générale	2
Chapitre I : Genèse et développement de la RSE	
Introduction.....	10
Section 1 : historique et définition de la RSE	11
Section 2 : La relation RSE et le développement durable	40
Conclusion de chapitre I	51
Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie	
Introduction au chapitre II	53
Section 1 : l'environnement de l'entreprise algérienne.....	54
Section 2 : Le contexte RSE en Algérie	59
Section 3 : l'adoption de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans les entreprises algériennes	84
Conclusion chapitre II	97
Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM	
Introduction du chapitre III.....	99
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	100
Section 02 : La RSE au niveau de l'ENIEM	112
Conclusion du chapitre III	128
Conclusion générale	130



*Liste des sigles et
abréviations*



Liste des sigles et abréviations

AFCI : association française de communication interne

AFNOR: L'association française de normalisation

AND : Agence nationale de développement

ANSEJ : agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes

APS: accountability principales standard

CARE : Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise

CDB : convention sur la diversité biologique

CDER : Centre de développement des énergies renouvelables

CDN : contribution déterminé au niveau nationale

CDRB : Centre de développement des ressources biologiques

CNC : comité national climat

CNFE : conservatoire national des formations en environnement

CNN : conseil nationale de la normalisation

CNTPP : Centre national des technologies de production plus propre

CSR : Corporate social responsibility (Responsabilité sociale de l'entreprise)

D.M.A : Déchets ménagers assimilés

DD : Développement durable

DQE : Direction qualité Environnement

EMAS: Eco-management and auditscheme

ENIEM : Entreprise Nationale des Industries de L'électroménager

EPIC : établissement public à caractère industriel et commerciale

FILAMP : Filiale lampe

GES : gaz a effet de serre

GIZ : Coopération technique Allemande

GRH : Gestion des ressources humaines

IANOR : Institut Algérien de normalisation

ICPE : installation classé pour la protection de l'environnement

IPE : indicateur de performance environnementale

ISEA: Institut of social and ethical accountability

ISO : Organisation International de Normalisation

KTH: Kilo thermie

KWH: Kilo watt

LF : loi de finance

LFC : loi de finance complémentaire

Liste des sigles et abréviations

LFI : loi de finance initiale

MATE : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

MDA : Million de dinar

ME : ministère de l'environnement

MEER : ministère de l'environnement et des énergies renouvelables

ODD : Objectifs de développement durable

OHSAS: Occupational health and safety assesment series

OIT : organisation internationale du travail

OMD : Objectifs millénaire de développement durable

ONEDD : Observatoire nationale de l'environnement et du développement durable

ONG : Organisation non gouvernementale

ONN : organisme nationale de normalisation

ONPLC : Organe national de prévention contre la corruption

ONU : Organisation des nations unies

ORCC : office centrale de la répression de la corruption

ORSE : Observatoire français sur la responsabilité sociétale de l'entreprise

PAM : projet avec le plan d'action pour la méditerranées

PME : petites moyens entreprises

PNAC-DD : Plan national d'action pour l'environnement et pour le développement durable

PNAGDES : plan national de gestion des déchets spéciaux

PNC : plan national climat

PROGDEM : programme nationale de gestion des déchets solides municipaux

PSE : (Corporate Social Performance) performance sociale de l'entreprise

QSE : qualité sécurité environnement

RH : Ressources humaines

RSE : Responsabilité sociale de l'entreprise

RSO : responsabilité sociale des organisations

SAI: Social accountability international

SES: Stakeholder engagement standard

SGSST : système de gestion de la santé et de sécurité au travail

SME : système de management environnemental

SNE : stratégie nationale pour l'environnement

TAPD : taxe sur les activités polluantes et dangereuse

TEOM : taxe d'enlèvement de l'ordure ménagère



Introduction générale



Introduction générale

L'entreprise est au cœur d'un monde qui fait face à des crises multiples (économiques, sociales, environnementales), et à de profondes mutations. D'après Husson.A.C, la RSE est « l'enfant des crises » : elle entend par là que le concept s'est développé avec la médiatisation de scandales concernant des firmes multinationales dont les années 1990 ont vu une succession de scandales qui ont durablement entaché leur réputation. La liste des entreprises ayant fait les frais de leur irresponsabilité sociale est longue nous pouvons citer a titre d'exemple : Nike, Total, Nestlé. On peut citer la marque Nike et l'exploitation des travailleurs sud-asiatiques dans les usines de ses sous-traitants¹, le naufrage de l'Erika en 1999 qui a entaché l'image du groupe Total².

Aujourd'hui, certaines entreprises, et plus particulièrement les multinationales, ont plus de poids que des Etats: leur chiffre d'affaires dépassant le PIB de certains états. Sur les 100 premières entités économiques mondiales, 69 sont désormais des multinationales, et 31 des États³.

Le monde est de plus en plus dominé par une poignée de multinationales. C'est un lieu commun que de pointer la montée en puissance des pouvoirs économiques et l'affaiblissement des États. Il s'avère ainsi que les 10 principales entreprises mondiales (Walmart, Apple, des géants du pétrole comme Shell, Sinopec, China National Petroleum, BP et Exxon ou de l'automobile comme Toyota et Volkswagen, et l'entreprise d'électricité chinoise State Grid) sont plus riches que les 180 pays les plus « pauvres » de la planète⁴.

Microsoft, Google ou Nike, font partie de ces « supers entreprises ». Bénéfice record, une présence dans la majorité des pays du globe, des dizaines de milliers de salariés à travers le monde, une capacité à infléchir les comportements des acteurs (exemple: Microsoft a pendant longtemps réussi à imposer son système d'exploitation à l'ensemble des individus, Google a un pouvoir de restriction ou au contraire d'accès à l'information), sont autant de points qui caractérisent ces sociétés. Ces supers entpris par leurs pouvoirs ont donc la capacité à faire le « bien » et le « mal »⁵.

¹ <https://www.cairn.info/les-nouvelles-luites-sociales-et-environnementales--9782311402643-page-167.htm>
Consulté le 08/09/2022 à 12 :30

² https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/12/12/il-y-a-vingt-ans-le-nauffrage-du-petrolier-erika-provoquait-la-catastrophe_6022671_3244.html Consulté le 09/09/ 2022 à 10h :05

³ <https://www.globaljustice.org.uk/> Consulté le 11/09/2022 à 22h :50

⁴ <https://www.quai-des-entrepreneurs.com/quelles-sont-les-10-entreprises-les-plus-riches-de-la-planete/> Consulté le 12/09/2022 à 23 :32

⁵ LEVEQUE.F, Les entreprises hyper puissantes, géants et titans, la fin du model global ?, France, édition Odile Jacob, 2021, P.P.20-49.

Introduction générale

Les géantes entreprises mondialisées cristallisent ainsi autour d'elles toutes les insatisfactions et les critiques de la globalisation. Face à ce constat alarmiste des maux de la globalisation, les activités économiques sont particulièrement montrées du doigt comme étant responsables de certaines destructions, parfois irréversibles, et les entreprises sont de plus en plus aux prises avec des acteurs qui leur demandent des comptes. Depuis, la RSE prend toute sa place dans les débats de société comme en témoigne l'apparition, dans le vocabulaire économique, des expressions «entreprise citoyenne» «entreprise éthique» ou encore «entreprise socialement responsable»⁶.

Dans ce sens, il est urgent de retrouver une dimension sociale, humaine et solidaire dans l'entreprise qui trouve ses racines dans la RSE. L'adoption des pratiques RSE est devenu un défi pour les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, publique ou privées. Les entreprises, sont plongées dans des univers complexes (environnementaux, sociétaux et économiques), qu'il faut harmoniser. Il apparaît de plus en plus clairement aux gestionnaires des entreprises et aux états que la prise en compte de ces multiples dimensions est le défi qui se pose en cette époque, même si la recherche de la rentabilité reste un objectif essentiel, elle doit être combinée au respect de l'environnement, de la société et de l'homme. L'importance majeure de ce thème sur la RSE est qu'il constitue l'un des sujets phares de la recherche en sciences de gestion en ce début de troisième millénaire et un thème fédérateur pour humaniser la mondialisation. La RSE, sous ce nom ou un autre (développement durable, citoyenneté des entreprises, éthique des affaires) est défini comme une obligation dans toute société qui entend préserver ses fondements moraux⁷.

Afin d'aider les entreprises à mettre en place la RSE, une multitude d'outils dits de RSE (chartes d'entreprises, codes de conduite, labels, normes, etc.) ont proliféré⁸.

L'importance croissante de la RSE va de pair avec l'importance croissante qu'ont les entreprises dans la vie économique et sociale. Les grandes entreprises élaborent (volontairement et sous l'effet de dispositifs contraignants) des systèmes complets et formalisés de pilotage de leurs politiques de RSE. De nombreux travaux soulignent inversement une absence fréquente de formalisation de la RSE dans les PME. Ce constat serait ainsi lié à la spécificité des modes de gestion et leur concentration autour du propriétaire-dirigeant, à une structure simple, à la faible formalisation du processus de

⁶ <https://d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net/document/pdf/5385d65127e5f.pdf>, consulté le 08/10/2022 à 10h :00

⁷ Daoud.E, Ferrarri.J, La RSE sociale, de l'engagement volontaire a l'obligation juridique. France, Edition sociale N°39. 2012, P.P. 13-14.

⁸ <https://www.iso.org/fr/home.html> Consulté le 15/10/2022 à 12h :33

Introduction générale

décision, au manque structurel de ressources, et à un management de proximité. Cependant, l'absence de réelle formalisation de la politique RSE n'implique nullement que les firmes ne réalisent pas d'actions RSE⁹. Bien au contraire, la plupart des enquêtes montrent que de très nombreuses PME font de la RSE sans le savoir¹⁰.

L'étude de la RSE s'est toutefois largement concentrée sur les grandes entreprises, et plus particulièrement sur les firmes multinationales. Historiquement, les pratiques de la RSE ont été toujours liées à des disparités issues du monde des affaires ou des réponses individuelles aux besoins de la société. D'un point de vue académique, plusieurs auteurs présentent la religion comme un élément fondateur de la construction théorique de cette notion. Les dimensions religieuses éclairent les logiques qui en sous-tendent sa diffusion contemporaine dans le monde. Les textes fondateurs de la RSE se réclament tous de valeurs universelles, qu'il s'agisse de la déclaration des droits de l'homme de 1948, de la déclaration de RIO de 1992, des principes et droits fondamentaux de l'OIT, de la charte des droits fondamentaux de l'union européenne. Le fonctionnement de la RSE ressemble au fonctionnement d'une religion. L'histoire du développement de la RSE met en évidence ses racines religieuses. Les religions comme l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam qui incitent les riches à contribuer au développement de la société peuvent être à l'origine de la RSE¹¹.

La religion apparaît comme une source d'inspiration indirecte des premiers penseurs de la RSE et le paternalisme industriel qu'elle a inspiré est parfois considérée comme une préfiguration des pratiques contemporaines de la RSE. Dans le même sens, on peut citer les premiers discours sur le sujet qui datent des années 20, du temps d'Henry Ford avance que l'entreprise doit faire de profits sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être. Néanmoins, il a fallu attendre l'année 1953 pour que le concept soit formalisé pour la première fois, être socialement responsable correspond pour un dirigeant à suivre les lignes de conduite répondants aux objectifs et aux valeurs qui sont considérées comme désirables dans la société¹².

⁹ Wood, D.J, La performance sociale des entreprise revisitée, vol 16 n°4, université de Pittsburgh, Edition académie de management, P.P.692-700. 1991

¹⁰ <https://www.daf-mag.fr/Thematique/data-methodologie-1238/Breves/Les-PME-font-RSE-sans-savoir-252290.htm> Consulté le 19/10/2022 à 23h :38

¹¹ Visser.W. the A to Z of Corporate social responsibility, Université de Cambridge, Edition Wiley, 2007,P.P.52-70.

¹² Howard R. Bowen, Social responsibilities of the businessman, 1953.

Introduction générale

La RSE apparaît ainsi comme un mode d'autorégulation des entreprises, une « troisième voie, située à mi-chemin entre la régulation étatique et le pur laissez-faire »¹³. Par conséquent, elle fait désormais partie des préoccupations majeures des entreprises, de plus en plus d'entreprises mondialisées qui développent des pratiques RSE et publient des rapports consacrés au développement durable. Par exemple, au Canada près de 80% des entreprises cotées à la bourse de Toronto publient des rapports sur leurs initiatives en matière de RSE, reflétant ainsi une tendance orientée vers l'utilisation de méthodes d'exploitation durables sur les plans social, économique et environnemental pour satisfaire les besoins et les attentes des parties prenantes¹⁴.

En France, selon l'enquête de 2012 menée par l'institut national de la statistique et des études économiques, 64 % des sociétés de 50 salariés ou plus ont entendu parler de la RSE et 52 % sont plus particulièrement impliquées dans cette démarche¹⁵. Les entreprises explicitent leur engagement dans la RSE que ce soit dans une logique volontaire ou de façon contrainte par la réglementation comme par exemple l'article 225 de la loi Grenelle 2 sur l'obligation de reporting environnemental et social des entreprises¹⁶. Cette grande diffusion des pratiques de la RSE depuis un certain nombre d'années est encouragée par les institutions internationales à l'instar l'organisation internationale de normalisation qui fournissent des efforts pour leurs diffusions, notamment par l'élaboration d'un instrument de régulation de la responsabilité sociale dans les organisations, en l'occurrence la norme ISO 26000. Cette norme vise à « formaliser l'enjeu de la responsabilité sociétale d'une façon adaptable à tous les types d'organisations, entreprises, collectivités, associations, sans limites de taille ou d'activité »¹⁷.

Elle constitue également un des mécanismes de régulation du marché international. Et ce, d'une part, du fait de sa fonction régulatrice, elle intervient dans l'élaboration d'une stratégie globale au niveau mondial, d'autre part, elle est un outil performant de pression économique et d'influence sociale sur les entreprises¹⁸.

L'ISO 26000 invite à la définition d'une stratégie de responsabilité sociétale, en lien avec les enjeux mondiaux du développement durable, contraintes et opportunités spécifiques d'une organisation. Les organisations sont invitées à mesurer le bien-fondé de leurs pratiques,

¹³ <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/rse-lautoregulation-des-entreprises-en-sursis-1011711> Consulté le 25/10/2022 à 11h:15

¹⁴ <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances.html> Consulté le 27/10/2022 à 00h:33

¹⁵ <https://www.insee.fr/fr/accueil> Consulté le 29/10/2022 à 13h:22

¹⁶ https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000022471678 Consulté le 02/11/2022 à 15h :05

¹⁷ <https://www.iso.org/fr/home.html> Consulté le 05/11/2022 à 17h :33

¹⁸ <https://www.iso.org/fr/home.html> Consulté le 07/11/2022 à 18h:35

Introduction générale

et ces dernières lorsqu'elles sont pertinentes, méritent d'être connues, valorisées et communiquées. Les démarches de responsabilité sociétales des organisations, méritent par ailleurs d'être distinguées des pratiques d'affichage et de «Greenwashing » d'acteurs qui communiquent de manière parfois abusive sur leur contribution au développement durable¹⁹.

C'est donc tout naturellement que se pose la question de l'évaluation de la prise en compte des domaines d'action de l'ISO 26000 en tant qu'outil de réflexion, de pilotage et de dialogue externe. La RSE est très variable selon les époques et les pays et dépend des règles institutionnelles, du degré d'implication de l'État, des modes de gouvernance, et de secteur d'activité, dépend aussi des niveaux de prospérité et de développement du système de valeur et de la culture des pays. Par exemple, en période de crise (crise économique, guerre, etc.), pour survivre financièrement, les firmes abandonnent parfois, temporairement, une partie de leur engagement sociétal. Toutefois, si la question de la RSE et ses motivations d'intégration au sein des entreprises des pays développés a été largement traitée dans la littérature, cette question, reste loin d'être satisfaite dans les pays en développement. Hors que les plus grands enjeux sociaux et environnementaux de ces concepts se trouvent dans les pays en développement, à cause de l'expansion rapide de l'économie qui peut engendrer des conséquences dramatiques pour la société et l'environnement²⁰.

En Algérie, les démarches en faveur de la RSE sont embryonnaires mais elles commencent à préoccuper le secteur privé et public. Ces dernières années, plusieurs entreprises algériennes, toutes tailles confondues, se sont engagées dans la refonte de leurs pratiques managériales. Dans ce sens, l'organisation des premières assises de la RSE par l'institut algérien de normalisation (IANOR) reflète la volonté du secteur privé et publique algérien de satisfaire des engagements environnementaux et sociétaux vis-à-vis de ses parties prenantes. Afin de s'inscrire dans une démarche de RSE étant plus proches des pratiques définies par la norme ISO26000, la conformité aux standards internationaux de management est un passage obligatoire à emprunter pour suivre la voie de la RSE. Par rapport à leur système de management les entreprises leaders dans leurs branches, celles qui ont adhéré volontairement à la certification, celles qui projettent d'aller vers le marché international, et qui ont un système de management conforme aux standards internationaux, sont mieux

¹⁹ <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CDDEP> Consulté le 08/11/2022 à 22h:28

²⁰ POSTEL.N, SOBEL.R, Dictionnaire critique de la RSE. Villeneuve d'ascq. Edition presse universitaire du septentrion.2013, P.P.26-39.

Introduction générale

disposées à répondre à la pression institutionnelle qui pèse sur elles et d'adopter la norme ISO26000²¹.

Dans le même sens, dans le cadre de la mise à niveau des entreprises algériennes et de la réduction de leur impact sur l'environnement, le gouvernement algérien a complété le cadre réglementaire existant par un ensemble d'instruments volontaires mise en œuvre par le ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement (MATE), notamment, dans le but de la préservation de l'environnement, à l'instar du «contrat de performance»²².

Problématique de la recherche.

Dans tous les pays, y compris l'Algérie, la mise en œuvre des pratiques RSE est de plus en plus exigée par les parties prenantes de l'entreprise comme donneurs d'ordres, utilisateurs finals, bailleurs de fonds. Par conséquent les entreprises qui veulent s'adapter aux exigences du contexte actuel, la RSE se propose comme une alternative essentielle pour leur mode de management. En effet l'engagement dans ce sens se concrétise par la certification de leurs entreprises, par une démarche attentive aux valeurs humaines fondamentales et respectueuses de l'environnement, par un comportement éthique et des investissements citoyens.

Le choix d'une entreprise algérienne est pertinent pour analyser les pratiques de RSE du fait d'une situation économique difficile, dans laquelle l'écologie n'est pas forcément une priorité, avec un cadre règlementaire loin d'être contraignant mais qui se développe jour après jour.

De ce fait notre étude consiste à identifier les pratiques de la RSE et leur intégration dans le management de l'entreprise ENIEM, et par conséquent, la question principale qui mérite d'être posée est la suivante :

« En quoi consistent les pratiques de la RSE au niveau de l'ENIEM ? Et comment elles sont intégrées dans son mode de management ? »

Méthodologie de recherche

Pour répondre à ce questionnement problématique, nous avons adopté une démarche méthodologique descriptive d'analytique fondée sur les volets théoriques est constitué a partir d'une revue de littérature portant sur un fond documentaire relative au management des

²¹ <https://www.ianor.dz/> Consulté le 09/11/2022 à 23h :45

²² <https://www.interieur.gov.dz/> Consulté le 09/11/2022 à 00h :48

Introduction générale

entreprises et particulièrement sur la RSE il est constitué d'ouvrages, d'articles, de revues, thèses et mémoires, textes juridiques, sites internet.

Quant au volet empirique, découle d'une étude de cas, illustrée par une enquête de terrain au niveau de l'ENIEM. Pour cela nous avons mobilisé un ensemble d'instruments d'investigation, à savoir les entreprises libres, documents interne a l'entreprise, enquête, quelques données statistiques et les observations.

Plan de travail

Nous avons structuré notre travail en trois chapitres à savoir : Le premier chapitre est consacré aux aspects théoriques relatifs à la RSE, Il est ainsi Réparti en trois sections, la première section nous avons montré l'histoire et les définitions de la RSE, ensuite dans la deuxième section nous avons démontré la relation de la RSE et le développement durable, et enfin en troisième section nous avons exposer l'intégration de la RSE dans les entreprises. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à l'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie. Ce chapitre est subdivisé en trois sections, dans la première section ou nous avons parlé de l'environnement de l'entreprise algérienne, ensuite dans la deuxième section nous avons démontrer le contexte RSE en Algérie, et enfin la troisième section nous avons montré l'adoption de la norme ISO 26000 sur la RSE dans les entreprises algérienne. Dans le troisième chapitre, nous présenterons les résultats de notre investigation empirique portant sur l'intégration des pratiques de la RSE dans L'ENIEM. Ce chapitre est scindé en deux sections, la première section ou nous avons présenté l'organisme d'accueil, la deuxième section porte sur la RSE au niveau de L'ENIEM et les résultats de notre recherche.



Chapitre I :
Genèse et développement
de la RSE



Introduction

La RSE est l'un des concepts les plus répandus dans le domaine économique. Le rôle de l'entreprise est plus vaste, donc en plus de son objectif économique, l'entreprise doit prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales, du fait que l'humanité a pris conscience des finalités de ses activités économiques et leurs effets sur la planète et la société, qui sont de plus en plus très inquiétants. C'est-à-dire que selon la notion de la RSE une entreprise doit non seulement se soucier de son développement, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux.

La sensibilité de cette notion et les concepts qui sont liés à cette dernière, tels que le développement durable, la concurrence ainsi que la compétitivité, de ce fait le besoin d'approfondir les recherches scientifiques dans ce domaine devient très nécessaire pour montrer la réalité de la RSE et son importance.

Notre point de départ est une présentation des origines de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, son évolution dans le temps, afin d'appréhender les progressions que la RSE a connu au sein de l'entreprise et aussi de citer de diverses définitions de la RSE. Ensuite, nous allons traiter la relation entre la responsabilité sociale des entreprises et le développement durable. Enfin la RSE dans les entreprises, dans le but de mieux cerner ce concept dans son aspect théorique.

1 Section 1 : historique et définition de la RSE

La responsabilité sociétale des entreprises est un concept qui existait bien avant mais l'importance que les entreprises donnent à ce concept commença que dans ces dernières années en vue des conséquences à en tirer.

Notre point de départ est une présentation des origines de responsabilité sociétale de l'entreprise et son évolution dans le temps afin d'éclaircir les progressions que la RSE a connu au sein de l'entreprise ainsi que de citer de diverses définitions de la RSE et d'exposer les principes et les pratiques de la RSE ainsi que les normes en corrélation avec ce concept comme première section.

1.1 Historique de la RSE

Dans son expression et dans son sens actuel, la RSE est essentiellement liée au contexte nord-américain de l'après Deuxième Guerre mondiale. C'est l'ouvrage de Bowen en 1953 qui marque l'avènement du concept et le début de la recherche autour de lui. L'ouvrage intitulé « The social responsibilities of the businessman » pose les fondements de la RSE¹. Cet ouvrage qui sera critiqué par la suite par son propre auteur en 1978, pour son caractère idéaliste et normatif, fait prévaloir deux principes. Le premier renvoie au fait que les hommes d'affaires ne doivent prendre que des décisions qui vont dans le sens des orientations et des valeurs souhaitées par la société. Le deuxième stipule que la prise en compte de préoccupations sociales par la firme doit se faire d'une manière volontaire. Si Bowen est reconnu dans la littérature comme étant le père de la RSE, Carroll signale que les idées qu'il a exprimées dans son ouvrage ne sont pas nées et qu'on en trouve la trace dans certains essais de la littérature managériale, notamment dans les années 1930' et 1940². Acquier et Gond, pour leur part, signalent que l'auteur avait formalisé dans son livre des idées qui étaient « à la mode » à cette époque dans le contexte nord-américain. Ils trouvent dans l'ouvrage de Bowen les traces de l'éthique protestante telle que décrite par Weber, celle-ci faisant partie intégrante de la culture américaine³. La RSE est devenue un thème de recherche à l'origine de l'émergence d'un nouvel espace académique, à savoir le courant « Business and Society » s'intéressant aux relations entre l'entreprise et son environnement sociétal. De nombreux chercheurs s'identifieront à ce courant (Mc Guire, 1960, Steiner, 1971 ; Carroll, 1979 ; 1991 ; 1999 ; Auperle et col, 1985 ; Wood, 1991). Après avoir occupé les chercheurs américains

¹ Howard Bowen, Social responsibilities of the businessman, New York. Éd Harpers and brothers (1953).

² Archie B. Carroll, Responsabilité social des entreprises, Entreprise et société vol 38 N°3 p. 269-270.

³ Acquier, A, Jean. P. Gond, Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : a la redécouverte d'un ouvrage fondateur social responsibilities of the businessman d'Howard Bowen. University of Nottingham, Université de Toulouse.2007. p.8-9.

(Davis, 1973 ; Caroll, 1979 ; Auperle et col. 1985) et suscité quelques controverses émanant d'académiciens libéraux (Levitt, 1958 ; Friedman, 1970), la recherche sur la RSE diminuera d'intensité à partir du milieu des années 1980 et muera vers d'autres concepts comme la citoyenneté de l'entreprise ou l'approche par les parties prenantes⁴. La RSE restée jusqu'alors un phénomène quasi-exclusivement nord-américain et perçue dans ce contexte comme une entrave à la logique libérale, allait alors plier devant le nouvel ordre économique mondial établi consacrant le libéralisme économique. Par la suite, la RSE connaîtra un regain d'intérêt en redevenant un phénomène de plus en plus présent sur la scène politique et économique en ce début de siècle mais, cette fois-ci, bien au-delà du seul continent nord-américain. En Europe, on a commencé à s'intéresser à la RSE dès le milieu des années 1990' suite aux actions des organismes de la société civile à l'encontre des entreprises ayant causé un tort environnemental (Shell, Total ...), social (Danone, Renault...) ou sociétaire. D'un autre côté, le regain d'intérêt pour la question s'est accentué à partir du début des années 2000' aux États-Unis avec les faillites touchant de grands groupes américains (Enron, Arthur Andersen, Worldcom, Xerox...). Il y a donc deux éléments qui expliquent le regain d'intérêt pour la RSE : la montée de la société civile, d'un côté, et les scandales financiers des grandes entreprises, de l'autre. L'analyse de l'historique de la RSE révèle une « contingence culturelle » du concept⁵. Ce constat est partagé par Veschoor (2003) pour qui la définition de ce qui constitue la RSE varie d'une région à une autre et d'un contexte à un autre sur ce plan, la plupart des chercheurs font prévaloir une dualité entre l'approche américaine et celle européenne de la RSE. Dans ce qui suit, nous allons citer les trois étapes de l'évolution ou bien du Développement de ce concept dans le temps.

1.1.1 1950-1960 Naissance du concept

Le new deal développe une politique de redistribution des ressources, des lois de protection syndicale et des Programmes d'aide, notamment pour les travailleurs itinérants et les fermiers. Sa naissance est renforcée grâce à la publication d'ouvrages dédiés aux entreprises⁶. Bowen est considéré par le monde académique comme étant le « père » de la RSE avec son ouvrage « Social Responsibilities of the Businessman » de 1953⁷.

⁴ Archie B. Carroll.op-cite, P. 250.

⁵ Jbara.N. revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, perspective historique de la RSE, volume 11 N°1, université My Ismail Meknès, 2018, P.88-93.

⁶ Roosevelt.F. ET Lichtenburg.W. And the New Deal. Etas-unis. éd Harper Perennial. 1932 p.15-20.

⁷ Howard Bowen.Op-cite (1953).

1.1.2 1970-1980 Evolution du concept

Si Milton Friedman affirmait en 1970 que « la responsabilité d'une entreprise est d'augmenter son profit »⁸, le concept évolue et est développé par différents auteurs. Une définition du concept qui semble majeure et incontournable est celle développée par Carroll dans son ouvrage de 1979 « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance »⁹. Son modèle de performance de l'entreprise reste un élément fondateur pour comprendre le concept de RSE aujourd'hui. Il proposa alors une définition qui inclue l'éventail des devoirs d'une entreprise envers la société. Ces devoirs peuvent être classés en quatre catégories : économique, légale, éthique et philanthropique.

1.1.3 1980-2000 extensions du concept

Partant du postulat que la définition de Carroll n'était pas complète, Freeman en 1984 renouvelle le concept en ajoutant la notion de partie prenante¹⁰. Cette notion absolument capitale ne cessera d'être reprise par la suite. Sa théorie identifie comme partie prenante « tout individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels ». Il a pensé cette approche comme une philosophie, en effet ses travaux rentrent dans le domaine de l'éthique des affaires, l'objectif était de créer un cadre pour les managers pour les aider à gérer leur organisation de manière plus effective. Après la définition fondamentalement économique de Carroll et l'addition des parties prenantes par Freeman, une notion capitale manquait encore au concept : la dimension environnementale. C'est en ajoutant cette dernière qu'Elkington développe en 1997 le concept de la « Triple Bottom Line »¹¹. Concept aussi connu sous l'appellation Triple P : People, Planet, Profit. L'idée derrière le concept de triple performance en français, est que le succès ou la santé d'une entreprise peut et doit être mesuré non seulement par ses résultats financiers mais aussi par sa performance éthique, sociale et environnementale¹².

⁸ M. Friedman. Journal the New York Times, Etas-unis. 13 septembre 1970, p.17.

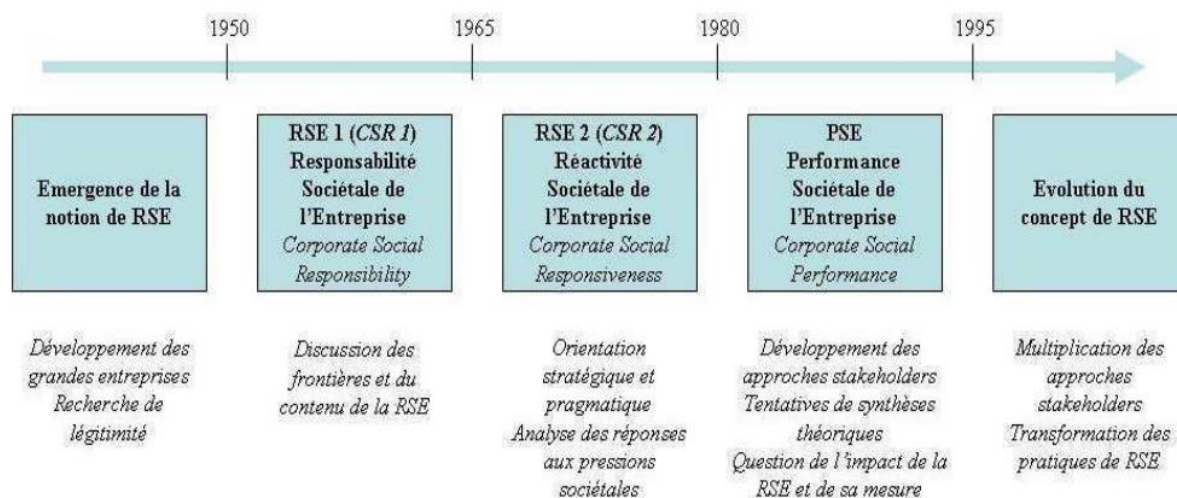
⁹ Archie B. Carroll. A Three-dimensional conceptual model of corporate performance, university of Georgia. By the academy of management. 1979, p.497.

¹⁰Freeman.E. Strategic Management, a Stakeholder Approach, Cambridge university press.2010, p. 38-39.

¹¹ Elkington.j. Enter the triple Bottom Line. Royaume-Uni. 1987 pages 1-9.

¹² Rodié. I. Responsabilités sociale des entreprises-Le développement d'un cadre européen, mémoire a l'université de Genève 2007 p.10.

Figure N 01 : La construction historique de la RSE



Source : Gond.J.P et Igalens.j. La responsabilité sociale de l'entreprise, 2008, P.86.

1.2 Définition de la responsabilité sociétale de l'entreprise

La définition de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise varie selon les époques et les auteurs et n'est pas encore stabilisée mais toujours en cours de construction. Il n'existe ainsi dans la littérature managériale aucun consensus sur la définition de la RSE. La RSE constitue un moyen de consolider la capacité de survie et du développement économique durable de l'entreprise (niveau micro). Du secteur d'activité (niveau méso). Ou de la notion (niveau macro) dans l'espace socio-économique. Leur définition. Dans le cadre de ce travail, quatre définitions expliquant ce concept de manière simple et explicite ont été retenues :

La première est celle qui a amené le concept de RSE dans l'ère moderne du management. Datant le 1953, on peut dire qu'elle est l'inauguratrice du concept. « [CSR] refers to the obligations of businessmen to pursue those policies, to make those decisions, or to follow those lines of actions which are desirable in terms of objectives and values of our society » « [La RSE] fait référence aux obligations pour un dirigeant de poursuivre ces politiques, de prendre ces décisions ou de suivre ces lignes de conduite qui apparaissent comme Souhaitables en termes d'objectifs ou de valeurs pour notre société.¹³»

La seconde vient du site de référence pour les acteurs du monde de l'entreprise en Belgique. Ce site fournit en effet un ensemble d'informations destinées à aider les acteurs dans la création et le développement d'activités commerciales. La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE), que l'on appelle aussi L'entreprise durable, est« un processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire,

¹³ Howard Bowen, Op-cite. P.6.

systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique, cela en concertation avec leurs parties prenantes¹⁴»

En 2011, la Commission européenne a proposé une nouvelle définition de la RSE dans les termes suivants : « La responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». Pour assumer cette responsabilité, il faut au préalable que les entreprises respectent la législation en vigueur et les conventions collectives conclues entre partenaires sociaux. Afin de s'acquitter pleinement de leur responsabilité sociale, il convient que les entreprises aient engagé, en collaboration étroite avec leurs parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans leurs activités commerciales et leur stratégie de base¹⁵. La norme ISO 26000 fournit une définition de la RSE, ou responsabilité sociétale, formulée comme suit : « Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui : Contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société prend en compte les attentes des parties prenantes respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations¹⁶ » Au-delà de cette définition de la RSE, les thématiques de responsabilité sociétale sont aujourd'hui devenues des enjeux majeurs pour toute entreprise, un nombre croissant d'entre elles s'appuyant sur ce concept pour définir leur stratégie et leur organisation.

1.2.1 La RSE dans un contexte mondial

Les définitions de la RSE que nous venons de citer, on voit qu'il existe deux différentes visions de cette approche : La RSE est un concept ambiguë, il en découle des approches différentes. La disparité la plus connue en matière de RSE, est celle entre l'Europe occidentale et les USA. « Chacune a sa cohérence et puise Très profondément dans les histoires, les valeurs, les mentalités, les structures de son contexte D'origine ».

L'engouement contemporain pour la notion de la RSE depuis le début des années 1900 que ce soit dans le continent nord-américain ou européen est sans précédent. Même si son essence et son développement ont été américaine, mais depuis le début des années 2000 c'est l'Europe qui a pris les rênes de contrôle dont elle préconise une RSE désormais globalisée. En

¹⁴ https://business.belgium.be/fr/gerer_votre_entreprise/entreprise_durable. Consulté le 4/10/2022 à 11h:46

¹⁵ Commission Européenne, Communication de la commission au parlement européenne, au conseil, au comité économique et social Européenne et au comité des régions. Responsabilité sociale des entreprises 2011, P 7.

¹⁶ <https://www.afnor.org/responsabilite-societale/faq/> Consulté le 6/10/2022 à 18h:12

outre, Matten et Moon opèrent une distinction importante sur l'employabilité de la RSE dans les deux continents, ces auteurs déterminent deux typologies de RSE : une RSE explicite marquant son ancrage dans la conception américaine et une RSE implicite renvoyant à la conception européenne¹⁷. Concernant la RSE explicite, elle renvoie aux diverses politiques établies et qui sont prodiguées par l'entreprise en vue de satisfaire certaines obligations d'ordre sociétal. Il s'agit alors d'un ensemble d'actions et de stratégies intégrés dans l'intérêt de l'entreprise elle-même. S'agissant de la RSE implicite, elle correspond à l'ensemble des pressions institutionnelles, à la fois formelles ou informelles, qui sollicitent l'engagement des entreprises pour des problèmes d'ordre sociétal. Cette dimension renvoie à un ensemble de règles, de normes et de valeurs, qui conduisent les actions et les activités managériales de l'entreprise sans que cela ne soit explicitement formulé dans une politique spécifique. L'exemple saillant est des états français ou allemand, qui exercent une pression coercitive sur les entreprises pour l'adoption des préoccupations d'ordre social et environnemental dans leur champ d'action. L'approche européenne de l'entreprise est de nature institutionnaliste alors que celle américaine est davantage contractualiste¹⁸.

1.3 Les principes de la responsabilité sociétale

Le présent article fournit les sept principes de responsabilité sociétale, la redevabilité, la transparence, le comportement éthique, la reconnaissance des intérêts des parties prenantes, le respect du principe de légalité, la prise en compte des normes internationales de comportement, et le respect des droits de l'homme.

Lorsqu'une organisation aborde et pratique la responsabilité sociétale, son objectif primordial est de maximiser sa contribution au développement durable. Dans cet objectif, bien que l'on n'ait pas établi de liste définitive des principes de responsabilité sociétale, il convient que les organisations prennent en compte les sept principes soulignés ci-après.

Il convient que les organisations fondent leur comportement sur des normes, des lignes directrices ou des règles de conduite en conformité avec les principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte de situations spécifiques, même lorsque ces situations constituent des défis.

Lors de l'application de la présente Norme internationale, il est recommandé que l'organisation prenne en considération les différences sociales, environnementales, juridiques,

¹⁷ Matten.D et Moon.j RSE implicite et explicite, un cadre conceptuel pour une compréhension comparative de la responsabilité sociale des entreprises. University Toronto. Éd Academy of management. 2008 P.404-424.

¹⁸ Capron.M et Lanoizelée.F. La responsabilité sociale d'entreprise. Paris. Éd la découverte. 2010 P.18-25.

culturelles, politiques et la diversité des organisations ainsi que les différences de conditions économiques, en toute cohérence avec les normes internationales de comportement.

1.3.1 La redevabilité

Le principe est le suivant: il convient qu'une organisation soit en mesure de répondre de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement.

Ce principe suggère qu'il convient que l'organisation accepte un examen approprié ainsi que le devoir de réponse correspondant¹⁹.

La redevabilité implique d'une part, pour la direction l'obligation de pouvoir répondre des intérêts des mandants de l'organisation et d'autre part, pour l'organisation l'obligation de pouvoir répondre du respect de la législation et de la réglementation vis-à-vis des autorités. La redevabilité de l'impact général de ses décisions et activités sur la société et l'environnement implique également que le degré jusqu'auquel l'organisation est comptable de ses décisions et activités envers ceux qui en sont affectés, ainsi qu'envers la société en général, varie en fonction de la nature de l'impact exercé et des circonstances. En étant redevable, l'organisation aura un impact positif à la fois sur elle-même et sur la société. Le degré de cette redevabilité peut varier mais il convient qu'il aille toujours de pair avec l'ampleur du pouvoir exercé. Les organisations détenant le pouvoir décisionnaire sont censées porter plus d'attention à la qualité de leurs décisions et de leur contrôle. La redevabilité englobe également le fait d'assumer une pratique fautive, de prendre les mesures appropriées pour y remédier et de mener les actions permettant d'éviter qu'elle ne se reproduise.

Il convient que l'organisation réponde:

Des impacts de ses décisions et activités sur la société, l'environnement et l'économie, notamment des conséquences négatives importantes.

Des actions entreprises pour prévenir toute répétition des impacts négatifs involontaires et imprévus²⁰.

1.3.2 La transparence

Le principe est le suivant: il convient qu'une organisation assure la transparence des décisions qu'elle prend et des activités qu'elle mène lorsque celles-ci ont une incidence sur la société et l'environnement. Il convient que l'organisation diffuse de manière claire, juste et exhaustive et à un degré raisonnable et suffisant, les politiques, décisions et activités dont elle

¹⁹ Aubrun.M et Bermond.F. .ISO 26000 responsabilité sociétale comprendre, déployer, évaluer. France. Éd Afnor 2010 P.23.

²⁰ Lecomte.S et Adary. A .l'ISO 26000 en pratique, faire de la responsabilité sociétale un levier de performance pour l'entreprise. France. Éd Donud. 2012 P.36.

est responsable, de même que leurs effets connus et probables sur la société et l'environnement. Il convient que ces informations soient disponibles, directement accessibles et compréhensibles pour ceux qui sont ou peuvent être touchés de diverses manières par l'organisation. Il convient qu'elles soient actualisées, basées sur des faits et présentées de manière claire et objective, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer avec justesse l'impact des décisions et activités de l'organisation sur leurs intérêts²¹.

Le principe de la transparence ne nécessite pas de rendre publiques des informations exclusives et il n'entraîne pas la mise à disposition d'informations confidentielles ou qui contreviendraient à des obligations juridiques, commerciales ou touchant à la sécurité ou à la vie privée. Il convient que l'organisation fasse preuve de transparence en ce qui concerne:

L'objet, la nature et l'emplacement de ses activités.

L'identité de toute participation de contrôle à l'activité de l'organisation.

La manière dont ses décisions sont prises, appliquées et revues, y compris pour la définition des rôles, responsabilités, redevabilité et pouvoirs déclinés sur les différentes fonctions au sein de l'organisation.

Les normes et les critères par rapport auxquels elle évalue ses propres performances en matière de responsabilité sociétale.

Ses performances dans des domaines d'action de responsabilité sociétale importants et significatifs.

Les sources, montants et emplois de ses fonds.

Les effets connus ou probables de ses décisions et activités sur ses parties prenantes, la société, l'économie et l'environnement.

Ses parties prenantes ainsi que les critères et procédures utilisés pour les identifier, les choisir et dialoguer avec elles.

1.3.3 Le comportement éthique

Le principe est le suivant: il convient que l'organisation se comporte de manière éthique. Il convient que le comportement de l'organisation soit fondé sur les valeurs de l'honnêteté, de l'équité et de l'intégrité. Ces valeurs impliquent que l'on se préoccupe d'autrui, des animaux et de l'environnement et que l'on s'engage à traiter l'impact de ses décisions et activités sur les intérêts des parties prenantes²². Il convient que l'organisation favorise activement l'adoption d'un comportement éthique et ce :

²¹ Lecomte.S. Ope-cite. P.37.

²² Lecomte.S. Idem. P.37-38.

- En identifiant et en déclarant ses principes et valeurs essentielles.
- En élaborant et en utilisant des structures de gouvernance qui contribuent à promouvoir un comportement éthique au sein de l'organisation, dans ses prises de décision et dans le cadre de ses interactions avec les autres.
- En identifiant, adoptant et appliquant des standards de comportement éthique en fonction de son objet social et de ses activités, et en accord avec les principes décrits dans la présente Norme internationale.
- En encourageant et en assurant la promotion du respect de ses standards de comportement éthique.
- En définissant et en communiquant les standards du comportement éthique attendu de sa structure de gouvernance, de son personnel, de ses fournisseurs, sous-traitants et, le cas échéant, de ses propriétaires et managers, et, notamment, de ceux qui ont la possibilité, tout en préservant l'identité culturelle locale, d'exercer une influence significative sur les valeurs, la culture, l'intégrité, la stratégie et le fonctionnement de l'organisation, ainsi que des personnes agissant en son nom.
- En prévenant ou en résolvant les conflits d'intérêt au sein de l'organisation qui, s'ils ne l'étaient pas, pourraient entraîner un comportement non éthique.
- En établissant et en entretenant des mécanismes de surveillance et des contrôles pour mettre en place un comportement éthique, le vérifier et le soutenir.
- En établissant et en entretenant des mécanismes visant à faciliter l'alerte par rapport à un comportement non éthique sans crainte de représailles.
- En reconnaissant et en traitant les situations dans lesquelles la réglementation locale n'existe pas ou s'oppose à un comportement éthique.
- En adoptant et en appliquant les standards de comportement éthique reconnus à l'échelle internationale dans le cadre des travaux de recherche impliquant des sujets humains.
- En respectant le bien être des animaux lorsque cela a un impact sur leur vie, en prévoyant notamment des conditions décentes de gardiennage, d'élevage, de production, de transport et d'utilisation des animaux²³.

²³ Chauveau. A et Rosé.J. Entreprise responsable. Développement durable, responsabilité sociale, éthique. France. Éd Organisation Eds. 2003, P.175-180.

1.3.4 La reconnaissance des intérêts des parties prenantes

Face aux exigences de l'environnement, il convient qu'une organisation reconnaisse et prenne en considération les intérêts de ses parties prenantes et qu'elle y réponde. Bien que les objectifs de l'organisation puissent se limiter aux intérêts de ses propriétaires, membres, clients ou mandataires sociaux, d'autres individus ou groupes peuvent également avoir des droits et exprimer des demandes ou des intérêts spécifiques qu'il convient de prendre en compte. Collectivement, ces individus ou groupes constituent les parties prenantes de l'organisation²⁴.

De ce fait il convient que l'organisation:

- Identifie et tienne pleinement compte des intérêts et des droits de ses parties prenantes accordés par la législation et réponde aux préoccupations que celles-ci expriment ;

Reconnaisse que certaines parties prenantes peuvent avoir une influence significative sur les activités de l'organisation.

- Évalue et prenne en considération la capacité relative des parties prenantes à prendre contact avec l'organisation, à dialoguer avec elle et à l'influencer ;
- Tienne compte du rapport entre les intérêts de ses parties prenantes et les attentes plus larges de la société et le développement durable, ainsi que de la nature du rapport existant entre les parties prenantes et l'organisation ;
- Et prenne en considération le point de vue des parties prenantes dont les intérêts sont susceptibles d'être affectés par une décision ou activité, même si celles-ci ne jouent aucun rôle formel dans la gouvernance de l'organisation ou si elles n'ont pas conscience de ces intérêts²⁵.

1.3.5 Le respect du principe de légalité

Le principe de légalité se réfère à la primauté du droit et, en particulier, à l'idée d'une part, qu'aucun individu ou organisation n'est au-dessus des lois, et d'autre part, que les pouvoirs publics y sont également soumis. Le principe de légalité est en opposition avec l'exercice arbitraire du pouvoir. Il sous-entend généralement que les lois et la réglementation sont écrits, diffusés publiquement et appliqués de manière équitable conformément à des procédures établies. Dans le contexte de la responsabilité sociétale, le respect du principe de

²⁴ Lecomte.S Op-cite. P.38.

²⁵ Chauveau.A. Op-cite.P.206-210.

légalité implique qu'une organisation se conforme à toutes les législations et réglementations en vigueur. Cela signifie qu'il convient que l'organisation prenne des mesures pour prendre connaissance des lois et réglementations en vigueur, pour informer ceux qui font partie de l'organisation qu'ils sont tenus d'observer et de mettre en œuvre les mesures en question²⁶.

De ce fait il convient que l'organisation:

- se conforme aux obligations légales dans toutes les juridictions où elle opère, même si ces lois et réglementations ne sont pas appliquées de manière adéquate ;
- fasse en sorte que ses relations et activités soient en accord avec le cadre juridique applicable et prévu ;
- se tienne informée de toutes les obligations légales ;
- examine périodiquement sa conformité aux lois et réglementations en vigueur.

1.3.6 La prise en compte des normes internationales du comportement

La prise en compte des normes internationales de comportement tout en respectant le principe de légalité. Cela s'explique comme suit :

- Dans les situations où la législation ou sa mise en application ne comporte pas de garde-fous environnementaux ou sociaux adéquats, il convient que l'organisation s'efforce à minimum de prendre en compte, les normes internationales de comportement ;
- Dans les pays où la législation ou sa mise en application contredit les normes internationales de comportement, il convient que l'organisation s'efforce de les prendre en compte dans toute la mesure du possible ;
- Dans les situations dans lesquelles la législation ou sa mise en application est en opposition avec les normes internationales de comportement, et lorsque le fait de ne pas prendre en compte les dites normes pourrait avoir des conséquences significatives, il convient que l'organisation revoie, lorsque cela est faisable et approprié, la nature de ses relations et activités au sein de la juridiction en question ;
- Il convient que l'organisation considère les voies et moyens légitimes pour parvenir à influencer les organisations et les autorités pertinentes en vue de remédier à ce type d'écart ;
- Et il convient qu'une organisation évite d'être complice des activités d'une autre organisation qui ne seraient pas en cohérence avec les normes internationales de comportement²⁷.

²⁶ Lecomte.S Op-cite. P.39.

²⁷ Lecomte.S Op-cite. P.39-40.

1.3.7 Le respect des droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme et reconnaisse à la fois leur importance et leur universalité, est d'une importance capitale pour l'organisation qui doit :

- Respecter chaque fois que possible, dont promouvoir les droits énoncés dans la déclaration internationale des droits de l'homme ;
- Accepter l'universalité de ces droits, c'est-à-dire le fait qu'ils soient applicables de manière indivisible dans tous les pays, toutes les cultures et situations;
- Et prendre aussi des mesures pour respecter les droits de l'Homme, et dans les cas où ceux-ci ne sont pas protégés, évite de tirer avantage de ces situations.

Accepter le principe de prendre en compte les normes internationales de comportement dans les cas où la législation ou sa mise en application n'assure aucune protection adéquate des droits de l'homme²⁸.

1.4 Les pratiques de la RSE

Le présent article aborde deux pratiques fondamentales de la responsabilité sociétale: l'identification, par une organisation, de sa responsabilité sociétale, et l'identification de ses parties prenantes et le dialogue avec elles. Comme dans le cas des principes décrits dans, il convient de garder ces pratiques à l'esprit lorsque sont abordées les questions centrales de responsabilité sociétale décrites dans, l'identification de la responsabilité sociétale implique d'identifier, d'une part, les domaines d'action concernés par les impacts des décisions et activités de l'organisation, et d'autre part, la manière dont il convient d'aborder ces domaines d'action pour contribuer au développement durable. L'identification de la responsabilité sociétale sous-entend également que soient reconnues les parties prenantes de l'organisation. L'un des principes fondamentaux de la responsabilité sociétale est la reconnaissance et la prise en considération des intérêts des parties prenantes de l'organisation qui seront affectés par les décisions et activités de cette dernière²⁹.

1.4.1 Identifier sa responsabilité sociétale

Identifier sa responsabilité sociétale c'est-à-dire identifié les questions centrales et les domaines d'action pertinents et la sphère d'influence de l'organisation.

²⁸ Chauveau.A Op-cite. P.158-160.

²⁹ Mérylle.A Op-cite.P.24.

1.4.1.1 Impact intérêts et attentes

Lorsqu'une organisation traite de sa responsabilité sociétale, il convient qu'elle discerne trois relations à savoir :

- La relation entre elle-même et la société: Il convient que l'organisation comprenne la manière dont ses décisions et activités impactent la société et l'environnement. Il convient qu'elle appréhende également les attentes de la société en matière de comportement responsable concernant ces impacts. Pour ce faire, il convient qu'elle tienne compte des questions centrales et des domaines d'action de responsabilité sociétale ;
- La relation entre elle-même et ses parties prenantes: Il convient que l'organisation ait conscience de la diversité de ses parties prenantes. Ces dernières regroupent les individus ou groupes dont les intérêts pourraient être affectés par les décisions et activités de l'organisation ;
- Et la relation entre ses parties prenantes et la société: Il convient que l'organisation comprenne le lien existant entre les intérêts des parties prenantes qui sont touchés par l'organisation d'une part et les attentes de la société, d'autre part. Bien que les parties prenantes soient intégrées dans la société, elles peuvent avoir un intérêt qui ne soit pas en cohérence avec les attentes de la société. Les parties prenantes ont des intérêts particuliers eu égard à l'organisation, qui peuvent se distinguer des attentes de la société au regard d'un comportement responsable, pour un quelconque domaine d'action. Par exemple, l'intérêt d'un fournisseur à être payé et l'intérêt de la société à ce que les contrats soient honorés correspondent à des visions différentes du même domaine d'action³⁰.

Lorsque l'organisation identifie sa responsabilité sociétale, il lui appartient de tenir compte de ces trois relations. L'organisation, ses parties prenantes et la société sont susceptibles d'avoir des perspectives différentes car leurs objectifs peuvent ne pas être les mêmes. Il convient d'admettre que des individus et des organisations puissent avoir un grand nombre d'intérêts divers qui puissent être soumis à l'influence des décisions et activités d'une organisation.

1.4.1.2 Identifier les questions centrales et les principaux domaines d'action de la RSE

Pour une organisation, l'un des moyens efficaces d'identifier sa responsabilité sociétale consiste à se familiariser avec les domaines d'action de responsabilité sociétale qui se

³⁰ Groupe Afnor, Norme française, NF ISO 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale, 2010.P.17.

déclinent à partir des sept questions centrales suivantes: la gouvernance de l'organisation, les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs ainsi que l'implication auprès des communautés et la contribution au développement local³¹.

Ces questions centrales traitent des impacts économiques, environnementaux et sociaux les plus probables auxquels sont confrontées les organisations. La discussion qui porte sur chaque question centrale couvre des domaines d'actions spécifiques qu'il convient que l'organisation prenne en considération lorsqu'elle identifie sa responsabilité sociétale. Chaque question centrale mais pas nécessairement chaque domaine d'action a un certain degré de pertinence pour chacune des organisations.

Les lignes directrices relatives à chaque domaine d'action comprennent un certain nombre d'actions qui sont censées être entreprises par l'organisation, et des attentes concernant la manière dont l'organisation est censée se comporter. Lorsqu'elle envisage sa responsabilité sociétale, il convient que l'organisation identifie chacun des domaines d'action en rapport avec ses décisions et activités, ainsi que les attentes et les actions correspondantes. Il convient que les impacts des décisions et activités de l'organisation soient pris en considération dans la perspective de ces domaines d'action. En outre, les questions centrales et les domaines d'action correspondants peuvent être décrits ou classés de diverses manières. Certains aspects importants concernant la santé, la sécurité, l'économie et la chaîne de valeur. Il convient que l'organisation passe en revue toutes les questions centrales pour identifier les domaines d'action importants. Il convient que l'identification des domaines d'action pertinents soit suivie d'une évaluation de l'importance des impacts qui sont induits par l'organisation. Il y a lieu de considérer l'importance d'un impact, tant par rapport aux parties prenantes concernées que par rapport à la manière dont l'impact en question affecte le développement durable. Pour identifier les questions centrales et les domaines d'action relevant de sa responsabilité sociétale, une organisation peut examiner ses interactions avec les autres organisations. Il convient qu'elle étudie également l'impact de ses décisions et activités sur ses parties prenantes. Il est recommandé à toute organisation cherchant à identifier sa responsabilité sociétale de prendre en compte à la fois les obligations juridiquement contraignantes et toutes les autres obligations existantes. Les obligations juridiquement contraignantes comprennent la législation et la réglementation en vigueur ainsi que les obligations afférentes aux domaines d'action sociaux, économiques ou environnementaux qui

³¹ <https://www.afnor.org/responsabilite-societale/cadrage-demarche/> Consulté le 14/10/2022 à 21h:30

sont susceptibles d'exister dans des contrats en vigueur. Il convient qu'une organisation respecte les engagements qu'elle a pris en matière de responsabilité sociétale. Ceux-ci pourraient être intégrés dans des lignes directrices ou codes de conduite éthiques ou bien dans les conditions d'adhésion aux associations auxquelles elle appartient.

L'identification de la responsabilité sociétale est un processus continu. Il convient que les impacts potentiels des décisions et activités soient déterminés et pris en compte pendant l'étape de planification des nouvelles activités. Il est recommandé de passer en revue les activités habituelles en tant que de besoin afin de s'assurer d'une part, que la responsabilité sociétale est bien traitée et d'autre part, de déterminer si de nouveaux domaines d'action ont besoin d'être pris en compte.

1.4.1.3 *La responsabilité sociétale est la sphère d'influence de l'organisation*

Une organisation est responsable des impacts des décisions et des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle formel et/ou de fait (un contrôle de fait renvoie à des situations dans lesquelles une organisation a la capacité de dicter les décisions et activités d'une tierce partie, même lorsqu'elle ne détient pas l'autorité juridique ou formelle de le faire). Ces impacts peuvent être de grande envergure. Outre le fait d'être responsable de ses propres décisions et activités, une organisation peut, dans certaines situations, avoir la capacité d'influencer le comportement des organisations/parties avec lesquelles elle a des relations³².

Ces situations sont considérées comme faisant partie de la sphère d'influence d'une organisation. Cette sphère d'influence inclut des relations au sein et au-delà de la chaîne de valeur de l'organisation. Cependant, ce n'est pas toute la chaîne de valeur de l'organisation qui fait nécessairement partie de sa sphère d'influence. Elle peut inclure les associations formelles et informelles auxquelles elle participe, ainsi que des organisations de pairs ou des concurrents. Une organisation n'a pas toujours la responsabilité d'exercer une influence juste parce qu'elle a la capacité de le faire. Par exemple, elle ne peut pas être tenue pour responsable des impacts d'autres organisations sur lesquelles elle est susceptible d'avoir une influence, si l'impact considéré ne découle pas de ses décisions et activités. Cependant, il y aura des situations où une organisation aura la responsabilité d'exercer une influence. Ces situations sont déterminées par le degré auquel la relation de l'organisation contribue à des impacts négatifs³³.

³² Groupe Afnor. Op-cite. P.19

³³ Groupe Afnor. Idem. P.19.

Par ailleurs, il y aura des situations où, en dépit du fait que l'organisation ne détient aucune responsabilité pour exercer une influence, elle peut néanmoins souhaiter le faire volontairement ou être sollicitée en ce sens. Une organisation peut choisir d'avoir une relation avec une autre organisation et décider de la nature et de la portée de cette relation. Il y aura des situations où une organisation aura la responsabilité de faire attention aux impacts créés par les décisions et activités des autres organisations et de prendre des mesures pour éviter ou atténuer les impacts négatifs liés à sa relation avec ces organisations. Au moment d'évaluer sa sphère d'influence et de déterminer ses responsabilités, il convient que l'organisation exerce une vigilance raisonnable afin d'éviter de contribuer aux impacts négatifs à travers ses relations.

1.4.2 Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles

L'identification des parties prenantes et le dialogue avec elles sont essentiels pour aborder la responsabilité sociétale d'une organisation. La participation des parties prenantes n'est pas un concept nouveau et la plupart des organisations dialoguent avec plusieurs d'entre elles sur les questions de responsabilité sociétale. Il convient cependant de s'assurer que toutes les parties prenantes sont identifiées et que toutes les questions pertinentes sont déterminées. Cela permet aux organisations d'établir des priorités d'engagement et d'amélioration tout en assurant la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes même celles qui d'ordinaire sont peu sollicitées³⁴.

1.4.2.1 Identifier les parties prenantes

Les parties prenantes sont des organisations ou des individus qui ont un ou plusieurs intérêts dans une décision ou activité quelconques d'une organisation. Du fait que ces intérêts peuvent être affectés par l'organisation, il se crée un lien avec celle-ci. Cette relation n'a pas besoin d'être formelle. La relation suscitée par cet intérêt existe indépendamment du fait que les parties en aient conscience ou non. Il se peut que l'organisation ne connaisse pas toujours toutes ses parties prenantes bien qu'elle soit censée les identifier. De la même manière, nombreuses sont les parties prenantes qui méconnaissent la capacité potentielle d'une organisation à impacter leurs intérêts.

Dans ce contexte, «intérêt» se réfère au fondement réel ou potentiel d'une réclamation; à savoir exiger quelque chose qui est dû ou exiger le respect d'un droit. Ce type de

³⁴ Bowen.R. comprendre la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale ainsi que ses liens avec d'autres normes et les possibilités d'évaluation parallèle, Suisse. Éd groupe SGS 2011. P.8.

réclamation n'implique pas nécessairement qu'il s'agisse de réclamations financières ou de droits accordés par la législation. Parfois, il peut simplement s'agir du droit d'être entendu. La meilleure façon de déterminer la pertinence ou l'importance d'un intérêt consiste à considérer son lien avec le développement durable. Comprendre la manière dont des individus ou groupes sont ou peuvent être affectés par les décisions et activités d'une organisation permet d'identifier les intérêts qui instaurent un lien avec l'organisation. Ainsi, en déterminant les impacts induits par ses décisions et activités, l'organisation identifie aisément ses parties prenantes les plus importantes.

Les organisations peuvent avoir plusieurs parties prenantes, de plus, les différentes parties prenantes ont des intérêts variés et parfois, concurrents ou conflictuels. Par exemple, les intérêts des riverains pourraient englober les impacts positifs d'une organisation comme l'emploi, ainsi que les impacts négatifs de cette même organisation comme la pollution. Certaines parties prenantes font partie intégrante de l'organisation. Ce sont les membres, les employés ou les propriétaires de l'organisation. Ces parties prenantes ont un intérêt commun dans l'objet de l'organisation et à sa réussite. Toutefois, cela n'implique pas que leurs intérêts vis-à-vis de l'organisation soient tous les mêmes.

Les intérêts de la plupart des parties prenantes peuvent avoir un lien avec la responsabilité sociétale de l'organisation, et sont souvent très semblables à certains des intérêts de la société. À titre d'exemple, l'intérêt d'un propriétaire foncier dont le bien perd de la valeur en raison d'une nouvelle source de pollution. Toutes les parties prenantes d'une organisation n'appartiennent pas à des groupes organisés qui ont pour but de représenter leurs intérêts face à des organisations spécifiques. Il se peut que de nombreuses parties prenantes ne soient pas organisées du tout et que, pour cette raison, elles puissent être négligées ou ignorées. Cette question peut se révéler importante en particulier pour les groupes vulnérables et les générations futures³⁵.

Des groupes ayant pour vocation de défendre des causes sociales ou environnementales peuvent être des parties prenantes d'une organisation dont les décisions et activités exercent un impact essentiel et significatif sur ces causes. Il est recommandé à toute organisation de contrôler la représentativité et la crédibilité des groupes qui revendiquent de s'exprimer au nom de parties prenantes spécifiques ou de défendre des causes particulières. Dans certains cas, des intérêts importants ne pourront pas être représentés directement. Par exemple il est rare que des enfants gèrent ou contrôlent des groupes organisés; quant à la

³⁵ Groupe Afnor, Op-cite.P.20.

faune et à la flore, elles ne le peuvent pas. En l'occurrence, il convient que l'organisation prête attention aux opinions de groupes crédibles, désireux de protéger ce genre d'intérêts. Pour identifier des parties prenantes, il convient que l'organisation se pose les questions suivantes:

- Envers qui l'organisation a-t-elle des obligations légales?
- Qui pourrait être affecté positivement ou négativement par les décisions ou activités de l'organisation?
- Qui est susceptible de s'inquiéter des décisions et activités de l'organisation?
- Qui s'est trouvé impliqué, dans le passé, quand il a fallu aborder des préoccupations semblables?
- Qui peut aider l'organisation à traiter des impacts spécifiques?
- Qui peut influencer sur la capacité de l'organisation à s'acquitter de ses responsabilités?
- Qui serait désavantagé s'il était exclu du dialogue?
- Qui, dans la chaîne de valeur, est touché?

1.4.2.2 *Dialoguer avec les parties prenantes*

Le dialogue avec les parties prenantes implique l'instauration d'un dialogue entre l'organisation et une ou plusieurs de ses parties prenantes. Il aide l'organisation à aborder sa responsabilité sociétale en fournissant un éclairage à ses décisions. Le dialogue avec les parties prenantes peut prendre plusieurs formes. Il peut être lancé par une organisation ou peut commencer sous la forme d'une réponse donnée par une organisation à l'une de ses parties prenantes ou à plusieurs d'entre elles³⁶. Il peut se dérouler dans le cadre de réunions informelles ou formelles, sous diverses formes telles qu'entretiens individuels, conférences, ateliers, audiences publiques, tables rondes, comités consultatifs, procédures régulières et structurées d'information et de consultation, négociations collectives et forums interactifs sur la toile. Il convient que le dialogue avec les parties prenantes soit interactif, il est censé permettre aux parties prenantes de faire entendre leur point de vue. Il a pour caractéristique essentielle d'impliquer une communication bilatérale.³⁷

Il y a différentes raisons pour qu'une organisation dialogue avec ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes peut être utilisé pour:

- Faciliter l'appréhension par l'organisation des conséquences probables de ses décisions et activités sur des parties prenantes spécifiques ;

³⁶ Groupe Afnor, Op-cite.P.21.

³⁷ Groupe Afnor, Idem.P.20.

- Déterminer la meilleure façon d'accroître les impacts bénéfiques des décisions et activités de l'organisation et celle d'atténuer tout impact défavorable ;
- Déterminer si les déclarations de l'organisation à propos de sa responsabilité sociétale sont perçues comme étant crédibles ;
- Aider l'organisation à revoir ses performances de façon à ce qu'elle puisse s'améliorer ;
- Lever les conflits impliquant ses propres intérêts, les intérêts de ses parties prenantes et les attentes de la société en général ;
- Aborder le lien existant entre les intérêts des parties prenantes et les responsabilités de l'organisation vis-à-vis de la société dans son ensemble ;
- Contribuer à la formation continue par le biais de l'organisation ;
- Répondre aux obligations juridiques (par exemple vis-à-vis des employés) ;
- Traiter des intérêts opposés, soit entre l'organisation et la partie prenante, soit entre parties prenantes ;
- Faire bénéficier l'organisation des avantages de l'obtention de perspectives diverses ;
- Accroître la transparence de ses décisions et activités ;
- Et constituer des partenariats pour atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques.

Les attentes de la société, portant sur la manière dont il convient que l'organisation aborde ses impacts, sont généralement, connues de l'organisation, ou à sa portée. Dans ces circonstances, elle n'a pas besoin de s'appuyer sur le dialogue avec des parties prenantes spécifiques pour appréhender ces attentes, bien que le processus de dialogue avec les parties prenantes puisse procurer d'autres avantages. Les attentes de la société peuvent être trouvées dans les lois et réglementations, dans les attentes sociales et culturelles largement acceptées, et dans des normes et bonnes pratiques établies sur des questions particulières. Les attentes concernant les intérêts des parties prenantes sont précisées dans les sections intitulées «actions et attentes associées», après. Il convient que les attentes établies par le dialogue avec les parties prenantes complètent celles déjà établies concernant le comportement de l'organisation, plutôt qu'elles ne les remplacent. Il est recommandé de mettre au point un processus adéquat et loyal s'appuyant sur un dialogue avec les parties prenantes les plus pertinentes. Il convient que l'intérêt (ou les intérêts) d'organisations ou d'individus identifiés comme parties prenantes soit authentique(s).³⁸

Il convient que le processus d'identification vise à évaluer s'ils ont été impactés par une quelconque décision et activité de l'organisation ou s'ils sont susceptibles de l'être. Chaque

³⁸ Groupe Afnor, Op-cite.P.20.

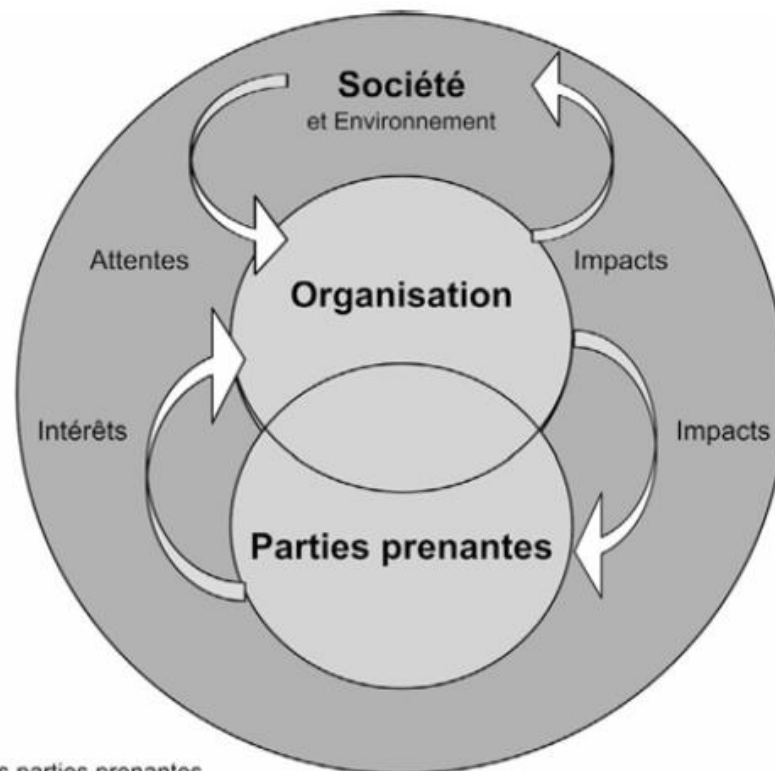
fois que cela est possible et réalisable, il convient d'établir un dialogue avec les organisations les plus représentatives qui reflètent ces intérêts. Un dialogue effectif avec les parties prenantes repose sur la bonne foi et va bien au-delà des relations publiques.

Lorsqu'une organisation dialogue avec des parties prenantes, il lui est recommandé de ne pas privilégier un groupe organisé parce qu'il est plus «sympathique» ou qu'il soutient mieux les objectifs de l'organisation qu'un autre groupe. Il convient qu'une organisation n'omette pas de dialoguer avec des parties prenantes du simple fait de leur discrétion. Il est recommandé à l'organisation de ne pas créer ou soutenir des groupes particuliers pour faire comme si elle avait un partenaire avec qui dialoguer lorsque le partenaire supposé n'est, en fait, pas indépendant. Un véritable dialogue avec des parties prenantes sous-entend que les parties soient indépendantes et que tout soutien financier ou analogue soit exposé en toute transparence. Il convient qu'une organisation soit consciente de l'effet entraîné par ses décisions et activités sur les intérêts et les besoins de ses parties prenantes. Il convient qu'elle tienne dûment compte de ses parties prenantes ainsi que de leur capacité et de leurs besoins variables d'entrer en contact et de dialoguer avec elle.

Il y a plus de chances pour que le dialogue avec les parties prenantes soit utile si l'on est en présence des éléments suivants:

- Le dialogue poursuit un objectif clair;
- Les intérêts de la partie prenante ont été identifiés ;
- Et la relation établie entre les intérêts de la partie prenante et l'organisation est directe ou importante, les intérêts des parties prenantes sont pertinents et significatifs au regard du développement durable, et les parties prenantes détiennent les informations et la compréhension nécessaires pour prendre leurs décisions.

Figure N 02 : Relations entre une organisation, ses parties prenantes et la société



NOTE Les parties prenantes peuvent avoir des intérêts qui ne sont pas compatibles avec les attentes de la société

Source : <https://www.iso.org/fr>, Consulté le 17/10/2022 à 11h:55

1.5 Les questions centrales de la RSE

Cette partie qui décrit les thèmes de responsabilité qui doivent être pris en compte par les organisations et sur lesquels les organisations doivent rendre compte.

Il s'agit de :

- La gouvernance de l'organisation ;
- Les droits de l'Homme ;
- Les relations et conditions de travail ;
- L'environnement ;
- La loyauté des pratiques ;
- Les questions relatives aux consommateurs ;
- Et les communautés et développement local.

Ces questions de RSE doivent être appréhendées dans une logique globale, holistique, d'interdépendance. Il s'agit de ne pas prendre en compte les impacts environnementaux en

ignorant les impacts sociaux, mais au contraire en envisageant les conséquences sur l'ensemble des questions centrales. Les aspects économiques, de même que ceux relatifs à la santé, à la sécurité et à la chaîne de valeur sont traités dans les différentes questions centrales lorsque cela est pertinent. Il a été considéré que ces aspects étaient avant tout transverses et qu'il n'y aurait que peu de valeur ajoutée de l'ISO 26000 d'en faire une question de responsabilité à part. Bien que toutes les questions centrales soient liées et complémentaires, la nature de l'organisation permet à cette dernière de prendre des mesures concernant les autres questions centrales et domaines d'action, et de traduire de manière opérationnelle les principes de responsabilité, dans la structure de l'organisation, ses valeurs et engagements, ses procédures et son management. Chaque question centrale fait l'objet³⁹ :

- D'une description générale vis-à-vis de l'organisation et vis-à-vis de la responsabilité sociétale ;
- D'une présentation des principes spécifiques à la question centrale ;
- Et d'un éventail de domaines d'action de responsabilité sociétale.

C'est ainsi que le principe de précaution n'a pas été identifié comme un principe général mais comme applicable aux questions environnementales et aux questions relatives aux consommateurs. Chaque domaine d'action fait ensuite l'objet d'une présentation générale et d'une présentation des actions possibles pour l'organisation et des attentes de la société vis-à-vis de ce domaine d'action⁴⁰.

³⁹ Mérylle.A Op-cite P.26.

⁴⁰ Groupe Afnor, Op-cite.P.23.

Figure N 03 : Les questions centrales de la RSE



Source : <https://www.iso.org/fr> Consulté le 15/10/2022 à 09h:38

1.6 Les normes relatives à la RSE

Le besoin de fournir aux entreprises des moyens d'assumer leur responsabilité sociétale a donné lieu à diverses normes que nous allons citer ISO 14000, ISO 26000, la norme européenne EMAS et les normes anglo-saxonnes.

1.6.1 Définition de l'ISO

L'ISO est une association internationale de droit privé, rassemblant, en juin 2010, les instituts de normalisation de 163 pays, selon le principe d'un membre par pays, dont le secrétariat central est situé à Genève. Cette institution a pour vocation d'élaborer des normes internationales, c'est-à-dire des documents de référence apportant des solutions à des problèmes récurrents, élaborées par consensus. Elle est le plus grand producteur et éditeur mondial de normes internationales⁴¹.

L'ISO est une organisation non gouvernementale qui rassemble à la fois des membres faisant partie de la structure gouvernementale de leur pays et des membres mandatés par des partenariats d'associations industrielles au niveau national. Elle est ainsi à la croisée du public et du privé, en position d'établir un consensus sur des documents de référence et des solutions répondant aux exigences du monde économique et aux besoins plus généraux de la société. Les normes sont par nature des documents d'application volontaire. Elles sont élaborées

⁴¹ <https://www.iso.org/fr/about-us.html> Consulté le 18/10/2022 à 09h:38

suivant une succession d'étapes de rédaction par des experts et de consultation auprès de parties prenantes plus larges y compris jusqu'à la conduite d'enquête publique dans certains pays. La participation au développement d'une norme internationale ISO est très ouverte et permet à différents types d'acteurs d'être parties prenantes à la rédaction : aussi bien les industriels, les utilisateurs consommateurs, les autorités publiques, les associations, syndicats⁴².

1.6.2 Les normes ISO

Les normes ISO sont convenues à l'échelon international par des experts, elles sont comparables à une formule qui décrirait la meilleure façon de faire, que ce soit pour la fabrication d'un produit, la gestion d'un processus, la prestation d'un service ou la fourniture de matériel, les normes couvrent un large éventail d'activités.

Une norme est un document de référence approuvé par un institut de normalisation reconnu tel qu'AFNOR. Elle définit des caractéristiques et des règles volontaires applicables aux activités. Elle est le consensus entre l'ensemble des parties prenantes d'un marché ou d'un secteur d'activité⁴³.

1.6.2.1 ISO 14000

En effet la série 14000 cible une dimension de la RSE la dimension environnementale, elle se focalise sur les efforts qu'une organisation accomplit pour réduire les impacts néfastes de ses activités à cet égard, et pour améliorer en performance sa performance environnementale plus spécifiquement la norme ISO 14001 définit les exigences relatives à la mise en œuvre d'un système de management environnemental (SME) , et favorise pour l'organisation concernée une approche holistique de sa politique environnementale. Mais c'est surtout le référentiel ISO 26000 dont l'achèvement est prévu pour fin 2010 qui est explicitement consacré à la responsabilité sociale/sociétale des organisations (RSO qui englobe donc la RSE). Construit en cohérence avec d'autres référentiels existants comme le global compact de l'ONU où la norme de l'OIT (organisation internationale du travail), il se distingue des séries ISO 9000 et ISO 14 000 en ce qu'il ne porte pas sur un système de management et n'est pas non plus une norme donnant lieu à certification mais une série de lignes directrices⁴⁴.

⁴² <https://www.iso.org/fr/about-us.html> Consulté le 18/10/2022 à 14h:15

⁴³ <https://www.iso.org/fr/> Consulté le 18/10/2022 à 18h:57

⁴⁴ Lépineux.F. Et autres. La responsabilité sociale des entreprises, éd donud, paris.2010.P.148.

1.6.2.2 ISO 26000

Le guide ISO 26000 a pour objectif de définir clarifier et uniformiser la RSO au niveau international ; les organisations volontaires pour s'appuyer sur ce document de référence afin de s'engager dans Une démarche socialement responsable dans la mesure où la RSO est un concept pluridisciplinaire qui nécessite un dialogue multipartite la procédure d'élaboration du référentiel repose sur la recherche d'un consensus entre toutes les parties prenantes concernées, industries, organisations, syndicales, gouvernement, ONG, associations de consommateurs universitaire professionnel de l'audit et du conseil.....

Il s'agit donc d'un processus innovant mené par l'ISO qui souhaite apporter une réponse collective et participative entre les différentes catégories d'acteurs concernés et entre les pays du Nord et les pays du Sud, à cette question de la construction d'une norme internationalement reconnu relative à la RSO. C'est pourquoi les pays en développement sont étroitement associés à sa conception afin de limiter le risque que cette nouvelle <<norme>> ne sois perçu comme une initiative des pays riches- alors qu'elle doit relever d'une vision partagée à l'échelle mondiale. en France L'AFNOR contribue activement à sa réalisation notamment par la publication du référentiel SD 21000 qui se veut un guide à la disposition des entreprises désireuses de s'engager dans une démarche de RSE ou développement durable et de mettre en place une stratégie appropriée⁴⁵.

En effet la réalité et la perception des performances d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peuvent avoir une incidence sur ce qui suit⁴⁶, entre autres :

- Ses avantages concurrentiels ;
- Sa réputation ;
- Sa capacité à attirer et à retenir ses salarié(e)s ou ses membres, ses clients ou ses utilisateurs ;
- Le maintien de la motivation et de l'engagement de ses employés, ainsi que de leur productivité ;
- La vision des investisseurs, des propriétaires, des donateurs, des sponsors et de la communauté financière ;
- Et ses relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, les fournisseurs, les pairs, les clients et la communauté au sein de laquelle elle intervient.

⁴⁵ Lépineaux.F et autres. Idem, p, 149

⁴⁶ <https://www.iso.org/fr/> Consulté le 19/10/2022 à 10h:10

1.6.2.3 La norme européenne EMAS

La norme environnementale EMAS (eco-management and auditscheme, en français : système communautaire de management environnemental et d'audit), a été lancée en 1995 par la commission européenne, pour permettre aux entreprises du secteur de l'industrie d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de leur performance environnementale⁴⁷. Elle a fait l'objet d'une révision en 2001, portant essentiellement sur les points suivants :

- Élargissement de son champ d'application, de manière à englober toutes les organisations qui ont des effets marquants sur l'environnement de manière directe ou indirecte (exemples : institutions financières, administrations publiques, etc.) ;
- Compatibilité avec la norme ISO 14001 ;
- Nécessité d'une implication des employés dans sa mise en œuvre ;
- Et l'incitation à la participation des PME, en recourant à différents moyens pour Les soutenir.

Pour être éligible à l'accréditation EMAS, une organisation doit se référer aux quatre conditions suivantes :

- Un diagnostic environnemental, prenant en compte l'ensemble de ses activités, de ses produits et services, de ses méthodes, etc ;
- Mettre en place un système de management environnemental (SME) explicitant les enjeux en termes de responsabilité, les objectifs poursuivis, les moyens mobilisés, les procédures opérationnelles, les besoins en formation et les systèmes d'information ;
- Un audit environnemental, portant notamment sur la mise en place du SME ainsi que sur le respect des lois environnementales pertinentes ;
- Et une déclaration de performance environnementale, qui permet de suivre les progrès réalisés en comparant les résultats atteints aux objectifs fixés, et de définir les prochaines étapes d'amélioration de la performance.

Ces quatre étapes doivent faire l'objet d'une certification par un organisme agréé par la commission européenne, préalable à l'accréditation. On notera toutefois que la diffusion de la norme EMAS est bien moins étendue que celle de la norme ISO 14001 ; la première n'a été adoptée que par quelques milliers d'entreprises ou autres organisations, principalement en

⁴⁷ Commission Européenne. Op-cite. P. 25-29.

Allemagne et en Italie. Cela tient probablement au fait qu'elle est plus exigeante que sa concurrente, en imposant des obligations complémentaires⁴⁸.

1.6.2.4 Les normes anglo-saxonnes

En compléments des normes ISO, des normes référentiels internationaux et d'autres lignes directrices existant dans les domaines du reporting, du respect des droits de l'homme et du travail, de l'évaluation d'un organisme, la norme AA1000, la norme SA8000, la norme OHSAS18001, sont autant d'outils venant compléter le dispositif de management environnement et développement durable.

1.6.2.4.1 AA 1000

La série des normes AA1000 (AA signifiant Accountability) a été créée par l'Institut of social and ethical accountability (ISEA) en 1999. Développées en se fondant sur des consultations multipartites, ces normes visent prioritairement les processus qu'une organisation doit suivre pour rendre compte de sa performance selon les dimensions sociales et éthique, et mettent l'accent sur la qualité du dialogue engagé avec les parties prenantes⁴⁹. Elles concernent potentiellement tous types d'organisations, des firmes multinationales aux PME, en incluant les institutions publiques et les organisations de la société civile.

La série se compose de trois normes qui sont les suivantes :

AA 1000 Accountability principales Standard 2008 (AA 1000 APS) fournit un cadre permettant à une organisation d'identifier, de comprendre, de hiérarchiser et de répondre aux défis du développement durable.

AA 1000 Assurance Standard 2008 (AA 1000 AS) vise à donner une assurance quant à la qualité de l'information rendue publique sur ce sujet, particulièrement les rapports de RSE ou de développement durable.

AA 1000 Stakeholder Engagement Standard 2005 (AA 1000 SES) se focalise sur la pérennité du processus d'implication des parties prenantes dans les activités d'une organisation, notamment pour coproduire avec elle les indicateurs qui lui permettront de communiquer ses résultats en matière sociale et éthique.

L'engagement vis-à-vis des parties prenantes, et les capacités des organisations à leur répondre et à rendre compte de leurs progrès, elles sont donc au cœur de cette série de

⁴⁸ F. Lépineux et autres Op-cite.P.150.

⁴⁹ F. Lépineux et autres. Idem. P.151.

normes ; en ce sens, les AA 1000 constituent, pour les entreprises, un outil de gestion de la RSE⁵⁰.

1.6.2.4.2 SA 8000

Fondée sur la déclaration universelle des droits de l'homme, sur la convention internationale relative aux droits de l'enfant de l'ONU et sur plusieurs conventions de L'organisation internationale du travail(OIT), la norme SA 8000, lancée en 1997 par le council on economic priorities aujourd'hui social accountability international (SAI) se consacre spécifiquement aux droits des travailleurs, et couvre les domaines suivants de la RSE :

- Le travail des enfants ;
- Le travail forcé ;
- L'hygiène et la sécurité ;
- La liberté syndicale et de négociation collective ;
- La discrimination ;
- Les sanctions disciplinaires ;
- Le temps de travail ;
- La rémunération ;
- Et les systèmes de management.

Révisée en 2001 suite à une large consultation multipartite ayant abouti à un consensus, cette norme certifiée, pour les entreprises qui y souscrivent, que dans l'ensemble du périmètre qu'elles recouvrent, les conditions de travail doivent être décentes et respecter la dignité humaine⁵¹.

1.6.2.4.3 La norme OHSAS 18001

La norme d'origine britannique OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assesment Series) est plus spécialisée encore, puisqu'elle est dédiée à la santé et à la sécurité sur le lieu du travail ; elle s'est imposée comme une référence au plan international en matière de management de la sécurité et de la prévention des risques d'accidents du travail. Elle répond à une série d'entreprises de plus en plus nombreuses qui mettent actuellement en place un système de gestion de la santé et de sécurité au travail (SGSST) dans le cadre de leur

⁵⁰ Lépineux et autres. Op-cite. P. 152.

⁵¹ F. Lépineux et autre Op-cite.P.153.

stratégie de gestion des risques, et ce afin de répondre aux évolutions de la législation et de protection des employés.

L'OHSAS 18001 a été révisée en 2007 ; dans une perspective de management intégré QSE (Qualité, Sécurité, Environnement), cette norme est entièrement compatible avec les Référentiels ISO 9001 (qualité) et ISO 14001(environnement)⁵².

⁵² Idem, p, 153

2 Section 2 : La relation RSE et le développement durable

Dans cette deuxième section, nous allons voir la notion du développement durable, son apparition et la relation entre cette dernière et la RSE.

2.1 L'apparition du concept développement durable

Le concept de développement durable a fait sa première apparition en 1987 dans le rapport Brundtland, publié par la commission mondiale sur l'environnement et le développement qui a défini le développement durable comme étant un développement susceptible de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs⁵³.

Le deuxième sommet de la Terre, qui s'est déroulé à Rio en 1992, a été l'occasion pour 173 chefs d'État de prendre des décisions en matière d'environnement. Cette Conférence a donné lieu à l'adoption de la convention de Rio et à la mise en place de L'Agenda 21 (programme d'action pour le 21e siècle orienté vers le développement durable). Ce plan d'action a pour but de lutter contre la pauvreté et les exclusions sociales, de produire des biens et des services durables et de protéger l'environnement. Dans cette perspective, le développement durable repose sur trois piliers fondamentaux : L'environnement, l'économie et le social. En fait, il se situe à l'intersection de ces trois sphères. Depuis quelques années, les craintes des conséquences du changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, les écarts entre les pays développés et ceux en voie de développement, tout comme la disparition de la biodiversité, sont autant de problèmes actuels auxquels il apparaît urgent de répondre. Devant ce constat alarmant, le développement durable (ou soutenable) se révèle une réponse nécessaire de tous les acteurs pour maintenir un développement équitable des sociétés tout en préservant l'environnement, sachant que le terme développement durable est lié à la responsabilité sociale, de nombreux auteurs distinguent les deux notions. Élisabeth Laville considère ainsi que la responsabilité sociale et environnementale renvoie à l'idée d'un engagement quotidien de l'entreprise et prend la forme de « déclarations de missions et autres chartes d'engagement »⁵⁴.

À cet égard, le développement durable s'inscrit dans le long terme au sens où il prend en compte des intérêts des générations futures. La jonction entre les notions de développement durable et de RSE est assez récente (années 1990) : les deux notions nées dans

⁵³ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Gro Harlem Brundtland, Le Rapport de Brundtland, 1987.P 17.

⁵⁴ Laville. E. L'entreprise verte, Le développement durable change l'entreprise pour changer le monde, Edition village Mondial. France. 2002 P.27-28.

des sphères différentes ont eu des trajectoires parallèles et ont fini par converger, à tel point qu'aujourd'hui on considère dans de nombreux pays (notamment en Europe) que la RSE est la contribution des entreprises au développement durable⁵⁵.

2.2 Définition du développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987)⁵⁶.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable⁵⁷.

Figure N 04 : Le sommet de la terre de Rio et le programme d'action 21.

Le Sommet « Planète Terre » de Rio et le programme Action 21	
<p>En juin 1992, des représentants de 179 pays se sont réunis à Rio de Janeiro pour participer à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, communément appelée le <i>Sommet de la Terre de Rio</i>. L'un des principaux accords signés au cours de cette rencontre fut le programme intitulé Action 21. Ce document de 900 pages décrit les premières étapes que le monde doit franchir vers le développement durable, tant au niveau local et national qu'international, au cours du XXI^e siècle. Les signataires se sont engagés à mener une action dans quatre domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dimension sociale et économique, notamment la lutte contre la pauvreté et la promotion d'un urbanisme durable ; • la préservation et la gestion des ressources, notamment la sauvegarde des zones de pêches dans les océans et le combat contre la déforestation ; 	<ul style="list-style-type: none"> • le renforcement du rôle de grands groupes, tels que les femmes, les gouvernements locaux et les ONG ; • des outils de mise en œuvre, tels que le transfert de l'écotechnologie. <p>Par exemple, le chapitre 28, « Initiatives des collectivités locales à l'appui d'Action 21 », encourage les gouvernements locaux et régionaux et la société civile à participer au développement d'un « programme Action 21 à l'échelon de la collectivité ». Dans l'idéal, la coordination des efforts en faveur du développement durable, du niveau international jusqu'aux municipalités locales, devrait appuyer l'efficacité de toutes les actions. De Surabaya (Indonésie) à Seattle (États-Unis), des villes du monde entier ont mis en œuvre un tel plan afin de promouvoir le développement durable au niveau local.</p>

Source : Strange.T et Bayley.A. le développement durable, A la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement. Éd Océ. France. 2008. P.31

⁵⁵ Jbara.N. perspective historique de la RSE, Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, université Meknès, 2017 vol 11 n°1 P.92.

⁵⁶ <https://unric.org/fr/ressources/ionu-en-bref/le-developpement-durable/> Consulté le 21/10/2022 à 22h:15

⁵⁷ <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp/> Consulté le 21/10/2022 à 00h:30

2.3 Les dimensions du développement durable

Le développement durable repose sur trois dimensions la dimension économique, la dimension sociale et la dimension environnementale⁵⁸.

2.3.1 La dimension économique

L'économie est une dimension qui occupe une place prééminente dans notre société de consommation. Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social⁵⁹.

2.3.2 La dimension sociale

Ou encore la dimension humain. Le développement durable englobe la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès généralisé aux biens et aux services, les conditions de travail, l'amélioration de la formation des salariés et leur diversité, le développement du commerce équitable et local⁶⁰.

2.3.3 La dimension environnementale

Il s'agit du pilier le plus connu. Le développement durable est souvent réduit à tort à cette seule dimension environnementale. Il est vrai que dans les pays industrialisés, l'environnement est l'une des principales préoccupations en la matière. Nous consommons trop et nous produisons trop de déchets. Il s'agit de rejeter les actes nuisibles à notre planète pour que notre écosystème, la biodiversité, la faune et la flore puissent être préservées⁶¹.

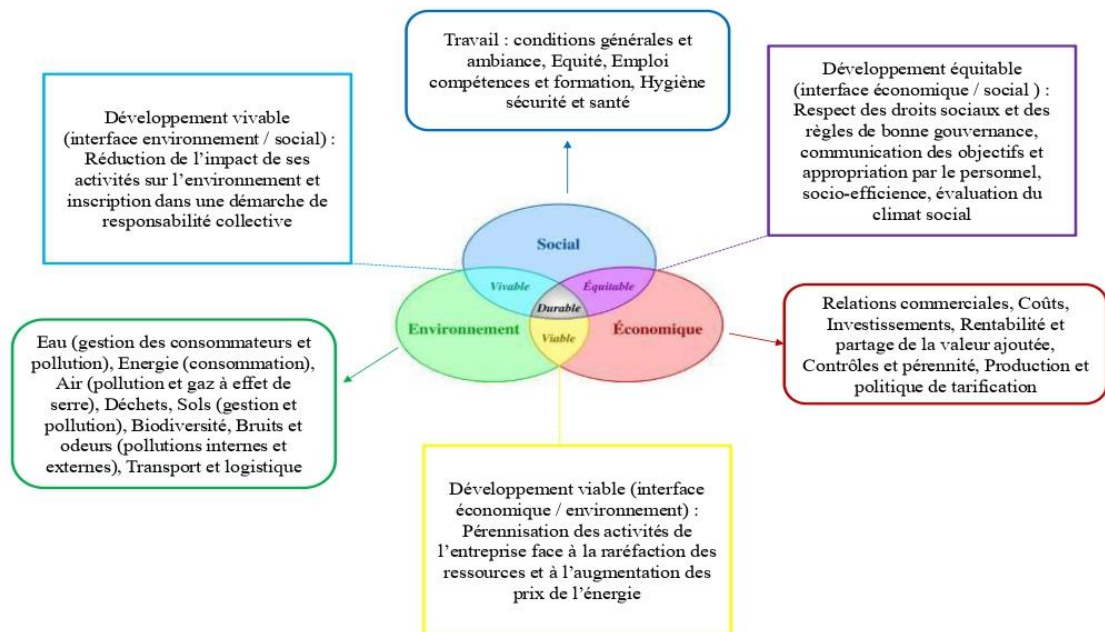
⁵⁸ Strange.T et Bayley.A. Op-cite. P.31.

⁵⁹ Gendron.C. et Revéret.J. Le développement durable, UQAM, 2000.P.117.

⁶⁰ C.Gendron, Op-cite.P.119.

⁶¹ <https://www.un.org/fr/conferences/environnement/index> Consulté le 22/10/2022 à 13h:10

Figure N 05 : Les dimensions du développement durable et enjeux associés



Source : Jacobs. P. Et Saddler.B. Développement durable et évaluation environnementale

Perspectives de planification d'un avenir commun, Hull, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale 1990, P.204.

2.4 Les objectifs du développement durable

Les objectifs du développement durable également appelés les objectifs mondiaux constituent un appel universel à l'action visant à réaliser ces objectifs.

Les objectifs du développement durable ont été définis et adoptés par l'ONU en septembre 2015. Détaillés au sein de l'agenda 2030, ces objectifs sont déclinés en 169 cibles à atteindre avant 2030⁶². Ils donnent la marche à suivre pour assurer un avenir meilleur et durable. Ces objectifs sont à dimension environnementale, sociale et économique. Ils sont interconnectés et chacun doit être atteint, en ne laissant personne de côté. Les 17 objectifs du développement durable sont⁶³ :

- Éradiquer la pauvreté ;
- Permettre de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être pour tous ;
- Garantir l'accès à une éducation de qualité ;
- Parvenir à l'égalité entre les sexes ;

⁶² <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> Consulté le 23/10/2022 à 10h:16

⁶³ <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/> Consulté le 23/10/2022 à 16h:10

- Garantir l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
- Permettre l'accès aux énergies propres à un coût abordable ;
- Garantir l'accès à des emplois décents et une croissance économique durable ;
- Bâtir des infrastructures résilientes et promouvoir l'innovation et l'industrialisation durable ;
- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- Garantir des villes et des communautés durables ;
- Permettre une consommation et production responsables et durables ;
- Lutter contre les changements climatiques ;
- Protéger et conserver de façon durable la vie aquatique ;
- Préserver et restaurer de façon durable la vie terrestre ;
- Garantir la paix, la justice et des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- Et engager des partenariats pour la réalisation des objectifs.

2.5 La relation RSE et développement durable

Bien que l'on utilise souvent les termes «responsabilité sociétale» et «développement durable» de manière interchangeable et qu'il y ait un rapport étroit entre eux, ce sont des concepts différents⁶⁴.

Le développement durable est un concept largement accepté et un objectif essentiel qui a reçu une reconnaissance internationale à la suite de la publication en 1987 du rapport émanant de la commission mondiale sur l'environnement et le développement: Notre avenir à tous. Le développement durable traite de la satisfaction des besoins de la société tout en vivant en respectant les limites écologiques de la planète, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins⁶⁵.

Le développement durable couvre trois dimensions interdépendantes: économique, sociale et environnementale; par exemple, l'élimination de la pauvreté nécessite la promotion

⁶⁴<https://www.oze-energies.com/rse/quels-liens-entre-developpement-durable-et-rse-pour-les-entreprises/>
Consulté le 23/10/2022 à 21h:17

⁶⁵ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644> Consulté le 24/10/2022 à 15h

de la justice sociale, un développement économique et la protection de l'environnement. L'importance de ces objectifs a été réaffirmée pendant toutes ces années, et ce depuis 1987, lors de nombreux congrès internationaux, comme la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 et le sommet Mondial pour le développement durable de 2002⁶⁶.

La responsabilité sociétale est essentiellement centrée sur l'organisation, elle concerne les responsabilités de l'organisation vis-à-vis de la société et de l'environnement⁶⁷.

La responsabilité sociétale est étroitement liée au développement durable. Étant donné que le développement durable couvre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux communs à tout un chacun, il peut être utilisé pour traduire les attentes plus larges de la société qui doivent être prises en considération par les organisations désireuses d'agir de manière responsable.

En conséquence, il convient que la contribution au développement durable soit un objectif essentiel de toute organisation engagée dans une démarche de responsabilité sociétale. Les principes, pratiques et questions centrales décrits dans les articles suivants de la présente norme internationale constituent les bases de la mise en œuvre opérationnelle de la responsabilité sociétale d'une organisation et de sa contribution au développement durable. Les décisions et activités d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peuvent contribuer de manière significative au développement durable. L'objectif du développement durable est de réaliser la durabilité de la société dans son ensemble et de la planète. Il ne s'agit pas de la durabilité ou de la pérennité d'une organisation particulière. La durabilité d'une organisation peut être ou ne pas être compatible avec le développement durable de la société dans son ensemble, lequel peut être atteint en traitant de manière combinée les aspects sociaux, économiques et environnementaux. La consommation durable, l'utilisation durable des ressources et les modes de vie durables concernent toutes les organisations et contribuent au développement durable de la société dans son ensemble⁶⁸.

⁶⁶ Lawrence.R. Introduction au développement durable, Revue des sciences économiques, université de Genève, 2007. P.4.

⁶⁷ <https://www.orse.org/> Consulté le 25/10/2022 à 14h:51

⁶⁸ Courrent. M et Capron. M. RSE et développement durable en PME, comprendre pour agir, petite entreprise et entrepreneuriat. Éd de BOECK. Belgium. 2012. P.20.

3 Section 3 : L'intégration de la responsabilité sociétale dans l'entreprise

La RSE vise une meilleure prise en compte de l'impact des activités des entreprises sur l'environnement et la société, l'intégration de la RSE dans l'entreprise est une source d'innovation pour l'entreprise, c'est également un facteur de démarcation sur des marchés toujours plus concurrentiels et c'est une manière de mieux répondre aux attentes des consommateurs progressivement plus exigeants, les entreprises prennent de plus en plus conscience de leurs RS envers l'environnement.

3.1 Définition de l'entreprise et sa stratégie

La stratégie c'est « l'art de se construire des avantages durablement rentables par rapport à son environnement par la réduction de l'incertitude, des innovations, des verrouillages, son accroissement, des synergies, la flexibilité »⁶⁹.

La stratégie est la détermination des buts et des objectifs à long terme, des moyens d'actions et des ressources⁷⁰.

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes⁷¹.

3.2 L'impact de la RSE sur les entreprises

La RSE répond à l'impératif d'amener l'entreprise sur le chemin du développement durable par l'intégration de question sociales et environnementales l'entreprise ainsi est appelé à mettre en place des actions disant à protéger l'environnement et d'assurer une équité sociale sans perdre de vue sa rentabilité financière, c'est donc une vision élargie des responsabilités de l'entreprise tenue d'adopter des démarches de légitimation par rapport à l'évolution des attentes de la société et de réfléchir aux conséquence de ces actions sur elle-même et sur autrui.

La RSE crée de la valeur pour l'entreprise.

Pour concrétiser sa responsabilité sociétale l'entreprise s'engage dans une démarche structure et de la vision à long terme aux bonnes pratiques du terrain en passant par un système de mise en œuvre opérationnelle la RSE crée de la valeur pour chacune de ces trois phases de

⁶⁹ Porter.M. competitive strategy, techniques for analyzing industries and competitors. Éd free presse. Etas-Unis. 1980, P.4.

⁷⁰ Chandler.A. Strategy and Structure, Chapters in the history of the American Industrial enterprise. Éd Forgotten books. Etas-Unis. 1962. P.53.

⁷¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1496> Consulté le 25/10/2022 à 20h:32

déploiement. Au niveau politique tout d'abord la race sont inscrits dans le projet d'entreprise gage de pyrénité de clarté stratégique à ce stade le leadership du dirigeant est essentiel afin de partager le projet avec l'ensemble des salariés et les autres parties prenantes, des engagements RSE sont alors intégrés à la stratégie globale de l'entreprise (marketing ressources humaines et financière....)⁷².

La déclinaison opérationnelle d'engagement forte cohérente catalyse la dynamique d'innovation et la mobilisation des acteurs sur les actions prioritaires. Son manager un système d'organisation et mobilisé le personnel une démarche RSE n'est pas crédible volontaire et non réglementaire la certification selon les eaux ou autre standard peut faciliter la mise en œuvre de la RSE surtout dans un contexte industriel plus généralement toutes démarches de progrès certifié ou non matérialise la RSE et lui donne de la consistance grâce au bon pratique de terrain et aux indicateurs appropriés une démarche RSE dans le piloter elle peut être régulièrement évaluer en interne ou par une tierce partie au-delà du reporting réglementaire des grandes structures, la responsabilités société implique pour l'entreprise d'être redevable à l'égard de ces parties prenantes communiquer avec elle sur les résultats concrètes de la démarche et un principe fondamental de la RSE en conclusion la finalité d'une démarche RSE est tout simplement la performance qui n'est pas uniquement financière même si la RSE est un levier de compétitivité mais qui est élargie à une performance globale et pour résumer assurément la RSE créé au présent et au futur de la valeur matérielle et immatériel pour les actionnaires les salariés et les clients de l'entreprise mais aussi pour les autres parties prenantes externes⁷³.

Les résultats des études de la relation entre la RSE et la performance de l'entreprise sont très divergents, la mise en place d'une politique de la RSE dans une entreprise constitue Un véritable projet de développement des entreprises. Ce projet mobilise les salariés autour de nouveaux enjeux et valeurs. Les pratiques responsables internes (amélioration des conditions De travail, prévention des accidents,...) permettent de maintenir le personnel qualifié, accroître sa motivation et son bien-être, diminuer le risque de conflits sociaux et renforcer la culture d'entreprise et par conséquent augmenter la productivité⁷⁴.

Les avantages de démarches RSE sont essentiellement non financiers. Dès lors, les entreprises qui s'engagent dans une telle stratégie affirment que les retombées sont souvent bénéfiques et Concernent aussi bien la réduction des coûts, l'augmentation de la fidélité des

⁷² <https://rse-pro.com/rse-avantages-138> Consulté le 26/10/2022 à 09h:45

⁷³ Cappelli.G. Schnepf.G et Gattaz. P. Le rôle essentiel de la RSE, Réinventer nos PME. Éd le club Rodin, paris. 2017, P.13.

⁷⁴ <https://www.inelys.fr/post/la-rse-des-avantages-aussi-pour-les-salaries/> Consulté le 26/10/2022 à 19h:55

salariés, L'amélioration des relations avec les instances territoriales, l'acquisition de nouvelles connaissances qu'une meilleure réputation⁷⁵.

Ainsi, la RSE est une occasion pour les entreprises de diminuer ses coûts grâce à une rationalisation de la consommation d'eau, d'énergie, et plus généralement de matières premières. En fait, les économies d'énergies, par exemple, sont d'ailleurs l'argument principal promu par les Partisans de la certification ISO 14001. Les employés se sentent plus motivés, plus fiers et plus engagés vis-à-vis de leurs entreprises. Au niveau externe, l'entreprise qui détient un produit ou un service éco-conçu dans sa gamme voit sa notoriété et/ou son image améliorée. A cet effet, de nouvelles opportunités commerciales peuvent naître grâce à l'implication de l'entreprise dans des activités nouvelles. Il s'agit par exemple de se positionner sur des marchés porteurs, par la création des nouveaux produits correspondant à de nouvelles attentes⁷⁶.

Ainsi, une démarche RSE peut aussi constituer un avantage concurrentiel et permettre la Fidélisation de la clientèle. Un segment de la clientèle de plus en plus important se montre Sensible au développement durable. La motivation profonde est ici de construire un projet d'entreprise en intégrant la RSE comme une arme concurrentielle à part entière. Les critères sociaux et environnementaux constituent donc un avantage compétitif par rapport aux concurrents, puisque les préoccupations environnementales deviennent un critère d'achat important pour les consommateurs⁷⁷.

3.3 L'intégration de la RSE dans les organisations

Étant donné que la responsabilité sociétale concerne les impacts potentiels et effectifs induits par les décisions et activités de l'organisation, le comportement le plus important à traiter correspond aux activités quotidiennes et régulières de l'organisation. Il convient que la responsabilité sociétale fasse partie intégrante de la stratégie centrale de l'organisation, avec des responsabilités assignées et une redevabilité à tous les niveaux appropriés de l'organisation. Il convient que cela transparaisse dans le processus de prise de décision et que cela soit pris en compte dans la mise en œuvre des activités. La philanthropie (il s'agit, dans ce contexte, de dons à des causes caritatives) peut avoir un impact positif sur la société. Toutefois, il convient qu'elle ne soit pas utilisée par l'organisation comme un substitut à l'intégration de la responsabilité sociétale en son sein. Les impacts des décisions ou activités

⁷⁵ <https://www.afci.asso.fr/> Consulté le 26/10/2022 à 21h:54

⁷⁶ <https://youmatter.world/fr/pourquoi-faire-rse-avantages/> Consulté le 26/10/2022 à 00h:30

⁷⁷ Nesibe.P. Ugurlar, Responsabilité sociale des entreprises et avantage concurrentiel, Perceptions des consommateurs des pratiques de responsabilité sociale des entreprises. Éd notre savoir. France. 2021, P.30-40.

d'une organisation peuvent être considérablement affectés par les relations que celle-ci entretient avec d'autres organisations. Une organisation peut avoir besoin de travailler avec d'autres pour assumer ses responsabilités. Il peut s'agir d'organisations paires, de concurrents (en veillant à éviter tout comportement anticoncurrentiel), d'autres parties de la chaîne de valeur, ou encore de toute autre partie essentielle de sa sphère d'influence⁷⁸. Cette dernière partie de fournit des repères aux organisations sur la façon D'intégrer la responsabilité sociétale dans l'organisation, les comportements. Il s'agit d'une invitation à repenser les valeurs, la stratégie, le fonctionnement y compris les comportements du quotidien de l'organisation. Cette approche pour l'intégration de la responsabilité sociétale dans les organisations peut se traduire par trois grandes étapes que sont :

- État de lieux conduisant à l'identification des priorités ;
- Le déploiement ;
- Et Le « rendre compte ».

Ces trois étapes doivent s'appuyer sur un dialogue avec les parties prenantes afin d'apporter les garanties de pertinence et d'efficacité de la démarche et en assurer la crédibilité et la confiance attendue.

3.3.1 Première étape

Cette étape consiste à réaliser un état des lieux de la situation de l'organisation appuyé sur :

- La détermination du périmètre de la démarche et les contours de la responsabilité Sociétale de l'organisation. Y compris sa sphère d'influence ;
- L'identification des attentes des parties prenantes de l'organisation ;
- Et la détermination de la pertinence et l'importance des domaines d'action à partir des questions centrales et domaines d'action.

Cet état des lieux vise à permettre à l'organisation d'identifier les points critiques Sur lesquels l'organisation doit s'engager à agir. Il s'agit de la phase de construction de la démarche qui permet de définir les Engagements à prendre pour assumer les impacts de ses activités et décisions⁷⁹.

3.3.2 Deuxième étape

Cette présente les recommandations pour déployer les priorités d'action et les engagements pris. On retrouve des éléments classiques de management, qui visent avant tout

⁷⁸ Groupe Afnor, Op-cite.P.8.

⁷⁹ Mérylle.A.Op-cite.P.33.

à accompagner l'organisation dans le changement vers un comportement plus responsable. Ce changement étant appelé à tous les niveaux de l'organisation de la stratégie, en passant par le management et les équipes opérationnelles. Pour ce faire, l'ISO 26000 recommande de définir les grandes orientations⁸⁰.

- Revisiter ses valeurs, à l'aide des principes de la RS ;
- Établir sa politique ;
- Décliner les orientations en objectifs et plans d'actions : Intégration ;
- Mettre en œuvre les plans d'actions, y compris exercer l'influence ;
- Actualiser les processus et procédures ;
- Sensibiliser et développer les compétences en interne ;
- Sensibiliser à la RS ;
- Former aux nouvelles compétences nécessaires (techniques, managériales) ;
- Amélioration continue ;
- Surveillance-indicateur ;
- Et la performance RS.

3.3.3 Troisième étape

Cette étape vise à répondre aux principes de redevabilité et de transparence. Il s'agit non pas seulement de communiquer mais de rendre compte auprès des différentes parties prenantes afin d'établir une base de dialogue, en respectant les principes d'une bonne communication : exacte, accessible, actualisée, complète et non trompeuse. Cette communication doit être dirigée aussi bien vers les parties prenantes Internes qu'externes et rendre compte des impacts des décisions et activités de l'organisation, des attentes des parties prenantes, des engagements pris et du périmètre de responsabilité appréhendé, des résultats atteints⁸¹.

⁸⁰ Idem. P.32.

⁸¹ Mérylle.A. Op-cite.P.32.

Conclusion de chapitre I

Dans ce premier chapitre nous avons présenté la RSE dans sa globalité et son évolution dans le temps et dans l'espace.

Ainsi nous avons tenté de mettre en avant une définition de la RSE malgré la complexité de ce concept en se basant sur un ensemble de travaux théoriques et empiriques, de même que nous avons illustré quelques pratiques fondamentales de la RSE en plus des normes relatives à cette dernière. Nous avons aussi montré les liens entre la RSE et le développement durable, puis en troisième lieu nous avons aussi rendu claire les conséquences d'intégration de la RSE dans les organisations ainsi que la démarche à suivre.

Le chapitre suivant sera l'occasion de présenter l'implication de l'Algérie en matière de responsabilité sociale de l'entreprise. Autrement dit ses engagements dans la RSE, ainsi que le contexte environnemental dans lequel ses entreprises évoluent.

Chapitre II :

L'environnement de

l'entreprise et contexte

RSE en Algérie

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

Introduction au chapitre II

Dans un environnement complexe, de plus en plus rude, l'entreprise algérienne fait face à plusieurs problèmes liés à sa situation économique sociale et environnementale qui doivent être prises en considération par cette dernière. Par conséquent elle est appelée non seulement à atteindre ses objectifs économiques et financières mais de plus à atteindre des objectifs sociaux environnementales et ce afin de limiter et d'éliminer l'impact négatif de ses activités sur l'environnement. La prise en compte d'une démarche RSE au sein des entreprises algériennes est indispensable. Ainsi que les pratiques RSE diffèrent d'un pays à un autre, d'une région à une autre et dépendent de plusieurs facteurs qui sont en l'occurrence la législation propre à chaque pays, le niveau de maturité syndicale, la culture, les pratiques managériales et leur développement et enfin le contexte économique et politique. Face à ce contexte l'entreprise algérienne soumise à une série de pressions sociales, environnementales et économiques. Il est nécessaire pour elles d'adopter et de mettre en application une stratégie de réponse qui permet de renverser les contraintes vécues passivement pour en faire une opportunité stratégique proactive. En effet, développer la RSE permettrait probablement à l'entreprise algérienne de se rendre compétitive, dans un contexte de mondialisation.

Ce chapitre a pour objet de présenter le concept RSE en Algérie. Pour cela nous allons dans un premier temps déterminer l'environnement dans le quelle l'entreprise algérienne évolue ainsi que le cadre institutionnel entrepris par l'Algérie en matière RSE et DD. En second lieu nous allons aborder les démarches que le pays à réalisé ou en cours de réalisation sur les plans national et international. Et enfin nous présentons un exemple d'adoption de la norme ISO 26000 par une entreprise algérienne pour affirmer notre réflexion portant sur le contexte RSE spécialement dans l'entreprise algérienne.

1 Section 1 : l'environnement de l'entreprise algérienne

L'existence de l'entreprise est conditionnée par ses liens et ses relations avec le milieu dans lequel s'inscrit son activité, l'entreprise se trouve quotidiennement confrontée à un ensemble d'éléments extérieurs qui ont une incidence sur son activité et son avenir, il est impératif de prendre en compte les évolutions plus au moins de cet environnement extérieur de l'entreprise, ces changements sont de plus en plus rapides et l'entreprise doit être en veille permanente.

1.1 Définition de l'environnement

L'environnement de l'entreprise est défini par rapport à tout ce qui est situé en dehors : la technologie, la nature des produits, les clients et les concurrents, les autres organisations, le climat politique et économique, etc. L'environnement de l'entreprise comprend tous les éléments qui sont extérieurs à l'entreprise, qui ne sont pas soumis directement au contrôle de l'entreprise, mais qui sont susceptibles d'exercer une influence sur elle et sur sa capacité à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés¹.

1.2 L'environnement de l'entreprise algérienne

L'environnement de l'entreprise algérienne représente l'ensemble de tous les facteurs externes susceptibles d'influencer sa rentabilité et son succès, l'évolution de ces facteurs provoque l'apparition des risques ou opportunités, dans ce qui suit nous allons présenter l'environnement général de l'entreprise algérienne.

1.2.1 Le contexte économique en Algérie

La structure de l'économie algérienne est basée sur les rentes de pétrole et de gaz. L'Algérie est le quatrième pays producteur de gaz et le dixième producteur de pétrole dans le monde. Cependant l'économie algérienne reste restreinte dans sa diversification, chose qui explique l'importation de tous les produits industriels et de consommation. Le secteur privé est en train de s'affirmer lentement quant à sa contribution dans l'économie nationale. L'augmentation notable des prix de pétrole permet à l'Algérie d'afficher depuis quelques années, des taux de croissance très favorables du produit intérieur brut, d'une moyenne de

¹ Bruecker. R, Stratégie organisationnelles, Édition Economica, 1995.P.26.

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

3,5%. Après une réelle augmentation du taux du Produit Intérieur Brut à l'ordre de 3,3% en 2010, ce devrait atteindre 3,6% en 2011².

Le secteur des hydrocarbures est peu générateur d'emplois. L'objectif déclaré du gouvernement est d'encourager la croissance et la création de l'emploi, en dehors de ce secteur.

1.2.2 Indicateurs économique de l'économie Algérienne

La croissance économique de notre économie a été revue à la hausse et devrait se situer à +4,2% en 2021 (contre +3,98% dans la loi de finance de 2021), en relation avec le retour progressif de l'activité économique suite à l'amélioration de la situation sanitaire après le repli de la pandémie. Cette amélioration sera principalement tirée de l'amélioration de la croissance du secteur des hydrocarbures et hors hydrocarbures qui atteindraient +10,1% et +3,2% respectivement. La croissance Hors hydrocarbures se situerait à +3,2% dans la loi de finance complémentaire de 2021, contre +2,4% prévue dans la Loi de finance 2021, pour tenir compte de la reprise de l'activité des secteurs de la construction (+3,8%) et des services marchands (+3,6%)³.

La reprise de l'activité économique est reflétée, par le niveau des recouvrements fiscaux, effectués par l'administration des impôts, par une hausse de 9,5% à fin avril 2021 (807,65 Mrds DA), par rapport à la même période de 2020 (737,69 Mrds DA).

L'évolution de l'inflation moyenne en 2021 devrait se situer autour de 4% en relation avec la reprise de l'activité et le retour progressif à l'approvisionnement normal des marchés, notamment, alimentaires⁴.

Les échanges commerciaux de l'Algérie, au cours des cinq (05) premiers 2021, se sont caractérisés par une atténuation du déficit de la balance commerciale de 68%, déficit qui est passé de -3,9 Mrds \$US à fin mai 2020 à -1,3 Mrds \$US à fin mai 2021. Cette atténuation est à mettre en faveur d'une part, de la forte augmentation des exportations globales de marchandises et d'autre part, aux mesures prises par les autorités publiques pour encadrer le commerce extérieur et qui ont permis de limiter les importations à hauteur de 15,2 Mrds \$ au cours des cinq premiers mois de 2021, contre 18,9 Mrds à la même période de 2019, soit un repli de près de 20%. En effet, les exportations d'hydrocarbures ont augmenté de +32,70% et

² <https://algier.diplo.de/dz-fr/themen/wirtschaft/wirtschaftsinformationen/1338456> Consulté le 29/10/2022 à 16h:17

³ <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/activites-2/738-la-situation-economique-et-sociale-de-l-algerie-au-cours-des-cinq-premier-mois-de-2021> Consulté le 29/10/2022 à 15h:35

⁴ <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/activites-2/738-la-situation-economique-et-sociale-de-l-algerie-au-cours-des-cinq-premier-mois-de-2021> Consulté le 29/10/2022 à 17h:46

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

les exportations hors hydrocarbures de +81,71%. Le taux de couverture commerciale s'est amélioré puisqu'il a atteint 92% à fin mai 2021 contre 72% à fin mai 2020⁵.

1.2.3 Le contexte social en Algérie

Le développement d'une entreprise dépend en partie de son environnement surtout social, en effet l'environnement social est l'ensemble des éléments permettant de déterminer le niveau et le mode de vie de la population, dans cet article nous allons présenter deux indicateurs qui déterminent la situation sociale de la population qui sont les suivants :

1.2.3.1 La pauvreté

Selon la banque mondiale, le taux de pauvreté multidimensionnelle en Algérie est passé de 2,1 à 1,4 % entre 2013 et 2019. « Le taux de pauvreté multidimensionnelle de l'Algérie, 1,4 %, est meilleur que celui de ses voisins régionaux, l'Égypte (5,2 %), l'Irak (8,6 %) et le Maroc (6,1 %), mais plus bas que le taux de pauvreté comparativement faible de la Tunisie (0,8 %) », Indique le même document⁶.

1.2.3.2 Le chômage

Selon les données de l'ONS (office nationale des statistiques) dans son enquête semestrielle relative à l'emploi, l'activité et le chômage en Algérie de mai 2019 :

Au mois de mai 2019, le taux de chômage atteint 11,4% de la population active. Au total, on dénombre 1,449 millions de personnes en recherche d'emploi. Des disparités peuvent être observées au sein de la population⁷ :

- Genre : Le taux de chômage des hommes est de 9,1% et le taux de chômage des femmes est estimé à 20,4%.

- Age : Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) s'élève à 26,9%

- Diplômes : 45,8% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 26,5% sont diplômés de la formation professionnelle et 27,8% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

L'ONS relève que le taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus (ou taux d'activité économique) a atteint 42,2%. Décliné par genre, il est estimé à 66,8% pour les hommes et à 17,3% chez les femmes.

Les principaux secteurs d'emploi sont :

- le BTP : 16,8% de la main d'œuvre totale ;

⁵ <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/activites-2/738-la-situation-economique-et-sociale-de-l-algerie-au-cours-des-cinq-premier-mois-de-2021> Consulté le 29/10/2022 à 19h:18

⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/> Consulté le 30/10/2022 à 12h:30

⁷ <https://www.ons.dz/> Consulté le 30/10/2022 à 16h:13

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- l'administration publique : 16,1% ;
- le commerce : 15,7% ;
- Et la santé et l'action sociale : 14,9%.

Plus généralement, le secteur privé absorbe 62,2% de l'emploi, contre 37,8% pour le secteur public⁸.

1.2.4 Le contexte environnemental en Algérie

L'Indicateur de performance environnementale, indicateur estimé tous les deux ans par des chercheurs de l'Université de Yale, fournit une mesure de l'efficacité des politiques environnementales d'un pays. Pour ce faire, il mesure deux indicateurs majeurs, à savoir la santé de l'environnement et la vitalité de l'écosystème. L'indice est calculé à partir de 20 indicateurs, répartis en 9 catégories et en tenant compte de nombreux critères⁹.

En 2016, avec un score de 70,28, l'Algérie se trouvait classée à la 83^e place mondiale sur 180 pays en termes d'Indice de performance environnementale. La Tunisie et le Maroc, ses voisins obtenaient respectivement un score de 77,28 et 74,18 qui les plaçaient aux 53^e et 64^e places du classement. Le mauvais résultat de l'Algérie s'explique, notamment, par des faiblesses au niveau de la qualité de l'air, du secteur agricole, de l'assainissement de l'eau et de la biodiversité¹⁰.

1.2.4.1 La pollution

Pollution atmosphérique et bruit dans les grandes villes.

L'air des grandes villes est pollué autant par la circulation automobile que par les émissions atmosphériques d'origine industrielle. Depuis 1985, le nombre de véhicules automobiles progresse. ce qui implique une consommation importante de carburant et de fortes émissions de gaz à effet de serre¹¹.

1.2.4.2 Ressources forestières et désertification

Les ressources forestières couvrent 4,1 millions d'hectares, soit 18,1 % du territoire national. Les forêts sont menacées par les incendies, les maladies parasitaires, la fragilité du milieu et les conditions socio-économiques particulières aussi le défrichement direct pour la

⁸ <https://www.ilo.org> Consulté le 30/10/2022 à 22h:30

⁹ <https://epi.yale.edu/> Consulté le 01/11/2022 à 10h:11

¹⁰ <https://epi.yale.edu/epi-results/2020/country/dza> Consulté le 01/11/2022 à 15h:19

¹¹ https://www.cder.dz/vlib/bulletin/pdf/ber42_10_11.pdf Consulté le 01/11/2022 à 18h:17

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

mise en culture des terres a également contribué à diminuer la superficie totale de la forêt algérienne¹².

1.2.4.3 Les ressources en eau

Les ressources en eau de l'Algérie sont limitées, vulnérables et inégalement réparties. Dans 80 % des cas, les eaux usées d'origine domestique ou industrielle ne sont pas épurées avant leur rejet en mer ou dans les oueds. Par ailleurs, les industries ne recyclent pratiquement pas l'eau consommée. De plus, elles rejettent directement, dans le milieu naturel, leurs effluents, qu'ils soient gazeux, liquides ou solides. Ces rejets sont la source d'une triple pollution chimique de l'air, du sol et des eaux¹³.

1.2.4.4 Les ressources en sol

Les ressources en sol sont de plus en plus menacées. Ce nouveau tassement serait la conséquence de l'augmentation de l'urbanisation, de l'érosion, de la désertification et de la dégradation du couvert végétal¹⁴.

1.2.4.5 Les déchets

L'Algérie doit aussi faire face à une prolifération des déchets ménagers or, leur prise en charge est déficiente du fait d'un système de collecte inadéquat auquel s'ajoute une gestion défailante des décharges. Ces dernières sont à l'origine de nombreuses nuisances telles que des gênes et désagréments divers voire des dangers affectant la qualité de vie de la population et de sérieux problèmes de santé publique¹⁵.

¹² <https://blogs.worldbank.org/fr/arabvoices/sustainable-forest-management-will-help-algeria-tackle-risk-wildfires> Consulté le 01/11/2022 à 23h:45

¹³ <https://www.mre.gov.dz/> Consulté le 02/11/2022 à 09h:24

¹⁴ https://www.unccd.int/sites/default/files/ldn_targets/algeria-ldn-country-report-final-draft.pdf Consulté le 02/11/2022 à 12h:05

¹⁵ <https://and.dz/> Consulté le 02/11/2022 à 18h:33

2 Section 2 : Le contexte RSE en Algérie

Malgré l'existence et la persistance des problèmes environnementaux, on ne peut passer sous silence l'effort réalisé depuis quelques années, notamment en matière de construction d'un cadre juridique qui devrait permettre de prendre en charge l'ensemble des problématiques. Après le long passage à vide en matière de culture écologique, l'État algérien a initié puis intensifié ses actions dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, donnant petit à petit une place plus importante aux aspects écologiques dans ses choix économiques

2.1 Les institutions algériennes responsable du développement durable

La RSE trouve ses origines dans l'émergence de la mondialisation, elle s'est développée avec la montée du développement durable, cette démarche s'appuie sur de nombreux outils de management environnemental, et dans cet article nous allons étudier le cadre juridique et institutionnel de la RSE en Algérie.

2.1.1 L'observation nationale de l'environnement et du développement durable

L'Observatoire national de l'environnement et du développement durable est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par décret exécutif n°02-115 du 3 avril 2002¹⁶.

Le contexte de création de l'ONEDD sur le plan international est relatif aux nombreux protocoles et/ou conventions que l'Algérie a ratifié et/ou signé, dont l'agenda 21 pour le développement durable, à l'occasion de la conférence des nations unies pour l'environnement et le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 ainsi que la convention de Barcelone (Espagne) et les protocoles y afférents, portant sur la protection de la mer méditerranée contre la pollution¹⁷.

L'Observatoire national de l'environnement et du développement durable a été mis en place afin de répondre aux nombreuses questions sur l'impact grandissant des activités humaines et industrielles sur l'environnement. Il constitue un élément du dispositif mis en place par l'état pour assurer la mise en œuvre de la politique environnementale dans le cadre de la stratégie nationale pour l'environnement (SNE) et le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable. Parmi les missions de l'ONEDD, la gestion des

¹⁶ Journal officiel de la République algérienne n° 22,3 avril 2002, p. 10.

¹⁷ <https://www.onedd.org/> Consulté le 02/11/2022 à 23h:10

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

réseaux d'observation et de mesure de la pollution et de surveillance des milieux naturels, qui lui confère la possibilité d'assurer le contrôle des rejets liquides déversés par les différentes unités industrielles dans les milieux naturels et déterminé ainsi la charge de pollution au niveau des cours d'eau, des sédiments et des biotes¹⁸.

2.1.1.1 Les missions de L'ONEDD

- La collecte auprès des institutions nationales et organismes spécialisés, des données et informations liées à l'environnement et au développement durable ;
- La gestion, l'analyse et le traitement des données et informations liées à l'environnement et au développement durable ;
- La publication et la diffusion de l'information environnementale ;
- Et l'élaboration et la diffusion d'outils d'information et d'aide à la décision (rapport sur l'état de l'environnement (RNE), monographies thématiques et régionales, bulletins thématiques périodiques, cartes thématiques, ...) ¹⁹.

De plus, l'ONEDD dispose d'un patrimoine composé de 4 laboratoires régionaux (le LRC à Alger, LREst à Constantine, LROuest à Oran et LRSud à Ouargla) et de plusieurs stations de surveillance réparties sur le territoire national ayant différents rôles, notamment :

- La surveillance de l'état des milieux naturels : eau, air, sol ;
- L'analyse des rejets industriels ;
- L'intervention en cas de pollutions accidentelles ;
- Et la réalisation d'études environnementales (étude d'impact, étude de danger, audit environnemental...).

2.1.1.2 Les activités et les prestations de L'ONEDD

- L'ONEDD s'engage à offrir pour les pouvoirs publics ou les particuliers des prestations de services de pointe, au service de la qualité de la vie et de l'environnement ;
- Surveillance des milieux naturelle et préserver la qualité de l'air et des eaux est notre premier objectif ;
- La surveillance environnementale des milieux naturels est basée sur le suivi d'indicateurs physico-chimiques et microbiologiques qui permettent d'assurer un

¹⁸ <https://www.onedd.org/> Consulté le 02/11/2022 à 23h:55

¹⁹ <https://www.onedd.org/mission> Consulté le 03/11/2022 à 10h:30

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

contrôle semi continu de ces milieux et maîtriser ainsi l'impact environnemental de l'activité humaine sur le milieu ;

- Et pour ce faire, l'ONEDD dispose d'un réseau de laboratoires régionaux et stations de surveillance qui contrôlent la qualité des milieux récepteurs : Eaux de baignade, lac, sebkha, chottes, oueds...etc.²⁰.

2.1.1.2.1 CONTROLE REGLEMENTAIRE

L'ONEDD, en tant qu'instrument technique de contrôle du ministère de l'environnement (ME), intervient à travers le territoire national dans les opérations de contrôle et de caractérisations réglementaires des effluents industriels (air, eau, déchets).

2.1.1.2.2 ECHANTILLONNAGE ENVIRONNEMENTAL ET INDUSTRIEL

Afin de garantir la fiabilité et la validité des essais analytiques pour les matrices (air, eau et solide) leurs laboratoires régionaux ainsi que leurs stations de surveillance assurent les travaux de prélèvement et d'échantillonnage par des méthodes de référence.

2.1.1.2.3 ANALYSES DE LABORATOIRE

L'observatoire emploie un personnel hautement qualifiés diplômés des deuxièmes et troisièmes cycles ainsi que des techniciens chevronnés dans l'objectif d'assurer un large éventail de services analytiques qui touchent des domaines de la chimie (organique, inorganique) et de la microbiologie.

Les analyses sont réalisées dans plusieurs milieux environnementaux (eau, air, sol, faune, flore) et dans les rejets gazeux, liquides et solides. leurs analyses sont appuyées par des méthodes reconnues et normalisées.

2.1.1.2.4 MESURE DES NUISANCES SONORES

L'ONEDD réalise les contrôles réglementaires des niveaux sonores sur les installations classées pour la protection de l'environnement « ICPE ».

Ces mesures sont destinées à contrôler les niveaux de bruit en limite de propriété des sites industriels (hors locaux) et en sone à émergence réglementée.

²⁰ <https://www.onedd.org/savoir> Consulté le 03/11/2022 à 12h:07

2.1.1.2.5 REALISATION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES

Les équipes d'ingénieurs pluridisciplinaires qualifiés et expérimentés accompagnent à accomplir les démarches de conformité réglementaires en matière de l'environnement et du développement durable et réalisent :

- Les études d'impact sur l'environnement/ notice d'impact environnemental ;
- Les études de danger/ rapport sur les produits dangereux ;
- Audit environnemental ;
- Et plan d'intervention interne.

2.1.2 Le CNTTP

Le centre national des technologies de production plus propre "C.N.T.P.P" est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par décret exécutif n° 02–262 du 17 Août 2002, modifié et complété par le décret exécutif n°19 –11 du 23 Janvier 2019. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'environnement²¹.

2.1.2.1 La mission du CNTTP

La mise en œuvre de la politique nationale en matière de protection de l'environnement, notamment pour la réduction des formes de pollutions et de nuisances industrielles à la source et une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles.

Le centre national des technologies de production plus propre « C.N.T.P.P » Il est l'un des outils qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de protection de l'environnement, notamment pour la réduction des formes de pollutions et de nuisances industrielles à la source et une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles (eau, énergie et matières premières). Le C.N.T.P.P jouera le rôle de coordinateur et de catalyseur d'un marché national de production propre²².

2.1.2.2 Les objectifs du CNTTP

Les principaux objectifs du CNTTP sont²³ :

- La création d'un espace de transfert de savoir-faire et d'échange d'informations techniques et d'expérience en matière de production plus propre ;

²¹ Journal officiel de la République algérienne n° 56,18 aout 2002, p. 5.

²² <https://cntppdz.com/> Consulté le 03/11/2022 à 17h:10

²³ <https://cntppdz.com/> Consulté le 03/11/2022 à 18h:45

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- L'émergence d'une industrie respectueuse de l'environnement privilégiant les procédés de fabrication moins polluants et consommant moins de ressources naturelles ;
- Et l'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises algériennes dans le cadre du respect des exigences environnementales.

2.1.3 ORCC

L'office central de la répression de la corruption (O.C.R.C) a été créé par l'article 24 bis de la loi n° 06-01 du 20 Février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, modifiée et complétée. L'office est un service central opérationnel de police judiciaire spécialisé dans la lutte contre la corruption. Il est chargé de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. L'office est placé auprès du ministre de la justice, garde des sceaux et dispose d'une autonomie d'action et de gestion. Le siège de l'office se trouve à Alger²⁴.

2.1.3.1 La mission de l'ORCC

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues par la législation en vigueur, l'office est chargé, notamment²⁵:

- De collecter, centraliser et exploiter toute information permettant de détecter et de lutter contre les actes de corruption ;
- De rassembler les preuves et de procéder à des enquêtes sur des faits de corruption et d'en déférer les auteurs devant la juridiction compétente ;
- De développer la collaboration et l'entraide avec les organismes de lutte contre la corruption et l'échange d'informations à l'occasion des enquêtes en cours ;
- Et de proposer aux autorités compétentes toute mesure de nature à préserver le bon déroulement des investigations dont il a la charge.

2.1.4 AND

L'agence nationale des déchets a été créée par le décret exécutif n° 02 – 175 du 20 Mai 2002, placée sous la tutelle du ministère de l'environnement et des énergies renouvelable, elle est chargée, dans le cadre d'une mission de sujétion de service public d'informer et de vulgariser les techniques de tri, de collecte, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets. Elle doit capitaliser et constituer un fond documentaire sur la

²⁴ <https://interieur.gov.dz/> Consulté le 03/11/2022 à 21h:12

²⁵ <https://www.ocrc.gov.dz/fr/presentation#missions-de-l-office> Consulté le 03/11/2022 à 23h:11

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

gestion des déchets et en assurer la diffusion aux collectivités locales et au secteur d'activités²⁶.

2.1.4.1 La mission de l'AND

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues par la législation en vigueur, l'office est chargé, notamment de ²⁷ :

- Fournir l'assistance aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets et traiter les données et informations sur les déchets ;
- Constituer et actualiser une banque nationale de données sur les déchets en matière de tri, de collecte, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets, l'agence est chargée :
- D'initier, réaliser ou contribuer à la réalisation d'études, recherches et projets de démonstration ;
- Publier et diffuser des informations scientifiques et techniques ;
- D'initier et contribuer à la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'information ;
- Et mettre en œuvre et exploiter le Système public de reprise et de valorisation des déchets d'emballages EcoJem.

2.1.4.2 Le cadre institutionnel de l'AND

A partir de 2001, le gouvernement Algérien a défini une stratégie nationale en matière de protection de l'environnement qui s'est traduite par le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD)²⁸.

Sur le volet déchet, le PNAE-DD s'est décliné en deux programmes :

Progdem : Programme de gestion des déchets solides municipaux.

Pnagdes : Plan national de gestion des déchets spéciaux.

A ce titre, le gouvernement s'est lancé sur tout un programme de mise à niveau notamment par :

- Renforcement de l'aspect réglementaire : promulgation de la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets²⁹ ;

²⁶ Journal officiel de la République algérienne n° 37,26 Mai 2002, p. 6.

²⁷ <https://and.dz/presentation/apropos/> Consulté le 04/11/2022 à 12h:18

²⁸ <https://and.dz/presentation/cadre-institutionnel-et-reglementaire/> Consulté le 04/11/2022 à 15h:38

²⁹ <https://and.dz/site/wp-content/uploads/Loi-n%C2%B001-19.pdf> Consulté le 04/11/2022 à 17h:19

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- Renforcement institutionnel : par la création d'institutions dédiées à toutes les thématiques environnementales. C'est à ce titre que l'agence nationale des déchets a été créée. Sa mission principale étant la promotion de la gestion intégrée des déchets ;
- Services déconcentrés : 48 directions de l'environnement de wilayas et inspections régionales ;
- Et l'introduction de la fiscalité environnementale : notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)³⁰ et la taxe sur les activités polluantes et dangereuses (TAPD)³¹.

L'Algérie, à travers le Progdem et le Pnagdes, a pour objectif de développer à terme une gestion intégrée des déchets. Pour ce faire :

135 centres d'enfouissement techniques pour DMA (déchets ménagères et assimilés) et DI (déchets inerte) ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. La plus grande majorité des communes se sont dotées de schémas directeurs pour la gestion des DMA. Les grandes décharges publiques ont été éradiquées ou sont en cours de réhabilitation.

Les pouvoirs publics incitent au tri et au recyclage à travers des actions pilotes de tri à la source. Aussi, des unités de tri et de déchetteries ont été réalisées.

Un système public de reprise et de traitement des déchets d'emballages (EcoJem) a été instauré. Après avoir fait face à une situation d'urgence de gestion des déchets, les pouvoirs publics passent vers une phase qualitative qui consiste en la prévention et au recyclage/valorisation.

La prévention et le recyclage/valorisation sont les deux axes majeurs de la gestion des déchets qui vont permettre à l'Algérie de réduire sa production des gaz à effet de serre. Néanmoins, il est proposé d'instaurer une approche participative avec tous les acteurs concernés pour l'élaboration d'un plan d'action en vue d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

La politique de gestion des déchets s'inscrit dans la stratégie nationale environnementale (SNE)³², ainsi que dans le plan national d'actions environnementales et du développement durable (PNAE-DD) qui s'est concrétisée par la promulgation de la loi 01-19

³⁰ <https://www.mfdgi.gov.dz/index.php/vous-etes-un-particulier/127-vos-impots/72-taxe-d-assainissement>
Consulté le 05/11/2022 à 10h:00

³¹ Journal officiel de la République algérienne n° 14,3 mars 2002, p. 22.

³² Dafi.K, Stratégie nationale de l'environnement, Gestion des déchets, MRE, journée d'études, salon Recycling-EXPO, centre des conventions, 2017.

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets³³, traitant des aspects inhérents à la prise en charge des déchets, et dont les principes sont :

- La prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source ;
- L'organisation du tri, de la collecte, du transport et du traitement des déchets ;
- La valorisation des déchets par leur réemploi et leur recyclage ;
- Le traitement écologiquement rationnel des déchets ;
- Et l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement.

2.1.4.2.1 Programme national de gestion des déchets solides municipaux (Progdem)

Une démarche pragmatique pour améliorer la gestion des déchets ménagers.

Le Progdem, initié par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, est une démarche intégrée et graduelle de la gestion de ce type de déchets et s'inscrit en droite ligne dans la mise en œuvre de la politique environnementale urbaine. Le Progdem vise à éradiquer les pratiques de décharges sauvages, à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides municipaux dans des conditions garantissant la protection de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu par notamment la réalisation, l'aménagement et l'équipement de centres d'enfouissement technique (CET) dans l'ensemble des wilayas³⁴.

2.1.4.2.2 Plan national de gestion des déchets spéciaux (Pnagdes)

Le Pnagdes est un outil de gestion, de planification et d'aide à la décision qui, partant de l'état actuel de la situation en matière de gestion des déchets spéciaux dégage des solutions diverses et adaptées pour le traitement de ce type de déchets. Le Pnagdes est établi pour une période de (10) dix années, Il est révisé chaque fois que les circonstances l'exigent, sur proposition du ministre chargé de l'environnement ou à la demande de la majorité des membres de la commission chargée de son élaboration³⁵.

Le Pnagdes a été mis en place sur la base du cadastre national qui découle de l'inventaire national des déchets spéciaux. Ce dernier, véritable outil de connaissance et de suivi de l'évolution de la production des déchets spéciaux, sert de base à l'élaboration du Pnagdes³⁶.

³³ Journal officiel de la République algérienne n° 77,15 décembre 2001, p. 7.

³⁴ <https://and.dz/presentation/strategie-nationale-de-la-gestion-des-dechets/> Consulté le 05/11/2022 à 18h:59

³⁵ <http://www.cntppdz.com/uploads/plan%20national%20dechets.pdf> Consulté le 05/11/2022 à 20h:18

³⁶ <http://www.cntppdz.com/uploads/plan%20national%20dechets.pdf> Consulté le 05/11/2022 à 21h:13

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

Une convention cadre a été signée entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), l'Agence nationale des déchets (AND) et le Conservatoire national des formations en environnement (CNFE) dans le but de promouvoir la micro entreprise dans le domaine de l'environnement³⁷.

Cet accord vise à définir un cadre pour la consultation, la coopération et la coordination entre les parties, pour la mise à niveau des micro-entreprises dans le domaine des projets liés au secteur de l'environnement afin de réaliser³⁸ :

- La mise en place un cadre de concertation et de partenariat privilégié qui permettent de promouvoir la création d'activités par les jeunes entrepreneurs liés au secteur de l'environnement ;
- Diffusion de l'information au profit des jeunes entrepreneurs qui sont intéressés par les événements liés aux activités des projets dans le secteur de l'environnement ;
- Et former et accompagner les jeunes entrepreneurs lors de la création des micro-entreprises et valorisation de l'expertise dans ce domaine chez les jeunes entrepreneurs.

L'Agence nationale des déchets est également engagée dans ce qui suit :

- L'accompagnement technique des entreprises à divers stades des projets liés à l'environnement ;
- Fournir aux entreprises les informations nécessaires sur les niveaux techniques et scientifiques qui leur permettent de développer leurs activités dans le domaine de la gestion des déchets ;
- Fournir un soutien par le biais de leur participation à l'expérience acquise ;
- Et impliquer ces micro-entreprises dans des séminaires et des ateliers relatifs à la gestion des déchets.

2.1.5 CARE

Association Algérienne à but non lucratif créée en 2001, le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise – CARE – est né de la volonté de ses membres qui souhaitent réfléchir, agir et communiquer autour des problématiques liées à l'entreprise et son

³⁷ A.Kratbi, Des solutions pour la gestion des déchets dans les pays en développement, Gestion des déchets en Algérie, conférence internationale de Dakar Sénégal.2017.

³⁸ <https://and.dz/presentation/cooperation-nationale/> Consulté le 06/11/2022 à 13h:29

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

environnement, convaincus que le développement économique et l'amélioration des conditions de vie en Algérie sont notamment liés au développement de l'entreprise³⁹.

2.1.5.1 La mission principale du CARE

La mission principale du CARE est de contribuer à l'amélioration des conditions d'un développement économique et social durable du pays, à travers la réflexion, la communication et la promotion de toute initiative économique positive⁴⁰.

2.1.5.2 Les valeurs du CARE

Les valeurs du CARE sont :

- Liberté d'entreprendre et promotion de l'initiative privée ;
- Entreprise citoyenne et socialement responsable sur les plans économique, social, environnemental ;
- Ethique dans la pratique des affaires ;
- L'humain est le créateur de richesses : promotion et responsabilisation des compétences ;
- L'excellence durable au travers de la créativité, l'innovation, l'efficacité, l'efficience et la démarche qualité des actions et de la communication ;
- Et le partenariat pour réussir ensemble.

2.1.5.3 Les visions du CARE

L'Algérie dispose d'un potentiel de développement économique et social très important. Pour le concrétiser, CARE s'attelle à partager la vision suivante :

- Construire une économie moderne, ouverte et intégrée à ses environnements régionaux et internationaux ;
- Promotion et développement du secteur privé, y compris par l'inclusion du secteur informel ;
- Etat fort, régulateur, et arbitre économique et social ;
- Dialogue et partenariat public privé ;
- Dialogue social responsable et approches participatives ;
- Développement et promotion des compétences y compris la diaspora ;
- Et la promotion des initiatives d'excellence et de développement durable.

³⁹ https://care.dz/fr/page/qui-sommes-nous-p88?b=bloc_98 Consulté le 06/11/2022 à 16h:59

⁴⁰ https://care.dz/fr/page/qui-sommes-nous-p88?b=bloc_97 Consulté le 06/11/2022 à 17h:30

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

2.1.5.4 Les domaines d'activités du CARE

Les domaines d'activités du CARE sont :

- Réalisation, diffusion d'études et de réflexions ;
- Élaboration de plaidoyers dans les domaines en rapport avec l'objet de l'association ;
- Initiation et participation au débat public par l'organisation de rencontres-débat de différents formats ;
- Participation au dialogue économique et social initié par les pouvoirs publics et autres parties prenantes ;
- Intégration et participation aux réseaux régionaux et internationaux pour la promotion des échanges autour du développement économique et social durable ;
- Et l'organisation de la formation, de l'information et du développement de capacités.

2.2 Les dispositifs législatifs et réglementaires

Depuis le sommet de Johannesburg en 2002, l'Algérie a intensifié ses actions dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, donnant ainsi une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques dans ses choix de modèle de société. Le gouvernement algérien a mis en œuvre une stratégie nationale de l'environnement et un plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable ⁴¹ qui :

Impliquent l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions ;

visent à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays (induire une croissance durable et réduire la pauvreté).

Mettent en place des politiques publiques efficaces visant à régler les externalités environnementales d'une croissance liées à des activités initiées de plus en plus par le secteur privé.

Les principaux objectifs de cette stratégie sont :

- L'amélioration de la santé et de la qualité de vie ;
- La conservation et l'amélioration de la productivité du capital naturel ;
- La réduction des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité ;
- Et la protection de l'environnement régional et global, s'est traduite dans les faits par :

Le développement du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des capacités institutionnelles et l'introduction d'instruments économiques et financiers.

⁴¹ Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable, 2002. P.37-38.

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

La mobilisation d'investissements importants, à travers le démarrage des premiers chantiers de l'environnement, pour enrayer la dégradation de l'environnement, voire renverser certaines tendances négatives.

Il n'y a pas de mesures contraignantes globales, pour une mise en œuvre de l'ensemble des composantes de la RSE (l'économie, le social, l'environnemental et l'éthique). Néanmoins plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été mis en place en vue d'organiser les relations du travail, de protéger la santé des salariés, de promouvoir le respect des droits humains, de protéger l'environnement et de lutter contre la corruption. En ratifiant les conventions internationales adéquates, l'Algérie a adapté en conséquence sa législation sociale et environnementale qui constitue un cadre propice à la mise en œuvre de la RSE.

2.2.1 Le code du travail

Il s'inscrit dans le prolongement des textes ratifiés, de la déclaration tripartite de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et à son suivi. Ce code définit les droits relatifs à l'emploi des enfants de plus de 16 ans et les conditions d'emploi des adolescents et de la maternité. Le code précise les conditions de travail des femmes et des enfants ainsi que celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs. Il notifie la représentation du personnel, favorisant ainsi le dialogue social au travail, et il régleme l'organisation du conseil de la formation professionnelle et de l'apprentissage⁴².

En ce qui concerne les droits de l'homme, l'Algérie entame un mandat de membre élu du conseil des droits de l'homme de l'ONU couvrant la période 2014-2016 lors de sa 25ème session à Genève. C'est sa première participation depuis son élection pour un nouveau mandat en novembre 2013, en tant que membre du conseil. Lors de cette session plusieurs éléments ont été mis en exergue⁴³ :

- L'approfondissement du processus démocratique et de l'état de droit, allant de pair avec la satisfaction des droits fondamentaux des citoyens ;
- La réalisation des objectifs du millénaire sur le développement avant 2015 : L'Algérie figurait parmi les 189 pays qui avaient adopté la déclaration du millénaire en septembre 2000 à l'issue du sommet du millénaire (ONU). Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont issus des actions et cibles contenues dans la déclaration, il s'agit de huit objectifs à atteindre pour l'année 2015 afin de répondre aux principaux challenges de développement dans le monde. Des plans et stratégies

⁴² <https://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm> Consulté le 07/11/2022 à 13h:20

⁴³ <https://www.un.org/fr/> Consulté le 07/11/2022 à 14h:54

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

nationales pour atteindre les OMD ont été lancés depuis 2000 particulièrement la stratégie nationale pour la lutte contre pauvreté et exclusion, ainsi que le plan national pour le renouvellement rural⁴⁴ ;

- Le rapport national 2010 sur les objectifs du millénaire pour le développement couvre, la période 2005-2010, pour chacun des huit objectifs retenus dans la déclaration du millénaire, la situation en Algérie, les enjeux, les étapes franchies dans la réalisation des différents objectifs, et les défis à relever ainsi que les moyens à mobiliser pour les atteindre ;
- Et les progrès enregistrés dans les domaines socioéconomiques, notamment l'aide conséquente à l'emploi des jeunes, la protection des droits de l'enfant et la promotion de la femme, y compris dans les assemblées élues⁴⁵.

2.2.2 Droit de l'environnement

L'Algérie a été classée 42ème pays dans le monde en matière de protection de l'environnement en 2011 sur 153 pays étudiés. C'est le premier pays dans le monde arabe et le 2ème en Afrique, selon un classement établi par des chercheurs américains de l'environnement en s'appuyant sur des mesures comme la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, des contraintes sur les écosystèmes, des traitements des déchets et de la gouvernance de l'environnement.

Dans ce cadre, l'Algérie a organisé des salons dédiés à l'environnement et au développement durable dont nous citerons à titre d'exemple le 1er Salon international de l'environnement, tenu du 5 au 8 mars 2012, qui a été consacré à l'exposition des équipements, des technologies et services de l'environnement, notamment dans le traitement de l'air, la gestion des déchets, les risques, les sites sols, l'exploitation des énergies renouvelables. La journée d'information au profit de la société civile⁴⁶ sur les enjeux de la conférence de l'ONU sur le développement durable (Rio+20) où les communications ont porté sur les positions défendues par l'Algérie et l'Afrique face aux défis des changements climatiques et en faveur de la consécration du développement durable. Par ailleurs, deux salons consacrés au développement durable ont été organisés du 15 au 17 octobre 2012 à Oran : le salon "Era" organisé par la chambre algéroallemande de commerce et d'Industrie et le salon

⁴⁴ <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/> Consulté le 07/11/2022 à 21h:15

⁴⁵ <https://www.unicef.org/algeria/protection-de-lenfant> Consulté le 07/11/2022 à 23h:11

⁴⁶ La journée organisée en Avril 2012 à Alger : l'objectif de cette journée était d'informer la société civile sur les enjeux et les thèmes de la Conférence de Rio+20, d'une part, et de l'éclairer sur les attentes de la Communauté internationale et, notamment, sur la position de l'Algérie sur les questions à l'ordre du jour d'autre part.

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

"EnviroAlgérie", parrainé par le ministère fédéral de l'économie et de la technologie d'Allemagne⁴⁷.

L'Algérie adopte actuellement des stratégies pour la préservation de l'environnement dans différents secteurs. Des politiques sectorielles sont élaborées et mises en œuvre dans les domaines: - de l'éducation et de la sensibilisation environnementale, - de la préservation et de l'économie de l'eau, - de la préservation des sols et des forêts, - de la préservation des écosystèmes sensibles (littoral, steppe, Sahara), - de développement rural et de l'amélioration du cadre de vie des populations, - de la dépollution industrielle, - de la protection du patrimoine archéologique, historique et culturel.

2.2.3 Lois dites de 2^{ème} génération pour le développement durable

Parmi les lois promulguées pour le DD nous citons les suivants :

2.2.3.1 *Loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets*

La présente loi a pour objet de fixer les modalités de la gestion, de contrôle et de traitement des déchets, sur la base des principes suivants⁴⁸:

- la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source ;
- l'organisation du tri, de la collecte, du transport et du traitement des déchets ;
- la valorisation des déchets par leur réemploi, leur recyclage et toute autre action visant à obtenir, à partir de ces déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie ;
- le traitement écologiquement rationnel des déchets ;
- Et l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leur impact sur la santé et l'environnement, ainsi que les mesures prises pour prévenir, réduire ou compenser ces risques.

2.2.3.2 *Loi n° 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable*

Cette loi a pour objet d'édicter les règles de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Ces règles ont pour fondement les principes suivants⁴⁹ :

- le principe de précaution et de prudence ;
- le principe de concomitance ;

⁴⁷ <http://portail.cder.dz/spip.php?article2758> Consulté le 08/11/2022 à 15h:03

⁴⁸ Journal officiel de la République algérienne n° 84, 29 décembre 2004, p. 13 à 21.

⁴⁹ <https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/le-ministere/le-minist%C3%A8re/textes-legislatifs-et-reglementaires/> Consulté le 08/11/2022 à 19h:40

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- le principe d'action préventive et de correction par priorité à la source ;
- Et le principe de participation et le principe d'intégration des techniques nouvelles. L'État assure aux citoyens un accès égal et permanent à toute information relative aux risques majeurs et il est institué, en vertu de la présente loi, un enseignement des risques majeurs dans tous les cycles d'enseignement.

2.2.3.3 *Loi n° 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral*

La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral. Elle porte la définition du littoral et, à l'intérieur, de la zone côtière qui fait l'objet de mesures de protection et de valorisation spécifiques⁵⁰. Il est créé un commissariat national du littoral, organisme ayant pour mission d'établir un inventaire complet des zones côtières et qui servira à élaborer un système global d'informations et une cartographie des zones côtières. Il est institué un plan d'aménagement côtier.

2.2.3.4 *Loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable*

Cette loi a pour objet la mise en œuvre d'une politique nationale de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Elle fixe les principes fondamentaux et les règles de gestion de l'environnement :

- La protection, la restructuration et la valorisation des ressources naturelles ;
- La restauration des milieux endommagés ;
- La prévention et la lutte contre toute forme de pollution et nuisance ;
- Et l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie, la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles disponibles.

Elle est formée par 114 articles répartis en 8 titres, à savoir : Dispositions générales (1) ; Instruments de gestion de l'environnement (2); Prescriptions de protection environnementale (3); Protection contre les nuisances(4); Dispositions particulières (5); Dispositions pénales (6); Recherche et constatation des infractions (7); Dispositions finales(8)⁵¹.

⁵⁰ Journal officiel de la République algérienne n° 10, 12 février 2002, p.18.

⁵¹ Journal officiel de la République algérienne n° 84, 20 juillet 2003, p.6.

2.2.3.5 Plan National Climat

Le plan national climat (PNC) constitue la pièce maîtresse de l'approche stratégique de l'Algérie pour contrer les effets du changement climatique et regroupe toutes les actions prévues ou prévues des secteurs à différents horizons couvrant les aspects d'adaptation aux changements climatiques et pour respecter ses engagements tels qu'exprimés dans la contribution déterminée au niveau nationale (CDN) et aussi d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce plan est constitué de 9 sections qui représentent un schéma global du plan, des objectifs, de la méthodologie, de la stratégie, des actions et du cadre financier ainsi que de toutes les annexes y afférentes. Le PNC est commandé par le gouvernement et couvre la période 2020-2025. Il est élaboré par le comité national climat (CNC) et traduit par le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables (MEER)⁵².

2.2.3.6 Décret exécutif n° 07-145 correspondant au 19 mai 2007 déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des avis d'impact sur l'environnement

En application des dispositions des articles 15 et 16 de la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003, relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, le présent décret a pour objet de déterminer le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des avis d'impact sur l'environnement⁵³.

2.2.3.7 Loi n° 19-05 correspondant au 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires

La présente loi fixe les dispositions générales applicables aux activités liées aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et des techniques nucléaires ainsi qu'aux sources de rayonnements ionisants. Elle vise également à : la protection des personnes, des biens et de l'environnement ; la sûreté et la sécurité nucléaires des installations nucléaires et des matières nucléaires ; la sûreté et la sécurité nucléaires des sources de rayonnements ionisants⁵⁴.

2.2.3.8 Loi n° 01-20 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

Les dispositions de la présente loi correspondant aux orientations et aux instruments d'aménagement du territoire de la nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national, fondées sur :

- Les choix stratégiques qui nécessitent un développement de cette nature ;

⁵² <https://www.cder.dz/> Consulté le 09/11/2022 à 09h:16

⁵³ Journal officiel de la République algérienne n° 34, 22 mai 2007, p. 105.

⁵⁴ www.joradp.dz Consulté le 09/11/2022 à 14h:15

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- Les politiques qui concourent à la réalisation de ces choix ;
- Et la hiérarchisation des instruments de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire⁵⁵.

2.2.3.9 *Loi n° 04-09 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable*

La présente loi a pour objet de fixer les modalités de promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable. Au sens de la présente loi, sont qualifiées d'énergies renouvelables⁵⁶ :

- les formes d'énergies électriques, mécaniques, thermiques ou gazeuses obtenues à partir de la transformation du rayonnement solaire, de l'énergie du vent, de la géothermie, des déchets organiques, de l'énergie hydraulique et des techniques d'utilisation de la biomasse ;
- Et l'ensemble des procédés permettant des économies d'énergies significatives par le recours à des techniques de construction pertinentes de l'architecture bioclimatique.

La promotion des énergies renouvelables est réalisée à travers :

- Un programme national de promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable, et un bilan annuel de l'usage des énergies renouvelables ;
- Et des instruments de promotion des énergies renouvelables, constitués par un mécanisme de certification d'origine et par un système d'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables. Il est créé un organisme national chargé de la promotion et du développement de l'utilisation des énergies renouvelables appelées "observatoire national de promotion des énergies renouvelables".

2.2.3.10 *Accord de coopération dans le domaine des transports maritimes entre le Gouvernement algérien et le gouvernement italien*

Le présent accord a pour objet de promouvoir la coopération entre les deux parties coopèrent afin de : promouvoir et développer la navigation maritime et l'industrie des transports maritimes entre les deux pays conformément aux normes internationales en la matière⁵⁷ , organiser les relations et les activités maritimes entre les deux pays et assurer une meilleure coordination , supprimer tous les obstacles qui entravent l'évolution des opérations de transport maritime entre les deux pays , déclencher les actions dans les domaines du

⁵⁵ <https://premier-ministre.gov.dz/fr> Consulté le 09/11/2022 à 16h:13

⁵⁶ Journal officiel de la République algérienne n° 52, 18 août 2004, p. 8.

⁵⁷ www.joradp.dz Consulté le 09/11/2022 à 23h:16

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

sauvetage en mer, de la lutte contre la pollution et la protection du milieu marin et l'échange d'informations entre les deux pays en vue de garantir les meilleures conditions de sécurité et de sûreté pour la navigation et l'industrie des transports maritimes entre les deux pays ; coopérer dans le domaine de la facilitation des procédures applicables aux navires, aux passagers, aux cargaisons et aux gens de mer embarqués à bord des navires des deux parties : unifier les positions au sein des forums et des organisations maritimes régionales et internationales, promouvoir la coopération dans les domaines de la gestion et de l'exploitation des ports, de la maintenance et de la réparation navale, promouvoir la coopération entre les opérateurs des secteurs maritimes et portuaires des deux pays et échanger des informations relatives aux législations maritimes et portuaires des deux parties. Cependant, il ne s'applique pas pour : les navires militaires et ceux exerçant des missions de garde-côtes, les navires gouvernementaux non destinés à des activités commerciales, les navires hôpitaux, les navires écoles, les navires de plaisance, les navires de recherche hydrographique, océanographique et scientifique, les navires de pêche, les navires destinés aux services portuaires, notamment le pilotage, le remorquage, le sauvetage et l'assistance en mer, ainsi qu'aux travaux maritimes⁵⁸.

Ce dispositif juridique est consolidé par les conventions et protocoles pris par la communauté internationale et/ou les pays de la région méditerranéenne, africaine, arabe et maghrébine au profit d'une meilleure protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles⁵⁹.

Ces politiques sont appuyées par la nouvelle fiscalité écologique basée sur les principes de pollueur payeur, afin d'inciter à des comportements plus respectueux de l'environnement par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Le fait générateur, le champ d'application, l'assiette et le recouvrement se déterminent selon la quantité et le degré du dommage et danger émis ou réalisé. L'origine de cette taxe est attribuée à l'économiste pigou (Taxe pigouviennne)⁶⁰.

Sur le plan du renforcement institutionnel, il est à noter la création de plusieurs institutions notamment :

- L'Observatoire national de l'environnement et du développement durable ;
- Le commissariat du littoral ;
- Agence nationale des déchets ;

⁵⁸ https://ambalgeri.esteri.it/ambasciata_algeri/fr/i_rapporti_bilaterali/cooperazione_politica/accordi Consulté le 10/11/2022 à 10h:23

⁵⁹ Programme des Nations Unies pour l'environnement, plan D'action pour la méditerranée, convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la méditerranée, Athènes 2007.

⁶⁰ <https://www.economie.gouv.fr/facileco/arthur-pigou/> Consulté le 10/11/2022 à 19h:58

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- Le centre national des technologies de productions plus propres ;
- Le centre de développement des ressources biologiques ;
- Le conservatoire des formations aux métiers de l'environnement ;
- L'école des métiers de l'eau ;
- Et l'agence nationale de l'urbanisme (ANURB).

2.2.3.11 Economie verte, le double objectif de la croissance et de la création d'emplois

L'Algérie a lancé, en 2012, une initiative destinée à promouvoir la création d'emplois et l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte, vu le potentiel intéressant pour la création d'entreprises et d'emplois. C'est à l'occasion d'une conférence organisée en Algérie, le 28 mars 2012, par le programme "développement économique durable" (DEVED) de la GIZ et la direction générale de la PME du ministère de l'Industrie, sur "L'employabilité et l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie" qu'il a été question de la nécessité d'introduire les métiers liés à l'économie verte dans les listes d'activités proposées par les dispositifs publics pour la promotion de l'emploi de jeunes. Cette initiative permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de création d'emplois⁶¹.

Selon une étude élaborée par l'agence de coopération allemande au développement (GIZ), plus de 1,4 million d'emplois pourront être créés en Algérie à l'horizon 2025. L'étude démontre qu'un grand nombre de personnes, notamment des jeunes, activent actuellement dans des activités inhérentes à l'économie verte, citant le recyclage des déchets ménagers, l'agriculture, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, le bâtiment vert, la gestion des espaces verts ainsi que les services liés à l'environnement⁶².

A cet effet, Le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement algérien, le ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et le GIZ Algérie ont produit un guide des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat vert. Ce guide a été conçu comme un outil de vulgarisation et d'orientation pour les jeunes porteurs de projets en économie verte⁶³.

2.2.4 Les coopérations internationales

Les objectifs de cette coopération sont la mise en place d'actions pour la conservation de la diversité biologique et utilisation durable de ses éléments, le partage juste et équitable

⁶¹https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf Consulté le 11/11/2022 à 12h:25

⁶² <https://www.giz.de/en/worldwide/26472.html> Consulté le 11/11/2022 à 15h:53

⁶³ <https://www.industrie.gov.dz/fr/ministre/> Consulté le 11/11/2022 à 18h:44

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

des ressources génériques, transfert appropriés des technologies et la gestion de la biotechnologie avec répartition de ses avantages.

2.2.4.1 *Projet PNUD*

Cette coopération concerne le renforcement des capacités nationales pour la protection de l'environnement, et la conception du guide pour l'Institutionnalisation de l'approche Genre qui s'inscrit dans le processus de renforcement des capacités en matière de genre en Algérie. Le rapport a pour objectif principal de guider les gestionnaires de programmes dans le montage et la gestion de leurs activités pour une pleine prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶⁴.

2.2.4.2 *Projet avec le Fonds Mondial pour l'Environnement*

Ce projet consiste en la mise en place d'un système de gestion de la pollution pétrolière et l'élaboration de stratégie et programme national sur la diversité biologique, ainsi que la mise en place du programme d'action pour la méditerranée ciblant la pollution d'origine tellurique.⁶⁵

2.2.4.3 *Projet avec le METAP couvrant*

Le plan national d'action environnementale

L'Aménagement et la gestion et planification des zones sensibles.

2.2.4.4 *Projet avec la Banque Mondiale*

Qui vise le contrôle de la pollution industrielle dans la zone d'Annaba, zone de densité d'activités industrielle et urbaine⁶⁶.

2.2.4.5 *Projet avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)*

Qui se rapporte au développement durable du littoral algérien⁶⁷.

2.2.4.6 *La coopération Algérie –Union Européenne*

A ces programmes cités s'ajoute un programme de coopération développé dans le cadre de l'initiative SPRING (soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive), qui met l'accent sur un appui lié à la transformation démocratique et au renforcement des institutions ainsi qu'à la croissance et au développement économique durable et inclusif.

⁶⁴ <https://www.undp.org/fr/algeria> Consulté le 11/11/2022 à 22h:37

⁶⁵ <https://www.theglobalfund.org/fr/> Consulté le 12/11/2022 à 10h:15

⁶⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/> Consulté le 02/11/2022 à 15h:13

⁶⁷ <https://www.rempec.org/fr> Consulté le 12/11/2022 à 22h:16

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

Il s'agit d'un programme d'appui à la gouvernance dont le but est, d'une part, de consolider l'état de droit et, d'autre part - dans une perspective d'équité, d'égalité et de réduction des disparités -, d'accompagner la dynamique de développement de l'Algérie et de contribuer à renforcer l'expertise de divers organismes impliqués dans la gouvernance politique et économique de l'Algérie⁶⁸.

En plus de ces deux domaines d'intervention, des actions sont développées en faveur de la communication, des media et de la transparence. Les organismes concernés par le programme sont l'assemblée nationale populaire, le conseil de la nation, l'office de lutte contre la corruption, la cour des comptes, des écoles de journalistes, le barreau des avocats, etc.

D'autres projets sont actuellement en cours de validation, tels que la gouvernance environnementale et biodiversité, la gestion des déchets et économie circulaire et enfin l'appui à la mise en œuvre du plan national climat.

2.2.5 Les conventions de L'Algérie dans le cadre du Développement durable

Le désir de l'Algérie de protéger l'environnement a été repris dans divers conventions, la liste des conventions internationale et régionale ratifiées par l'Algérie en matière de développement durable est :

2.2.5.1 *La convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques*

L'objectif ultime de la convention est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre "à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse (induite par l'homme) du système climatique". Elle précise qu'"un tel niveau devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, pour garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée et pour permettre au développement économique de se poursuivre de manière durable". L'Algérie a signé le 13 juin 1992⁶⁹.

2.2.5.2 *La convention sur la diversité biologique*

La convention sur la diversité biologique (CDB) est un traité international juridiquement contraignant qui a trois principaux objectifs ⁷⁰:

- La conservation de la diversité biologique ;

⁶⁸ <https://european-union.europa.eu/> Consulté le 13/11/2022 à 13h:10

⁶⁹ <https://unfccc.int/fr/> Consulté le 13/11/2022 à 22h:18

⁷⁰ <https://www.un.org/fr/observances/biological-diversity-day/convention> Consulté le 13/11/2022 à 00h:08

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- L'utilisation durable de la diversité biologique ;
- Et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Son but général est d'encourager des mesures qui conduiront à un avenir durable.

2.2.5.3 La convention des nations unies sur la lutte contre la désertification

L'Algérie signe en 14 octobre 1994⁷¹.

2.2.5.4 Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948

L'Algérie a signé en 19 octobre 1962⁷².

2.2.5.5 La convention (n°111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958

L'Algérie signe en 12 juin 1969⁷³.

2.2.5.6 Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Ils ont galvanisé des efforts sans précédent pour répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde et arrivent à expiration à la fin 2015. Pour leur succéder, l'ONU a travaillé avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires pour exploiter la dynamique dégagée par les OMD et élaborer un programme ambitieux pour l'après-2015⁷⁴.

2.3 La plateforme RSE

La plateforme RSE est un site web consacré à la RSE en Algérie, qui permet d'échanger des bonnes pratiques d'entreprises, cette plateforme répond aux attentes des entreprises et organisations professionnelles algériennes.

2.3.1 Présentation de la plateforme RSE ALGERIE

En Algérie, la RSE se développe progressivement mais inégalement selon les secteurs et la taille des entreprises. La visibilité reste encore limitée concernant ses conditions de mise en œuvre et ses résultats. L'Institut algérien de gouvernance d'entreprise, Hawkama El Djazaïr, et l'ORSE, Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises, avec le soutien

⁷¹ https://www.un.org/fr/events/desertification_decade/convention.shtml Consulté le 14/11/2022 à 10h:16

⁷² <https://www.ilo.org/> Consulté le 14/11/2022 à 18h:06

⁷³ <https://www.ilo.org/> Consulté le 15/11/2022 à 18h:30

⁷⁴ <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/> Consulté le 15/11/2022 à 20h:06

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

précieux de partenaires publics et privés, ont souhaité accompagner cet essor en créant une plateforme d'échange sur la RSE ainsi que un site internet. Constituée d'une diversité d'acteurs engagés dans une démarche de progrès, la plateforme a pour objectif de faire connaître les bonnes pratiques des entreprises en matière de RSE et de développement durable et faciliter le partage d'expériences notamment grâce à des réunions de travail thématiques/sectorielles. Le site gratuit et accessible à tous: donne de la visibilité aux bonnes pratiques des entreprises répertoriées par thème (Gouvernance, Droits de l'homme, Relations et conditions de travail, Environnement etc.), par secteur (Agro-alimentaire, Automobile, Banques, BTP, Energie, Santé etc.) et par taille. Présente les divers instruments et référentiels sur la RSE et le développement durable, valorise les initiatives publiques et privées sur la RSE et le développement durable⁷⁵.

Un site à 3 niveaux d'information La multiplicité des définitions, des approches et des modes d'intervention en matière de RSE ne facilite pas sa compréhension et son appropriation. Pour appréhender la RSE dans sa globalité et dans ses spécificités, le site propose 3 niveaux d'information:

2.3.1.1 La partie <<RSE à l'international>>

Recense les textes fondamentaux et instruments internationaux et régionaux (ONU, OIT, OCDE, Union africaine, Ligue des Etats Arabes, Union européenne etc.) qui permettent le Développement de la RSE⁷⁶.

2.3.1.2 La partie <<référentiels internationaux>>

Présente les référentiels RSE tels que le pacte mondial des nations-unies, le global reporting initiative (GRI) ou la norme ISO que peuvent utiliser les entreprises pour structurer et formaliser leurs démarches RSE Pour tous les instruments et référentiels répertoriés, il est possible d'approfondir la recherche : en consultant les sites officiels en téléchargeant des documents de présentation, des outils de mise en œuvre, des rapports⁷⁷.

2.3.1.3 La partie << RSE en ALGERIE>>

Permet d'avoir une vision globale des réglementations et initiatives publiques en matière de RSE et de développement durable Elle recense les différentes formes de

⁷⁵ <https://www.orse.org/> Consulté le 15/11/2022 à 23h:31

⁷⁶ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 09h:15

⁷⁷ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 10h:30

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

mobilisation locale (Appropriation des référentiels RSE par les acteurs algériens, labels, chartes, codes éthiques etc.). On retrouve également dans cette partie, une boîte à outils (guides, lignes directrices etc.), des rapports d'entreprises et des études portant sur la RSE⁷⁸.

2.3.1.4 La sous-rubrique

«Réseaux et acteurs» cartographie (de manière non exhaustive) les acteurs engagés dans des réflexions et des démarches sur le développement responsable et inclusif (réseaux de femmes entrepreneurs, associations environnementales, think tank, organismes publics etc.). En effet, le succès et la légitimité de la RSE repose en grande partie sur l'écoute et le dialogue permanent avec les parties prenantes de l'entreprise⁷⁹.

2.3.1.5 Bonnes pratique d'entreprise

Donner de la visibilité aux bonnes pratiques des entreprises en Algérie Pour croiser les expériences et partager des éléments de méthode, les entreprises ont la possibilité de soumettre en ligne des bonnes pratiques synthétiques : Contexte et enjeux ; présentation de la démarche ; objectif(s) à atteindre ; moyens mobilisés Une bonne pratique décrit l'action d'une entreprise en matière de gouvernance, de droits de l'homme, de relations et conditions de travail, d'environnement, d'engagement auprès de la communauté et développement local etc. Sur le site, les bonnes pratiques peuvent être recherchées par une entrée thématique, sectorielle ou par taille⁸⁰.

2.4 Les pratiques de <<bonne gouvernance en Algérie>>

Les organismes de contrôle et de surveillance, considèrent la bonne gouvernance comme la définition des tâches et des responsabilités. La gouvernance constitue notamment un challenge aussi bien pour l'entreprise que pour les organisations institutionnelles appelées à promouvoir le dialogue et la concertation avec l'état, et à améliorer leur fonctionnement sur la base de critères de la transparence, l'efficacité, l'équité devant les droits et devoirs et le partage des responsabilités. L'économie algérienne renferme un potentiel de croissance et de développement hors hydrocarbures considérable. Dans le but de le libérer, des réponses vigoureuses sont nécessaires, certaines ayant commencé à se mettre en place notamment ces

⁷⁸ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 11h:10

⁷⁹ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 14h:44

⁸⁰ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 22h:15

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

dernières années, tels les importants investissements publics lancés en vue de renforcer les infrastructures, et certaines mesures réglementaires favorables à l'entreprise⁸¹.

Cependant, c'est aux entreprises de garantir les conditions internes de leur performance, de drainer les financements et autres ressources nécessaires à leur développement et de garantir la stabilité nécessaires à leur pérennité. Toutes ces exigences passent par leur bonne gouvernance. En effet, la pleine mutation du contexte économique algérien pousse les entreprises ainsi que les administrations à s'initier à la bonne gouvernance. Pour ce faire, la démarche consiste à conduire progressivement les entreprises et les administrations vers cette exigence pour de meilleures pratiques de gestion. C'est dans cette optique qu'a été créé l'institut algérien de gouvernance d'entreprise « Hawkama El Djazaïr ».

2.4.1 Hawkama EL Djazaïr : institut de gouvernance d'entreprise

L'institut algérien de gouvernance d'entreprise a été lancé par le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care)⁸².

Ce projet c'est inscrit dans le cadre de la pérennisation du code algérien de gouvernance d'entreprise, avec le soutien du ministère de la PME et de l'artisanat. C'est une réalisation qui est née d'une initiative publique/privée, s'adressant à l'entreprise et à l'ensemble de ces parties prenantes.

2.4.1.1 Les missions et les objectifs de Hawkama EL Djazaïr

La mission de Hawkama El Djazaïr est de développer la performance du tissu économique en Algérie par la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise à travers des activités de formation, d'information, de conseil, d'études et de plaidoyer⁸³.

Ses objectifs étant de vulgariser et répandre les principes de gouvernance d'entreprise, d'appuyer les entreprises dans la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance et d'encourager l'introduction du critère de « gouvernance » dans l'accès au financement. Il s'agit également de contribuer à améliorer le cadre juridique et réglementaire se rapportant à la gouvernance d'entreprise et de contribuer à la formation de ressources humaines au sein et autour de l'entreprise, d'associer également l'entreprise algérienne à la

⁸¹ http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/ Consulté le 16/11/2022 à 23h:27

⁸² <https://care.dz/> Consulté le 17/11/2022 à 09h:33

⁸³ <https://care.dz/> Consulté le 17/11/2022 à 10h:50

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

dynamique internationale de travaux et de réflexion sur les questions de gouvernance et de responsabilité sociale de l'entreprise⁸⁴.

3 Section 3 : l'adoption de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans les entreprises algériennes

Afin de s'inscrire dans une démarche de RSE étant plus proches des pratique définies par la norme ISO 26000, la conformité aux standards internationaux de management est un passage obligatoire pour suivre la voie de la RSE, a travers cette section nous présenterons l'état de la normalisation en Algérie, ainsi que un exemple d'adoption d'une entreprise algérienne la norme ISO 26000.

3.1 L'état de normalisation en Algérie

Avec la globalisation des marchés et l'accélération des changements technologiques, la normalisation et certification deviennent pour les acteurs économiques des outils de développement des échanges.

3.1.1 Présentation de l'institut algérien de normalisation (IANOR)

L'institut Algérien de normalisation (IANOR) a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par Décret Exécutif n° 98-69 du 21 février 1998 modifié et complété par le décret exécutif n° 11-20 du 25 janvier 2011⁸⁵.

Il est chargé de⁸⁶ :

- L'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes ;
- La centralisation et la coordination de l'ensemble des travaux de normalisation entrepris par les structures existantes et celles qui seront créées à cet effet ;
- L'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité ainsi que la délivrance d'autorisation de l'utilisation de ces marques et le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur ;
- La promotion de travaux, recherches, essais en Algérie ou à l'étranger ainsi que l'aménagement d'installations d'essais nécessaires à l'établissement de normes et à la garantie de leur mise en application ;
- La constitution, la conservation et la mise à la disposition de toute documentation ou information relative à la normalisation ;

⁸⁴ <https://www.algeriacorporategovernance.org/> Consulté le 17/11/2022 à 15h:14

⁸⁵ Journal officiel de la République algérienne n° 11, 1 Mars 1998, p. 20.

⁸⁶ http://www.ianor.dz/index.php?id_page=2 Consulté le 18/11/2022 à 19h:36

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- L'application des conventions et accords internationaux dans les domaines de la normalisation auxquels l'Algérie est partie ;
- Assure le secrétariat du conseil national de la normalisation (CNN) et des comités techniques de normalisation ;
- L'Institut Algérien de Normalisation est en outre le point d'information algérien sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et ce conformément à l'accord OTC de l'organisation mondiale du commerce ;
- Et en outre, l'institut participe aux travaux des organisations internationales et régionales de normalisation et y représente l'Algérie, le cas échéant.

3.1.1.1 Les missions de l'IANOR

Le développement récent de la normalisation a été marqué par l'importante impulsion donnée à la normalisation internationale par la mondialisation qui s'impose progressivement. Avec la globalisation des marchés et l'accélération des changements technologiques, normalisation et certification deviennent pour les acteurs économiques des outils de développement des échanges. Dans ce contexte, le rôle de l'IANOR est d'animer cette activité de normalisation et de répondre aux attentes des acteurs économiques et d'anticiper l'évolution de leurs besoins⁸⁷.

L'IANOR a constitué une équipe pluridisciplinaire expérimentée autour de quatre grands métiers au service des entreprises et collectivités pour⁸⁸ :

- Élaborer les référentiels demandés par les acteurs économiques ;

L'IANOR aide les acteurs socio-économiques à élaborer les référentiels normatifs dont ils ont besoin pour leur développement stratégique et commercial, en leur facilitant l'accès au processus de normalisation, à l'information et en assurant des services d'accompagnement.

- Aider les acteurs à accéder aux référentiels normatifs ;

L'IANOR conçoit et fait évoluer une gamme de produits et services d'information ciblés à travers des supports faisant appel aux techniques les plus récentes.

- Aider les acteurs à appliquer les référentiels normatifs ;

A travers des prestations de formation, audit, conseil et accompagnement, l'IANOR aide les entreprises à intégrer, dans leur stratégie comme dans leur vie quotidienne, l'approche des référentiels et les démarches de progrès.

⁸⁷ IANOR. Catalogue des normes algériennes, 2014. P.5.

⁸⁸ https://www.ianor.dz/index.php?id_page=11 Consulté le 20/11/2022 à 10h:38

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- Et proposer une offre de certification.

Devant la prolifération de l'offre, la certification de produits devient de plus en plus un argument commercial et de marketing vis-à-vis de consommateurs de plus en plus informés. L'IANOR propose une certification de produit (marque TEDJ), en s'appuyant sur des référentiels normatifs algérien.

Ces missions engagent l'IANOR dans tous les secteurs économiques, et notamment dans tous les domaines autres les nouvelles technologies, en s'appuyant sur de nouvelles normes, construisent le monde de demain.

3.2 Le projet MENA RS- ISO 26000

Le projet concerne l'assimilation, l'utilisation de l'ISO 26000 et la mise en œuvre de la RSE dans la région du moyen orient et d'Afrique du nord (MENA). Il cible 8 pays pilotes, à savoir, l'Algérie, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, et la Tunisie et couvre une série d'actions visant à créer une équipe d'experts nationaux et régionaux, qui pourront assister un certain nombre d'organisation pilotes volontaires à appliquer l'ISO 26 000 dans les différents pays. Le projet est financé par l'agence suédoise de coopération et de développement international (Sida)⁸⁹.

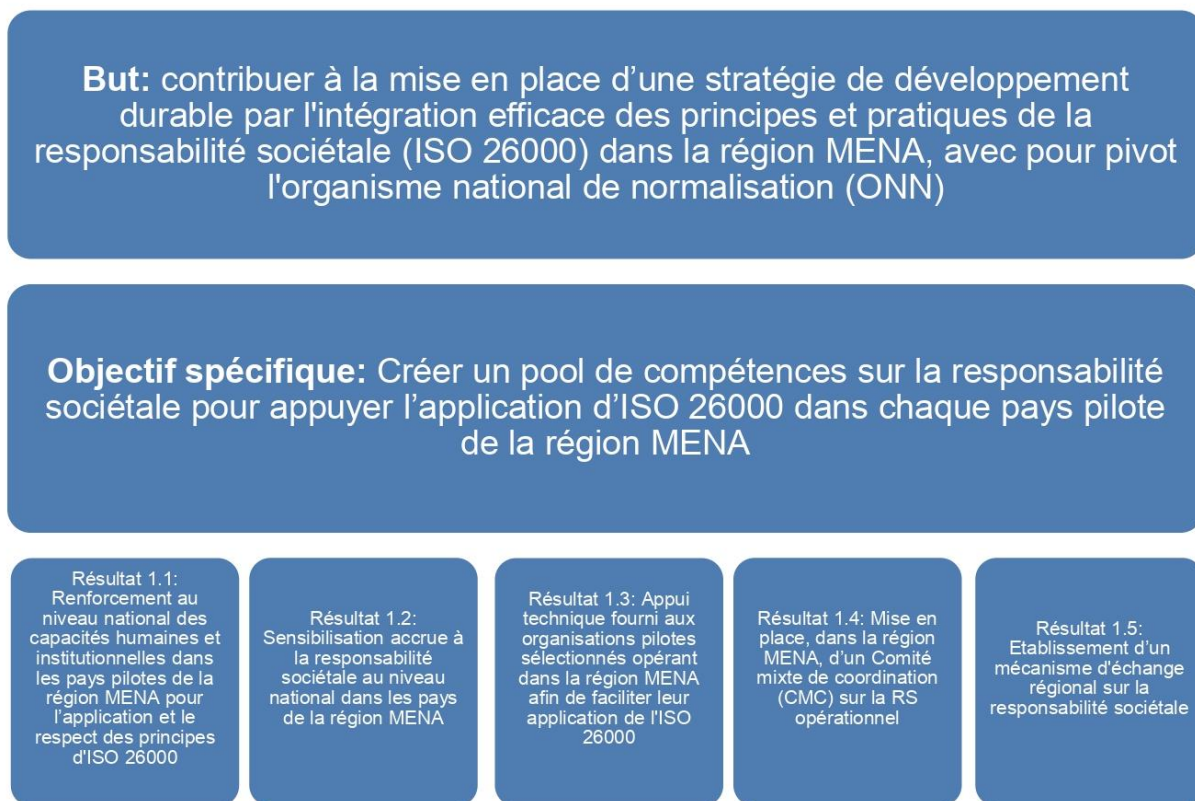
L'objectif principal est de renforcer les capacités d'actions dans chacun des pays sélectionnés, en s'appuyant sur l'organisme national de normalisation (ONN) en priorité. Il vise à construire des capacités locales spécifiques à la mise en œuvre de l'ISO 26 000 pour permettre aux organisations d'en appliquer les principes au sein de leurs activités. Dans chaque pays, un consortium d'experts nationaux de l'application de l'ISO 26000 est créé dans le cadre du projet, afin d'aider un ensemble d'organisations dans les pays partenaires de la région, à appliquer les principes de la responsabilité sociale dans leurs activités. Pour cela, les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays pilotes et les pays partenaires de la mise en œuvre de l'ISO 26 000 ont été recommandés. Plusieurs actions telles que la formation de formateurs impliquant des professionnels industriels, des gouvernements, des organisations de consommateurs, sont réalisées. Le projet met en place un mécanisme de coordination qui implique les ONN et les autres acteurs de chaque pays. La durée du projet est de 4 ans. Il est déployé en deux phases, la première mise en œuvre en 2011 et la seconde

⁸⁹ <https://www.iso.org/fr/iso-sr-mena.html> Consulté le 20/11/2022 à 13h:02

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

phase de 2012 à 2014⁹⁰. Depuis le lancement du programme en 2011 à ce jour, 18 organisations algériennes ont adopté cette norme⁹¹. (Tableau N 01.)

Figure N 06 : le but et objectif du projet MENA



Source : <https://www.iso.org/fr/> consulté le 20/11 :2022 à 11h :25

⁹⁰ <https://www.iso.org/fr/iso-sr-mena.html> Consulté le 20/11/2022 à 13h:44

⁹¹ W.BERBER, H. Hadj Slimane, N.Benslim, la responsabilité sociale comme levier d'innovation de l'entreprise : cas du groupe Amor Benamor, Revue des sciences commerciales, université Mostaganem, 2016. P.416.

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

Tableau N 01 : les entreprises algériennes adoptant la norme ISO 26000.

Date d'adoption	Entreprise	Secteur d'activité
2011	-L'entreprise privée NCA – Rouïba – Le laboratoire public CETIM– Boumerdes	-Agro-alimentaire (jus de fruit) - Centre d'étude et de Services Technologiques de l'Industrie
2012	-L'entreprise publique ENAC– Alger -L'entreprise privée Condor– BBA -L'entreprise privée SASACE. Bou Ismail -L'entreprise privée ETRHB Haddad -Algérie Télécom	Industrie (Sonatrach) - Electronique et électroménager - Industrie (Sacs Enduits) -BTP - Service
2013	L'entreprise publique Groupe Saidal Alger -L'entreprise publique SEAAL -L'entreprise publique COSIDER ALREM -L'entreprise publique SOCOTHYD -L'entreprise publique CTTT – ALGER -L'université ENSM – Alger -L'entreprise publique Hydro Aménagement – Rouïba	- Industrie pharmaceutique -Distribution (eau, assainissement) - BTP -Industrie Parapharmaceutique - Contrôle technique des TP -Enseignement -Industrie, distribution, BTP
2014	- SARL Multicatering Algérie -Amimer Energie -NAFTAL/ branche carburant	- Service (Restauration) -Industrie (centrale électrique..) -Distribution

Source : <https://www.iso.org/fr/> consulté le 22/11/2022 à 07h :06

3.3 L'entreprise algérienne et l'ISO 26000

La responsabilité sociale des entreprises et leurs pratiques d'approvisionnement responsable sont de plus en plus visibles, pour prouver leurs compétences les entreprises se tournent vers des normes de responsabilité sociale comme ISO 26000, dans cette article nous allons présenter une entreprise algérienne certifiée par la norme ISO 26000, la société nouvelle conserverie de Rouïba.

3.3.1 La société nouvelle conserverie de Rouïba

La société Nouvelle conserverie de Rouïba (NCA Rouïba) NCA Rouïba est une entreprise privée créée le 2 mai 1966 par la famille Othmani, qui est par ailleurs l'actionnaire principal de Coca Cola Algérie. A ce jour, l'entreprise NCA offre emploi 508 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 5 986 525 (en milliers DA)⁹². Le 28 juin 2008, NCA Rouïba remporte le prix national de l'environnement 2008, d'un montant de un million de dinars, parmi 21 entreprises candidates. Ce prix est la consécration finale de la politique entreprise par le ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, qui vise à mettre en place une stratégie industrielle fondée sur les instruments de management

⁹² <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 22/11/2022 à 11h:20

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

environnemental. Cette entreprise a reçu en décembre 2013 le premier prix de l'innovation⁹³ dans le cadre de la RSE. Elle a été primée pour avoir mis en place un système d'observation du « bien être » des employés au sein de l'entreprise. Les concepteurs de ce système estiment que « plus le bien être règne au sein d'une entreprise plus celle-ci devient performante ». L'entreprise a pour objectifs de doubler la surface de son site actuel afin d'étendre sa capacité de production et d'agrandir sa plateforme logistique. L'entreprise a prévue également, de lancer de nouvelles contenances et saveurs dans le cadre du développement du packaging PET (Polyéthylène et Terephthalate) et de la nouvelle gamme Rouïba Junior, et enfin de développer l'export essentiellement vers le marché Tunisien. Pour cela, l'entreprise s'est dotée notamment de moyens lui permettant d'évoluer dans un environnement industriel et administratif interne efficace, performant et structuré. En effet, l'entreprise suit des procédures conformes aux normes ISO 9001, 14001 et 22000, ces certifications s'appuient également sur une démarche de World Class Manufacturing qui consiste à mettre la qualité des produits au niveau des meilleurs standards mondiaux. Dans le cadre d'une gouvernance socialement responsable impliquant l'efficacité économique, la préservation de l'environnement et la valorisation de l'homme, l'entreprise adopte un management participatif permettant à chacun de développer son sens des responsabilités et la volonté d'innover. L'une de ses priorités, les ressources humaines, car pour l'entreprise, la réussite repose sur leurs compétences et sur leur sens de la responsabilité citoyenne et écologique. C'est dans ce but que l'entreprise a créé l'observatoire bien être et motivation⁹⁴.

3.3.1.1 Contexte en enjeux de la société NCA Rouïba

Dans une logique de remise en question permanente et d'amélioration continue, NCA Rouïba a créé cet observatoire. Dans le but de mesurer à travers des enquêtes, à un moment précis de la vie de l'entreprise, le climat général qui la caractérise. Un comité SPI « Savoir-Performance-Innovation », est créé pour traiter les résultats de l'observatoire et suivre les projets lancés. La mise en œuvre de l'observatoire et du comité SPI a été réalisée suite à un diagnostic impliquant les ressources humaines, le service management et les salariés sous la forme d'interviews, de rencontres et de séances de travail. A l'origine de cette innovation la conviction du top management que seules la conjugaison des talents, le dialogue et

⁹³ La journée nationale de l'innovation 10 décembre 2013.

⁹⁴ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 23/11/2022 à 23h:17

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

l'innovation peuvent contribuer à améliorer les pratiques de l'entreprise et cela en intégrant les principes du développement durable et la notion d'équité sociale⁹⁵.

3.3.1.1.1 L'observation Bien être et motivation

les enquêtes de l'observatoire peuvent aborder différents aspects de la vie de l'entreprise tels que la communication de la direction générale, la politique de l'entreprise, les attentes des salariés, l'adhésion aux valeurs, la perception du management, le cadre de vie, la rémunération, le relationnel...L'expression de la satisfaction des salariés porte sur les conditions de travail, l'administration du personnel et rémunération, le développement professionnel, la qualité du management et enfin la communication et les relations internes⁹⁶.

3.3.1.2 Objectifs à atteindre pour la NCA Rouïba

En ce qui concerne les salariés, c'est d'attirer les meilleurs éléments, de renforcer la motivation de ses derniers et leur adhésion au projet de l'entreprise, et enfin de favoriser un climat propice à l'expression des compétences, à la recherche de la performance et de l'innovation. Dans le cadre du management, l'entreprise dispose d'indicateurs structurés et récurrents, utiles à la formulation d'objectifs de progrès. Elle cherche également à renforcer la pertinence et l'objectivité de l'évaluation de la gestion des ressources humaines et de la qualité du management. NCA Rouïba tente de renforcer la qualité des pratiques de management et des outils de pilotage afin de créer de la valeur, et valoriser le capital humain de l'entreprise. La communication⁹⁷ :

3.3.1.2.1 En interne

L'entreprise communique auprès des parties prenantes internes en utilisant le support informatique, ainsi que l'affichage papier et diffuse régulièrement des comptes rendus.

3.3.1.2.2 En externe

L'observatoire a été présenté :

- Aux journées portes ouvertes « ISO 26000 et entrepreneuriat durable » organisées par le programme DEVED-GIZ2 ;
- Lors de la conférence Développement Durable et RSE « Leviers de croissance pour les PME CGD » ;
- Lors de l'atelier sur l'ISO 26000 organisé par l'APAB ;

⁹⁵ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 24/11/2022 à 09h:18

⁹⁶ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 24/11/2022 à 12h:54

⁹⁷ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 24/11/2022 à 19h:38

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- De la journée Algéro-suédoise sur la RSE organisée par l'Ambassade de Suède ;
- Lors de la conférence sur la RSE à l'école nationale polytechnique ;
- Durant les 5 journées de sensibilisation nationale organisées par l'IANOR dans les principales villes du pays (Alger, Annaba et Oran) ;
- Et à l'étranger, NCA Rouïba a présenté l'observatoire lors du Régional Workshop de Marrakech (Maroc) et lors de l'ISO26000 Developing country workshop à Genève (Suisse).

3.3.1.2.3 Perspectives

Des projets structurant sont lancés par le comité SPI qui portent sur :

- La mise en place d'un nouveau système de rémunération & convention collective ;
- La conception d'un système globale de management de la performance ;
- L'amélioration de la prise en charge du volet santé des salariés ;
- Le réaménagement des espaces de vie des employés en espace conviviale et moderne ;
- Et l'organisation de teams building et journées ROUIBA.

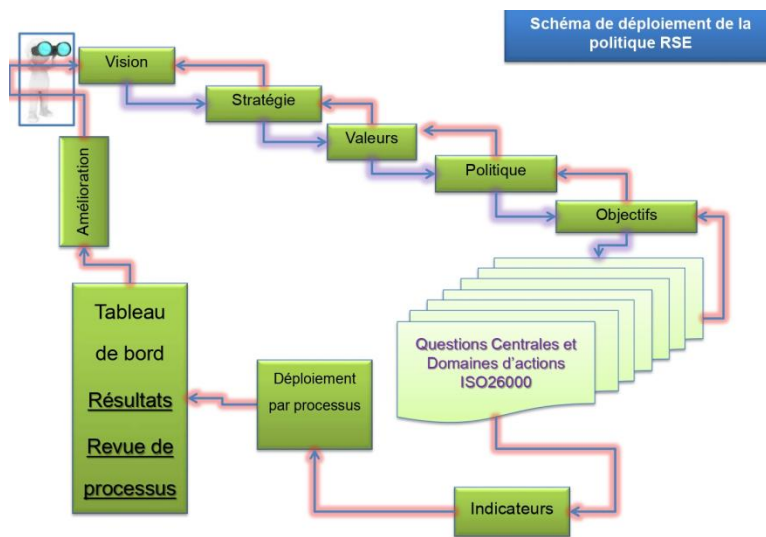
3.3.1.3 *Mesure prise par la NCA Rouïba pour la mise en œuvre de l'ISO 26000*

Les mesures prises par la NCA Rouïba au sujet de la mise en œuvre de L'ISO 26000 sont⁹⁸ :

- Installation d'un comité de projet ;
- Élaboration de la planification de projet et des livrables intermédiaires ;
- Evaluation des résultats du premier plan d'action RS élaboré durant la phase 2012-2013 ;
- Revue de toute la démarche après analyse des résultats du projet et lancement d'une phase en 2013-2014 : travail avec l'expert national sur :
- La révision de la vision, mission et valeurs de l'entreprise ;
- La mise à jour des axes stratégiques et déclinaison des objectifs en indicateurs ;
- L'implication du partenaire social dans la démarche ;
- La valorisation des bonnes pratiques déjà existantes ;
- La participation et communication lors de plusieurs rencontres, séminaires, journées de sensibilisation, site RSO-Algérie, ... ;
- Et l'actualisation du plan d'actions RS.

⁹⁸ <https://www.iso.org/fr/> Consulté le 25/11/2022 à 12h:49

Figure N 07 : le déploiement de la politique RSE de NCA Rouïba.



Source : <https://www.iso.org/fr/> consulté le 26/11/2022 à 18h :33

3.3.1.4 Les bénéfices de l'ISO 26000 pour NCA Rouïba

Principaux bénéfices à ce jour⁹⁹:

- Amélioration de l'engagement et de la motivation du personnel ;
- Programme efficace de gestion des déchets grâce au tri, au recyclage et à la récupération ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Diminution de la consommation d'eau et de sa contamination;
 - Amélioration de l'implication auprès de la communauté locale grâce aux dons, au mécénat et au parrainage d'œuvres de bienfaisance ;
 - Et la publication d'un rapport de développement durable selon le modèle de la Global Reporting Initiative (GRI) Comment ISO 26000 a-t-elle permis de réaliser ces bénéfices?

Dans un premier temps, Rouïba a établi un comité de projet consacré à la mise en œuvre de la norme et a défini un plan d'action. Plus de 50 parties prenantes clés ont été identifiées dans le cadre de ce processus qui a impliqué la révision et la mise à jour des contrats et des codes d'éthique conclus avec les sous-traitants et les fournisseurs, afin

⁹⁹ <https://www.iso.org/fr/> Consulté le 26/11/2022 à 22h:30

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

d'inclure des conditions relatives à la santé et la sécurité au travail ainsi qu'au management environnemental. Les diverses dimensions de la responsabilité sociétale ont été incorporées dans les systèmes de management intégrés. Un nouveau cadre de relations avec les salariés a été élaboré en association avec les syndicats et les représentants des travailleurs, incorporant des mesures et des politiques visant à prévenir la discrimination et promouvoir le bien-être sur le lieu de travail. Une nouvelle politique de rémunération a également été instaurée. En outre, Rouïba a mis en place un «Observatoire Bien-être et motivation» pour surveiller le climat général régnant au sein de l'entreprise à un moment donné de son parcours. En soutien aux efforts engagés dans le pays, Rouïba a participé à un certain nombre d'initiatives de responsabilité sociétale aux niveaux national et international, notamment en parrainant l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise qui vise à promouvoir des pratiques socialement responsables en Algérie, ou en contribuant à l'élaboration d'un code d'éthique pour les producteurs de boissons par le biais de l'association des producteurs algériens de boissons (APAB). Enfin, des réunions, des conférences et des journées portes ouvertes ont également été menées pour mieux faire connaître les initiatives de l'entreprise et les enjeux de responsabilité sociétale¹⁰⁰.

3.3.1.5 L'Identification de la responsabilité sociétale de NCA Rouïba et l'identification de ses parties prenantes

Les actions fondamentales que la NCA Rouïba s'est appuyé pour la mise en place d'une démarche RSE sont ¹⁰¹:

- Les Actionnaires ;

Rentabilité

Dividendes/ Actions en bourse

- Les salariés ;

Relations et conditions de travail (Bien être : Observatoire).

Liberté syndicale et droit de négociation.

Garantir la non discrimination et l'approche genre.

- Les clients et consommateurs ;

Sécurité du produit.

Droit à l'information du consommateur.

¹⁰⁰ <https://www.iso.org/fr/> Consulté le 27/11/2022 à 09h:36

¹⁰¹ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 27/11/2022 à 14h:55

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

- La responsabilité environnementale ;

Rejets et déchets.

Recyclage des emballages.

- La communauté professionnelle et la chaîne de valeur ;

Développement des plaidoyers et du lobbying pour le développement des bonnes pratiques de RS. Influence sur la chaîne de valeur du produit.

- Et les communautés locales :

Les jeunes et l'éducation.

3.3.1.6 La vision et la mission du lancement du projet

La vision de l'entreprise NCA Rouïba :

« Devenir l'entreprise citoyenne, leader des boissons et breuvages sans alcool dans le Maghreb »

3.3.1.7 La mission de l'entreprise NCA Rouïba :

Entreprise mettant à la disposition de ses clients, une large gamme de produits garantissant : sécurité, qualité, disponibilité et prix acceptables de façon efficace et permanente.

Entreprise citoyenne soucieuse de l'environnement.

Entreprise qui garantit à ses actionnaires un retour sur investissement acceptable et durable.

Entreprise s'appuyant sur des hommes compétents, responsables et responsabilisés¹⁰².

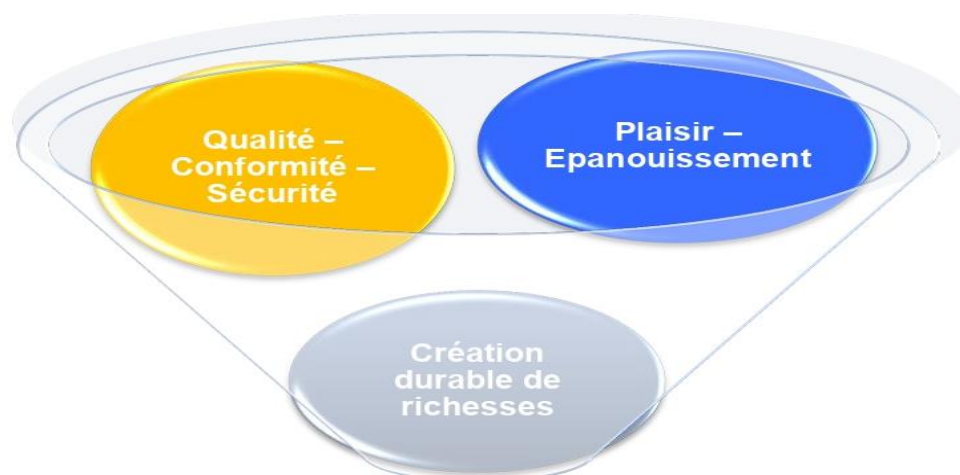
La vision 2030 «Etre dans les Top 10 des champions afro méditerranéens de l'industrie agroalimentaire, engagée activement dans le développement durable » Et ce par la¹⁰³ :

- Contribution au développement local-proximité ;
- Choix de technologies propres ;
- Formation, épanouissement RH ;
- Contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- Et la conformité aux standards les plus élevés.

¹⁰² <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 27/11/2022 à 18h:10

¹⁰³ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 28/11/2022 à 11h:32

Figure N 08 : la Mission de la NCA Rouïba



Source : <https://rouiba.com.dz/> consulté le 27/11/ à 17h :00

3.3.1.8 Les engagements de La NCA Rouïba en matière de Développement durable

3.3.1.8.1 Tizi clean

En décembre 2020, l'entreprise a eu le plaisir de participer à l'action Tizi Clean, en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Ses collaborateurs, les jeunes scouts, ainsi que les membres de la Direction de la Jeunesse et des Sports ont travaillé de concert pour nettoyer les belles forêts de Yakouren et de Tadmaït dans la wilaya de Tizi Ouzou¹⁰⁴.

Préserver l'environnement et continuer à le protéger reste une cause au cœur des préoccupations et un moteur fort de la stratégie de cette entreprise.

3.4 Obstacles d'expansion des pratiques de la RSE en Algérie

En Algérie, les pratiques de la responsabilité sociale ne se développent pas au même rythme Des pays les plus avancés. En effet, plusieurs limites font obstacle à l'épanouissement d'une Démarche RSE au sein des entreprises algériennes, dont principalement :

- Le retard de mise en place des indicateurs de l'économie de marché dû à la récente ;
- Transition du pays d'une économie administrée vers une économie de marché ;
- Une économie concurrentielle inachevée, où l'entreprise algérienne subit les effets de La faiblesse généralisée des institutions à asseoir les mécanismes de bonne

¹⁰⁴ <https://rouiba.com.dz/> Consulté le 28/11/2022 à 18h:39

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

gouvernance Ainsi que la domination des relations interpersonnelles des groupes d'influence sur les Impératifs de l'État de droit ;

- L'absence d'un encadrement normatif en ce qui concerne le reporting social et Environnemental, ainsi que d'un marché de consulting en matière de RSE en Algérie ;
- Les déséquilibres dans les mesures de gouvernance au détriment de la protection des Droits des travailleurs et de l'environnement menacent les chances de l'émergence d'une Démarche RSE ;
- Les effets menaçant de la sphère informelle et de la contrefaçon ;
- Les défaillances de la mise à niveau des entreprises algériennes et de la certification ;
- Le coût élevé de l'adoption des normes standards et du recours à des organismes Étrangers spécialisés pour la certification ;
- Une culture d'entreprise peu incitative à la consultation élargie des parties prenantes ;
- Et le très faible niveau de syndicalisation dans les entreprises privées

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

Conclusion chapitre II

Dans ce deuxième chapitre, nous avons subdivisé le travail en trois sections : la première section qui s'intitule l'environnement de l'entreprise Algérienne où nous avons passé en revue les différents engagements algériens dans la mise en œuvre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, dont nous avons cité plusieurs textes relatifs à son application et ses enjeux dans le domaine du Développement Durable, de l'environnement et le domaine social. Ses initiatives ont été prises sur le plan national, dans le secteur public et le secteur privé. Les travaux algériens n'ont pas été limités au niveau national, mais ils ont été élargis sur le plan international car l'Algérie a ratifié presque toute les conventions internationales fondamentales relatives à la RSE, et elle s'est affiliée à tous les organismes qui collaborent avec cette dernière.

En deuxième lieu, nous avons approché du cadre institutionnel de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise en Algérie. Sur le plan institutionnel le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement a créé plusieurs organismes qui servent à améliorer la compétitivité des entreprises dans le cadre du respect des exigences environnementales, de sensibiliser les gens pour conserver les ressources naturelles qu'on a traité au fur et à mesure de la section précédente. En troisième lieu nous avons montré l'adoption de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociale dans les entreprises algériennes.

Enfin, le chapitre suivant sera consacré à l'étude du cas pratique de notre travail de recherche réaliser au niveau de l'entreprise ENIEM de Tizi-Ouzou, la première section exposera une présentation de l'organisme d'accueil sur tous les plans, allant de l'historique jusqu'à la place de cette dernière dans l'économie, ensuite une étude des travaux en matière de RSE réalisés à son niveau.

Chapitre III :
L'intégration des
pratiques RSE au niveau
de L'ENIEM

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Introduction du chapitre III

Dans ce chapitre, il nous paraît utile de présenter le lieu où s'est déroulée notre enquête de terrain à savoir l'entreprise ENIEM de Tizi-Ouzou. Pour mieux apprécier notre travail de recherche, nous avons réalisé une étude pratique qui s'est étalée sur deux mois, allant du 16 octobre au 15 décembre de l'année 2022. En effet nous avons été dirigés vers la Direction de Qualité et de l'Environnement qui nous a pris en charge pendant nos investigations.

Pour mettre au clair notre travail de terrain, ainsi que le contexte dans lequel s'est effectué, nous présentons dans un premier lieu, nous présenterons l'organisme d'accueil soit l'entreprise ENIEM, sous tous ses volets, historique, situation géographique, organisation, différentes fonctions, unités et filiales. Ensuite nous exposons les deux politiques relatives à la RSE de l'ENIEM : politique environnementale, et celle de la qualité comme première section. En deuxième lieu nous étudions les pratiques RSE de l'entreprise ENIEM, afin de protéger l'environnement.

Enfin nous terminons avec une analyse de résultats obtenus.

1 Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Dans cette première section nous allons présenter l'organisme d'accueil soit l'entreprise ENIEM d'une manière générale, puis nous allons étudier son organisation et son organigramme, nous allons aussi nous concentrer sur la politique environnementale et celle de la qualité afin de mieux connaître la visions d'ensemble sur la façon dans laquelle cette entreprise exerce son activité par rapport a son environnement.

1.1 Présentation générale de l'ENIEM

1.1.1 Création et situation géographique

L'ENIEM « Entreprise National des Industries de l'Electroménager » est une entreprise publique de droit algérien créée par décret présidentiel N^o 83-19 du 02 Janvier 1983. Située dans la Wilaya de Tizi-Ouzou à la rue STITI ALI (entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou), les unités de production froids, cuissons, et climatisations sont implantées à une dizaine de Kilomètres à l'Est de la Wilaya et plus exactement dans la zone industrielle de « AISSAT IDIR » d'OUED-AISSI.

Cette dernière s'étale sur une surface de 55 hectares quelle a hérité de l'ex-SONELEC «Société Nationale de Fabrication et de Montage du Matériel Electrique et Electronique ». En 1989 et plus précisément le 08 Octobre de cette année, l'ENIEM a été transformée juridiquement en société par actions (SPA) dotée d'un capital social de 40 millions de dinars ainsi que tous les organes de gestion légaux, à savoir, une assemblée générale et un conseil d'administration.

1.1.2 L'évolution du capital de L'ENIEM

Les multiples et successives augmentations de son capital social suite aux diverses opérations d'assainissement financier et de restructuration ont porté sur ce dernier au montant de 10.279.800.000,00 DA qui demeure à ce jour.

1.1.3 Le personnel de l'entreprise

Il représente son capital humain. L'ENIEM dispose d'un personnel qualifié apte à maîtriser toute technologie nouvelle, grâce à son degré de qualification élevé et à son aptitude à s'adapter, il peut être développé comme un facteur clé de succès pour l'entreprise.

Le personnel de l'ENIEM est composé de plusieurs catégories socioprofessionnelles : de cadres supérieurs et d'agents de maîtrise au niveau des postes de responsabilité, tout comme un personnel d'exécution au niveau des unités de production.

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

La composition du personnel de l'ENIEM selon les catégories socioprofessionnelle pour l'exercice 2017, 2018 et 2019 qu'on présente dans ce tableau ci- dessous :

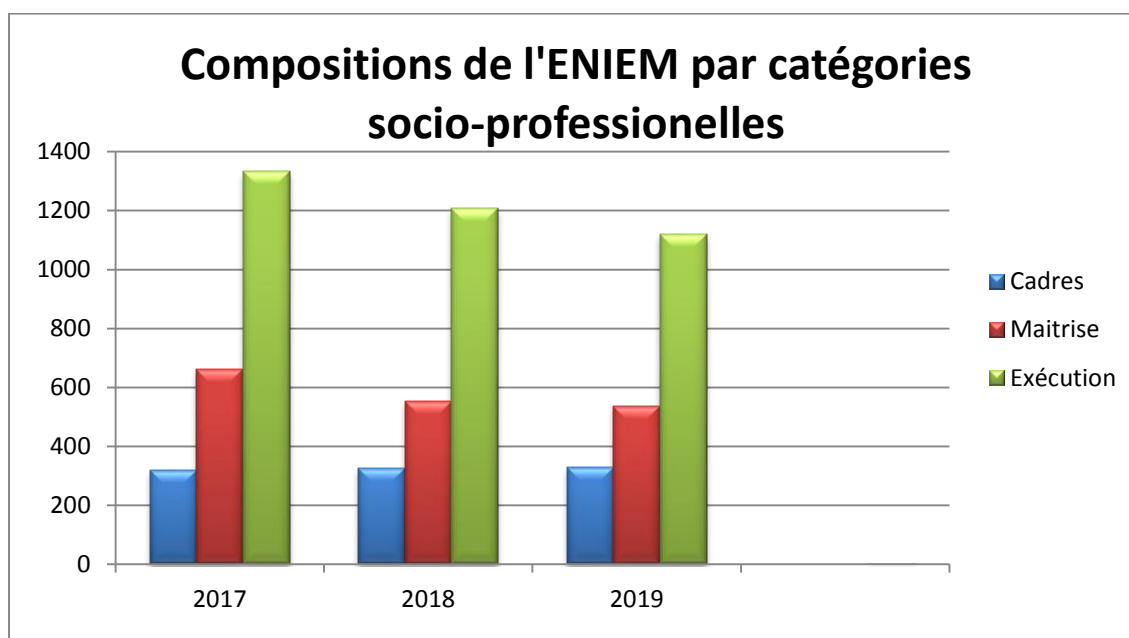
Tableau N 02 : composition du personnel de L'ENIEM 2017-2018-2019

Unités	Cadres			Maitrise			Exécution		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
U.F	97	81	117	3013	214	244	715	598	850
U.COM	20	17	20	25	28	24	35	58	63
U.CLIM	53	20	51	61	60	51	99	86	87
U.P.T	67	20	56	154	135	125	264	244	237
U.C	49	55	50	94	67	80	210	212	177
D.G	34	56	34	14	14	13	09	09	06
Total	320	325	328	661	545	537	1332	1207	1120

Source : Rapport de gestion de L'ENIEM 2020

Le tableau est représenté par la figure suivante :

Figure N 09 : Composition du personnel de L'ENIEM par catégories socioprofessionnelles



Source : Elaborée par nous même a partir des données du tableau N 02

L'effectif inscrit en 2017 s'établit à 2313 contre 2077 en 2018, soit une baisse de 236 agents et 1985 en 2019, soit une baisse de 92 agents, soit une baisse de 328 agents au totale dans les trois années, cela s'explique par le manque de matières premières nécessaire pour la

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

production, ce qui a engendré un arrêt de travail et poussé les travailleurs pour un congé forcé.

1.1.4 Le chiffre d'affaires de l'ENIEM

L'évolution du chiffre d'affaires de l'ENIEM pour les années 2016, 2017 et 2018 se présente comme suite :

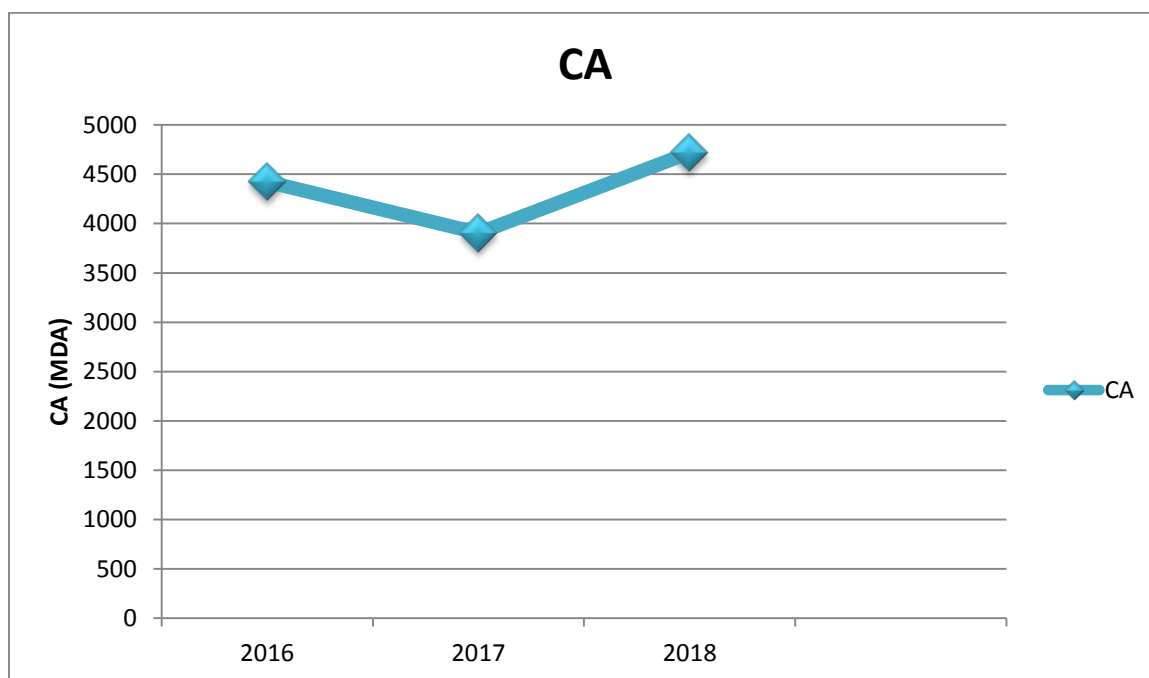
Tableau N 03 : Evolution du chiffre d'affaire de l'ENIEM de 2016 jusqu'à 2018

Années	2016	2017	2018
CA (MDA)	4423.769	3904	4719,556

Source : Réalisée à partir des données remises par la DG de l'ENIEM.

Le tableau N 03 représente l'évolution du chiffre d'affaire de l'ENIEM pour les années 2016, 2017 et 2018. Ce tableau est représenté par la figure suivante :

Figure N 10 : l'évolution du chiffre d'affaire de l'ENIEM de 2016 jusqu'à 2018



Source : établie par nous même à partir des données du tableau N 03.

La figure N 10 montre l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise ENIEM durant les années 2016, 2017 et 2018, nous remarquons que le chiffre d'affaire a connu une baisse de 519.769 MDA en 2017 par rapport à 2016, par contre le chiffre d'affaire a augmenté de

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

815.556 MDA en 2018, soit une augmentation de 295.787 MDA au total durant les trois dernière années.

1.1.5 Les filiales de l'ENIEM

L'ENIEM dispose de deux filiales qui sont : la filiales de MOUHAMADIA de la wilaya de Mascara et la filiale de MILIANA.

1.1.5.1 Filiale de MOUHAMADIA de la WILAYA de MASCARA

Pour celle qui produit les lampes (lampes d'éclairage domestiques, et lampes de réfrigérateurs), c'est-à-dire la filiale lampe, par abréviation "Filamp". Cette filiale qui est anciennement une unité de production de l'ENIEM a démarrée son activité en 1979. Elle a été détachée de l'ENIEM et érigée en entreprise publique autonome dénommée FILAMP puis rachetée, toujours par l'ENIEM en, Janvier 1997.

1.1.5.2 Filiale de MILIANA

Elle est en charge de la fabrication des produits sanitaires (baignoire, évier de cuisine, lavabo), c'est-à-dire la filiale dénommée : Entreprise Industriel de Matériel Sanitaire, par abréviation "EIMS". Quant à la commercialisation des produits fabriqués par ses filiales, elle est assurée par elle-même, chacune pour ce qui la concerne. Elles ont également, toutes les deux l'avantage d'utiliser les points de vente de la société mère qui est l'ENIEM.

1.1.6 Organisation et organigramme de l'ENIEM

La structure organisationnelle de l'ENIEM se compose de deux axes l'organisation de l'ENIEM et l'organigramme de cette dernière, dans ce qui suit nous allons présenter ces deux axes.

1.1.6.1 Organisation de l'ENIEM

L'entreprise ENIEM est organisée selon le schéma « staff and line », de manière à assurer seule ses activités principales, de production et de commercialisation de ses produits et ce grâce, à un réseau de distribution qu'elle a au niveau de territoire national. On plus de ses deux filiales, l'ENIEM est composée de ses propres unités de production qui sont: unité froid, unité cuisson, unité climatisation, unité de prestation de service technique et unité commerciale.

1.1.6.1.1 Unité froid

A pour objet de fabriquer et de développer les produits de froid domestique tel que :

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

- Réfrigérateurs petits modèles : (160L, 240L) ;
- Réfrigérateurs grands modèles : (300D, 290C, 220F, 350S, 520L SDE PB, 320L) ;
- Congélateurs : (Bahut1301, Bahut1686, FC900 224L, 520L ADE, SBS) ;
- Et armoire vitrée, les comptoirs et armoires frigorifiques, les conservateurs.

1.1.6.1.2 Unité cuisson

Son rôle consiste à produire et de développer des produits de cuissons a gaz butane et naturel ainsi que tous les produits de technologie similaire :

- Cuisinière 6120, Cui6520, Cui8210, Cui Inox 6540/6535 ;
- Et plaque de cuisson.

1.1.6.1.3 Unité Climatisation

Sa mission consiste à produire et développer les climatisations ainsi d'autre appareils électroménagers à savoir :

- Les split système à 7000 BTU, 9000 BTU, 12000 BTU, 18000 BTU et 24000 BTU/H ;
- Les machines à laver ;
- Les chauffe bains (à gaz butane et à gaz naturel) ;
- Les chauffe eaux (à gaz butane et à gaz naturel) ;
- Et les radiateurs à gaz butane et à gaz naturel.

1.1.6.1.4 Unité de prestation de service technique

Elle est chargée de gérer, d'exploiter et d'entretenir les moyens techniques communs utilisés dans le processus de production des autres unités, ainsi que la gestion de la totalité des infrastructures communes (bâtiments, éclairage, récupération, déchets et rebuts).

Cette unité assure également la réalisation des pièces de rechanges pour la production, la conception et la fabrication d'outillage (moules, outils,...etc.).

1.1.6.1.5 Unité Commerciale

A pour objet la commercialisation de ses produits, afin de se rapprocher au maximum de clients, l'ENIEM se possède et en particulier l'unité commerciale d'un réseau de distribution couvrant pratiquement tout le territoire nationale.

En terme d'organisation l'ENIEM a opté pour la décentralisation afin d'augmenter la motivation des responsables et accroître le niveau d'atteinte de ses buts tracés. Ainsi cette

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

dernière recense plusieurs directions correspondant aux différents centres de responsabilité et deux filiales qui sont toutes régies ensuite par une direction générale.

1.1.6.2 Organigramme général de l'ENIEM

Donc, l'organigramme de l'ENIEM se présente à deux niveaux : à savoir au niveau fonctionnel et au niveau opérationnel.

1.1.6.2.1 Niveaux fonctionnel

L'ENIEM regroupe les directions centrales suivantes :

- Direction des finances et comptabilité ;
- Direction de la recherche et développement ;
- Direction de la planification stratégique et de l'organisation ;
- Et direction des ressources humaines ; - Direction de l'exploitation.

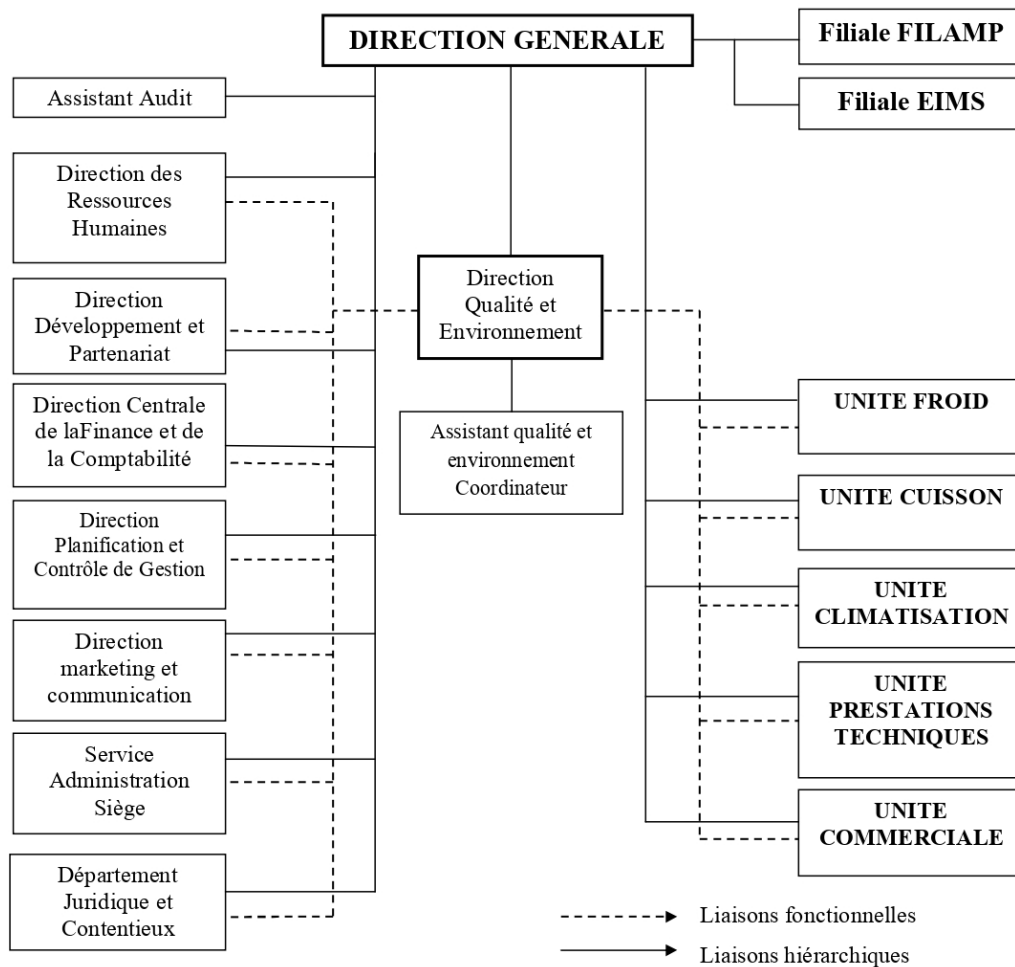
1.1.6.2.2 Niveau opérationnel

A ce niveau on distingue des unités qui sont :

- Unité froid « UF » (production) ;
- Unité cuisson « U.CUI » ;
- Unité climatisation « UCL » ;
- Unité prestation technique « UPT » (services) ;
- Unité commerciale « UC » (commercialisation) ;
- Et filiale sanitaire « FS » ;
- La filiale FILAMP.

Toutes ces directions ont pour missions de s'occuper de toutes les questions qui relèvent de leurs domaines et porter une assistance aux différentes unités de production, ainsi elles sont sous l'autorité hiérarchique du président directeur général, comme le montre l'organigramme suivant :

Figure N 11 : Organigramme de L'ENIEM



Source : Document interne de L'ENIEM 2010

1.1.7 Objectifs et position de l'ENIEM

Les objectifs et la position de l'ENIEM peuvent être illustrés comme suit :

1.1.7.1 Objectifs de l'ENIEM

L'ENIEM s'est assignée plusieurs objectifs afin d'assurer un impact plus performant au niveau de ses fonctions à savoir :

- L'amélioration de la qualité des produits ;
- L'augmentation des capacités d'études et de développement ;
- L'amélioration de la maintenance d'outils de production et d'installations ;
- La valorisation des ressources humaines ;
- La réduction des coûts et la relance d'autres sources de revenus ;

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

- L'augmentation du volume de production en corrélation avec les variations de la demande (marché local, externe) ;
- Le renforcement de la sécurité du patrimoine et des installations ;
- La restriction comme processus irréversible et impératif à la survie de l'entreprise ;
- Réduire les charges de structure ;
- Et le placement de son produit à l'échelle internationale.

1.1.7.2 La position de l'ENIEM sur le marché

La position de l'ENIEM sur le marché peut se mesurer au niveau local et au niveau extérieur.

1.1.7.2.1 Position sur le marché local

L'ENIEM à travers la bonne qualité commercialisation de ses produits, arrive à les vendre sur le marché local et extérieur.

L'Entreprise détient un pouvoir de vente de ses produits sur le marché national en possédant une clientèle très variée, actuellement l'ENIEM procède à l'ouverture de dépôt de ventes propres à elles dans plusieurs régions sur le territoire national.

Elle a implanté cinq points de vente de manière à tenir compte de la répartition géographique de la population sur les quatre régions, à savoir :

- Le centre avec deux points de vente, un à Alger un autre à Tizi-Ouzou ;
- L'est avec un point de vente à Annaba ;
- L'ouest avec un point de vente à Mouhammadia (Mascara) ;
- Et le sud avec un point de vente à Laghouat.

L'ENIEM détient des parts de marché qui varient entre 35% et 45% pour les réfrigérateurs et cuisinières, 6% pour les climatiseurs et enfin 12% pour les sanitaires.

1.1.7.2.2 Position sur le marché extérieur

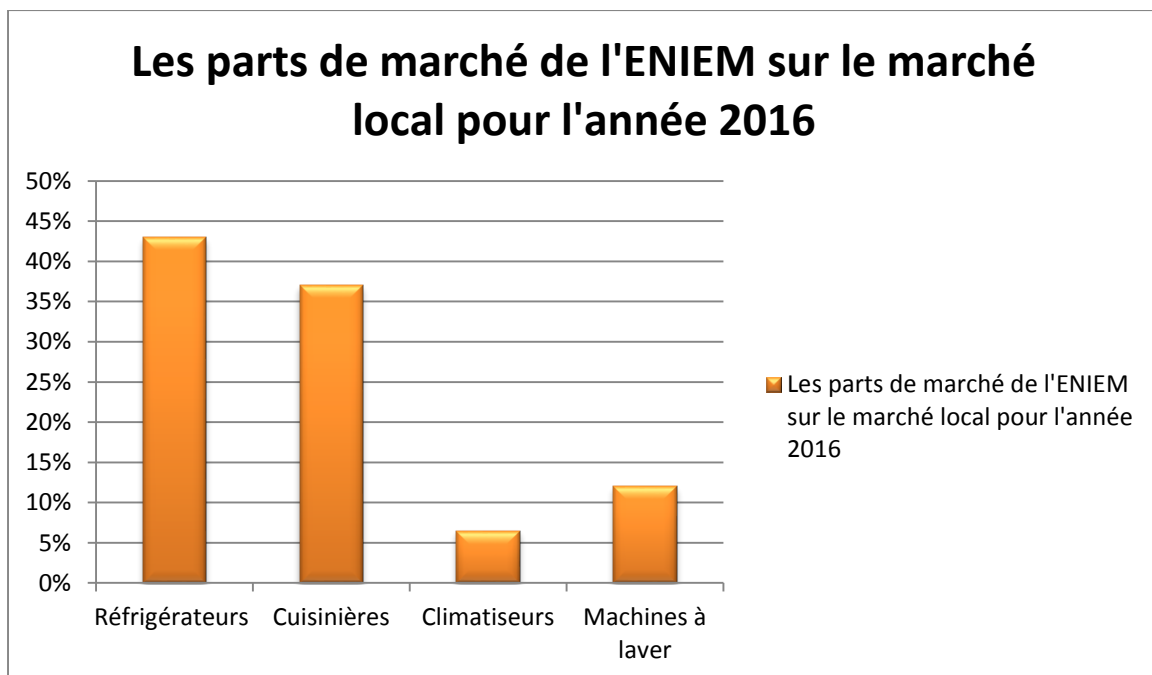
L'exportation des produits vue l'importance des devises pouvant faire face au financement des importations en matières premières qui représentent 80% de tous les achats.

L'ENIEM est la première entreprise Algérienne à être certifiée aux normes ISO 9002 en 1998 et ISO 9001 en 2003, qui ont été renouvelées en 2006 stipulant sa conformité aux normes internationales, en 2008 la norme ISO 14001.

1.1.7.3 La part de marché de l'ENIEM sur le marché local

La diversification et la modernisation des produits de l'ENIEM sont les principaux axes de la stratégie de développement et de redressement élaboré par cette entreprise pour s'imposer sur le marché national.

Figure N 12 : les parts de marché de l'ENIEM sur le marché local pour l'année 2016.



Source : document remise par la DG de l'ENIEM.

La figure N 12 représente les parts de marché de l'ENIEM pour l'année 2016, nous constatons que l'ENIEM détient presque la moitié des parts de marché national pour les réfrigérateurs de 43%, ainsi que les cuisinières l'ENIEM détient une part de marché considérable de 37%, pour les climatiseurs et les machines a laver l'entreprise détient une faible part de marché de 6% pour les climatiseurs et de 12% pour les machines a laver.

Dans ce qui suit nous allons traiter les initiatives intégrées par l'ENIEM en matière de responsabilité sociale de l'entreprise dans son activité qui se présentent en deux politiques soit la politique de management environnemental, et la politique management qualité.

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

1.2 Présentation des politiques environnementale et qualité de l'ENIEM

L'ENIEM est l'une des entreprises algériennes qui ont évolué dans un environnement où l'objectif financier n'a jamais été la seule priorité, mais elle a identifié tous les aspects environnementaux et sociaux liés à ses activités, et elle a aussi pris en charge tous les aspects significatifs c'est-à-dire ceux qui ont un impact significatif sur l'environnement et la société dans une politique environnementale, afin de réduire son impact sur l'environnement.

En ce qui suit, nous présentons les versions des deux normes ISO 9001 et l'ISO 14001, ISO 26000, la date de certification et l'année d'obtention :

Figure N 13 : Certification de l'ENIEM par les normes ISO 9001, ISO 14001, ISO26000



Source : Etablie a partir des données remises par la DQE de L'ENIEM

1.2.1 La politique environnementale de l'ENIEM

L'ENIEM s'est fixé une politique environnementale, afin de contribuer au développement durable, et de maîtriser ses impacts sur l'environnement. Pour cela elle s'est engagée dans une démarche volontaire en mettant en place un système de management environnemental selon le référentiel ISO14001.

1.2.1.1 Objectifs environnementaux

L'ENIEM en conformité avec sa politique environnementale, elle s'est fixé les objectifs suivants :

- L'amélioration de la gestion des déchets ;
- La rationalisation de la consommation des énergies et fluides ;
- La prévention des risques de pollution ;
- La formation du personnel sur l'environnement ;
- Et la sensibilisation des parties intéressées.

1.2.2 Politique qualité

Avec l'évolution technologique et la croissance de la concurrence sur le marché de l'électroménager, l'entreprise ENIEM vise toujours à garder sa place comme l'entreprise

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

leader de l'électroménager en Algérie, et à être concurrente et travail sur l'amélioration continue de la gamme de ses produits et services, pour satisfaire les besoins de ses clients. Pour cela l'ENIEM s'est engagée dans une démarche volontaire en mettant en place un système management qualité selon le référentiel ISO 9001.

1.2.2.1 Objectifs qualité

Pour accroître la satisfaction de ses clients, la politique qualité de l'ENIEM s'est fixé les objectifs suivants :

- Développer les compétences ;
- Améliorer les produits existants ;
- Diversifier la gamme des produits ;
- Réduire les coûts de production ;
- Augmenter la production ;
- La satisfaction de ses clients ;
- Et améliorer le chiffre d'affaires.

C'est la Direction environnement et qualité au niveau de l'ENIEM qui s'occupe de toutes les taches qui concernent la politique environnementale et qualité, elle a pour mission de :

- Mise en place des taches environnementales sur la norme internationale ISO 9001, et la norme ISO 14001 ;
- Assume l'entretien des deux systèmes à travers des audits internes périodiques ;
- Veille à l'amélioration continue du système management environnemental, et management qualité, par la mise en place des groupes d'amélioration qualité ;
- Définie et mis en œuvre la politique de normalisation au sein de l'entreprise ;
- Assiste les unités dans la résolution des qualités qu'elle rencontre ;
- Elle assure la coordination des activités d'animation dans le domaine de qualité et de l'environnement ;
- Et elle s'assure de la conformité de la qualité sur le plan environnemental, et la communication externe, notamment lors de la réclamation lors des nuisances environnementales.

La protection de l'environnement et la satisfaction des besoins de ses clients ont été toujours parmi les priorités de cette entreprise depuis sa création dont elle met à sa disposition chaque année deux politiques l'une environnementale et l'autre pour le management de la

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

qualité et elle se fixe des objectifs relatifs à ces dernières pour les atteindre. Cette section va nous servir à bien tracer le chemin à suivre dans la section prochaine dans laquelle nous transposons dans un cas pratique nos connaissances théoriques qu'on a pu cerner tout au long de notre recherche documentaire que nous avons effectuée.

2 Section 02 : La RSE au niveau de l'ENIEM

L'ENIEM est parmi les entreprises stratégiques du pays sur le plan économique vu qu'elle participe à la production intérieure brute, elle a pour objectif d'avoir une place parmi les géants de l'électroménager à travers le monde pour se faire elle applique un nombre d'action qui lui permettent d'atteindre la perfection. Pour y parvenir, l'ENIEM se base sur la prévention de toute pollution, la préservation des ressources, la sensibilisation et la formation, la responsabilité et l'implication de sa ressource humaine.

2.1 L'intégration des pratiques RSE dans le management environnemental de L'ENIEM

L'ENIEM fait partie des entreprises qui prennent en considération l'environnement et investie dans cela et consacre des moyens pour protéger ce dernier, dans ce qui suit nous allons aborder les pratiques de la RSE dans l'ENIEM.

2.1.1 Textes réglementaires relatifs à l'environnement

L'ENIEM prend en considération les exigences législatives réglementaires et des actions de communications pour atteindre sa performance environnementale, dans ce qui suit nous allons présenter la performance environnementale de l'ENIEM.

2.1.1.1 Le contrat de performance environnementale de l'ENIEM

Le contrat de performance environnementale signé avec le MATE en juillet 2007 s'articule autour des engagements suivants :

- Poursuivre les efforts de protection de l'environnement déployé ;
- Aviser le MATE de l'état d'avancement et de la réalisation de ses objectifs stratégiques en matière de dépollution et son plan d'action et l'inviter à venir constater la mise en œuvre de ses actions ;
- Et mettre en œuvre les mesures suivantes :
 - Mettre en place un programme de prévention de la pollution ;
 - Récupérer et recycler les fluides frigorigènes générés lors de la réparation des réfrigérateurs et des climatiseurs et assurer le contrôle des agents agréés bénéficiaires de ces équipements ;
 - Substituer les transformateurs à base de polychlorobiphényles encore en service par des transformateurs à base d'huile minérale ;

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

- Renouveler les batteries de compensation sur les postes de transformateurs dans le but de rationaliser la consommation d'énergies électriques ;
- Renouveler les engins de manutention polluant ;
- Recycler les eaux de refroidissement des équipements et les eaux de rinçage au niveau des installations de traitements de surface ;
- Mesurer et analyser les rejets atmosphérique ;
- Mettre sous cuvettes de rétention tous les liquides dangereux ;
- Stocker d'une manière compatible les produits chimiques ;
- Et réduire les quantités des produits en stock mort.

2.1.2 Les objectifs environnementaux en adéquation avec sa politique environnementale

L'ENIEM se fixe des objectifs environnementale qui lui permettront de gérer l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et d'apporter des avantages économiques comme la réduction des ressources naturelles utilisé, ainsi que d'améliorer l'image environnementale de l'entreprise, les principales objectifs de l'ENIEM pour l'année 2016 sont :

- Le maintien de la politique environnementale de l'entreprise ;
- L'élimination des déchets spéciaux dangereux en stock ;
- Réduire les stocks morts du magasin de 2% ;
- La sélectivité et le tri des déchets à 90% ;
- Le ratio consommation d'énergie électrique/ production < à 590 KWh/ Tonne ;
- Le ratio consommation de gaz / production < à 1,90 Kth /Tonne ;
- Le ratio de consommation d'eau/production <a 23 M3/tonne ;
- Le ratio des déchets générés/production <a 0.08% ;
- Et former 120 agents agréent sur l'environnement.

2.1.3 Les dispositifs mise en place par l'ENIEM pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement

Les dispositifs mise en place pour l'ENIEM pour réduire ses conséquences envers l'environnement sont de plus en plus important pour l'entreprise nous citons :

- La réduction de la consommation des énergies comme l'électricité, l'eau et le gaz. ;
- La mise en place d'une politique pour la gestion des déchets ;
- L'utilisation des emballages recyclable ;

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

- La mise en place d'un système qui génère moins de déchets ;
- Le forage pour réduire les couts en eau ;
- Remplacer le gaz CFC R11 par un gaz moins polluant qui est le R600 ;
- Et remplacer la peinture en poudre par une peinture moins polluante qui est la peinture liquide.

Tableau N 04 : l'évolution des couts investie par l'ENIEM pour protéger l'environnement pour les années 2013,2014 et 2015.

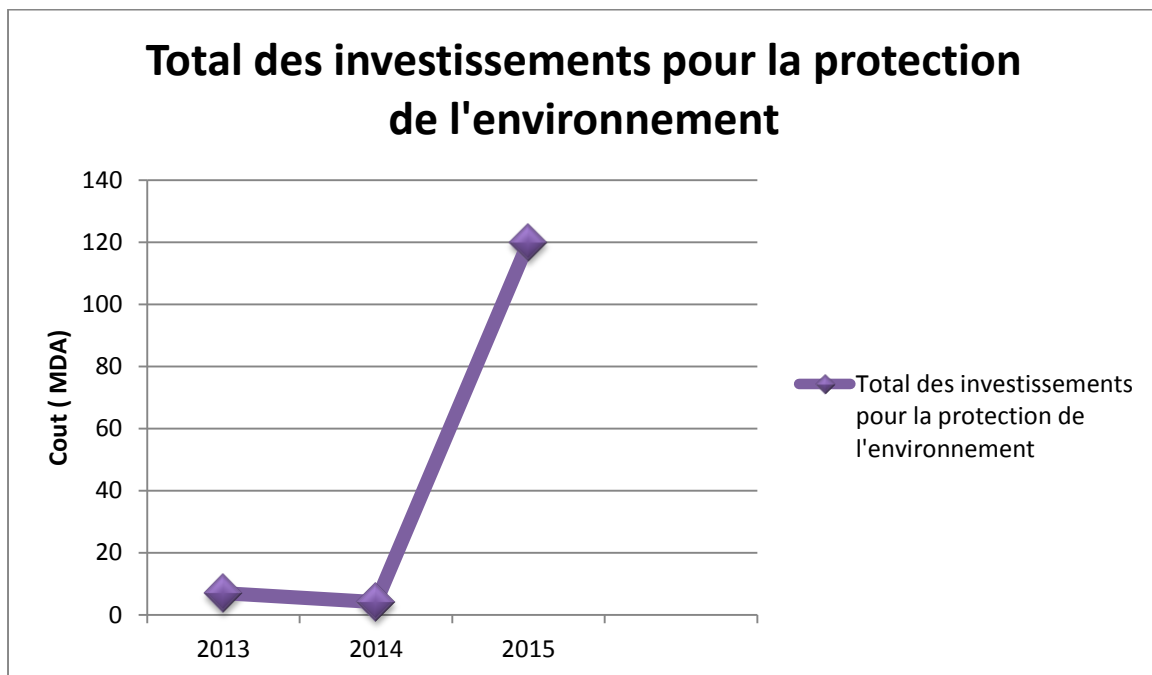
Années	2013	2014	2015
Les couts des investissements pour la protection de l'environnement	07 milliards de dinars	4.11 milliards de dinars	120 milliards de dinars

Source : données remise par la DG de l'ENIEM

Le tableau N 04 représente les couts d'investissement de l'entreprise ENIEM pour protéger l'environnement pour les années 2013,2014 et 2015.

Ce tableau est illustré par la figure suivante :

Figure N 14 : total des investissements de l'ENIEM pour la protection de l'environnement



Source : établi par nous même a partir des données du tableau N 04

Le graphe N 14 montre l'évolution de l'investissement de l'ENIEM pour protéger l'environnement durant les trois années de 2013 jusqu'à 2015, nous remarquons que l'ENIEM se préoccupe énormément de l'environnement comme le graphe nous le montre une évolution de 117.11 MDA de 2013 jusqu'à 2015, ce qui exprime son engagement socialement responsable ou son comportement a caractère écologique.

2.1.4 L'implication de l'ENIEM dans la RSE, résultats et discussions

Les pratiques de la RSE au sein de l'ENIEM peuvent s'expliquer par l'évolution des consommations de l'eau, électricité, gaz et déchets.

2.1.4.1 Evolution des consommations de l'eau

L'évolution des consommations et coûts de l'eau à partir de l'année 2012 jusqu'à 2016 est représenté dans le tableau suivant :

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Tableau N 05 : Evolution des consommations de l'eau depuis 2012 jusqu'à 2016

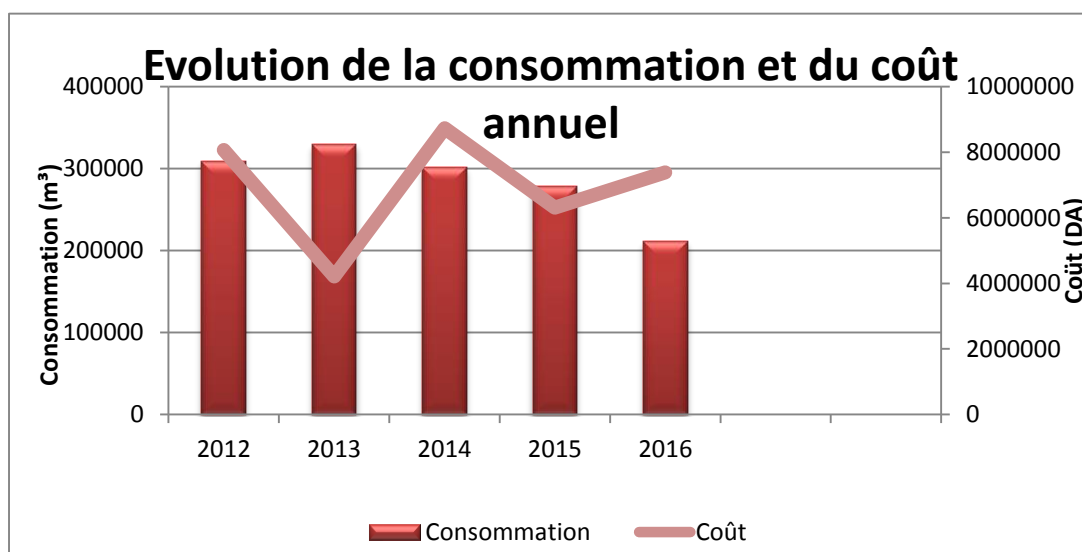
	Début de période	Fin de période	Consommation (m ³)	Coût (DA)	Consommation journalière moyenne (m ³ /jour)	Coût journalier moyen (DA/jour)
2012	01/01/2012	31/12/2012	308409	8063700,00	844,96	22092,33
2013	01/01/2013	31/12/2013	329475	4211000,00	905,15	11568,68
2014	01/01/2014	31/12/2014	301513	8735000,00	826,06	23931,51
2015	01/01/2015	31/12/2015	278630	6309000,00	765,47	17332,42
2016	01/01/2016	31/12/2016	211224	7383919,38	578,70	20229,92
		TOTAL	1429251	34702619,38		

Source : réalisée a partir des donnée remises par la DQE de L'ENIEM

En effet ce tableau représente le suivi annuel des consommations et couts en eau consommer par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'a 2016, et les couts annuel de ces consommations ainsi que les quantités consommer en moyenne par jour.

Le tableau est représenté dans la figure suivante :

Figure N 15 : Evolution de la consommation et du cout annuel en eau entre 2012 jusqu'a 2016



Source : réalisés par nous même a partir des donnée du tableau N 05

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

La figure N 15 nous montre l'évolution de la consommation et cout annuel en eau consommé par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2016, nous remarquons que depuis 2013 l'ENIEM a considérablement réduit sa consommation en eau, ceci s'explique par la prise en considération de l'ENIEM a la norme ISO 14001 par rapport a la protection des ressources naturelles. Malgré la réduction de la consommation de l'eau par l'ENIEM on remarque que les couts connaissent des fluctuations depuis 2012 jusqu'à 2016, cela s'explique par l'augmentation des couts de l'eau.

De ce fait l'ENIEM est censée de prendre d'autres mesures pour économiser de l'énergie

2.1.4.2 Evolution des consommations de gaz

L'évolution des consommations de gaz à partir de l'année 2012 jusqu'à 2016 est représenté dans le tableau suivant :

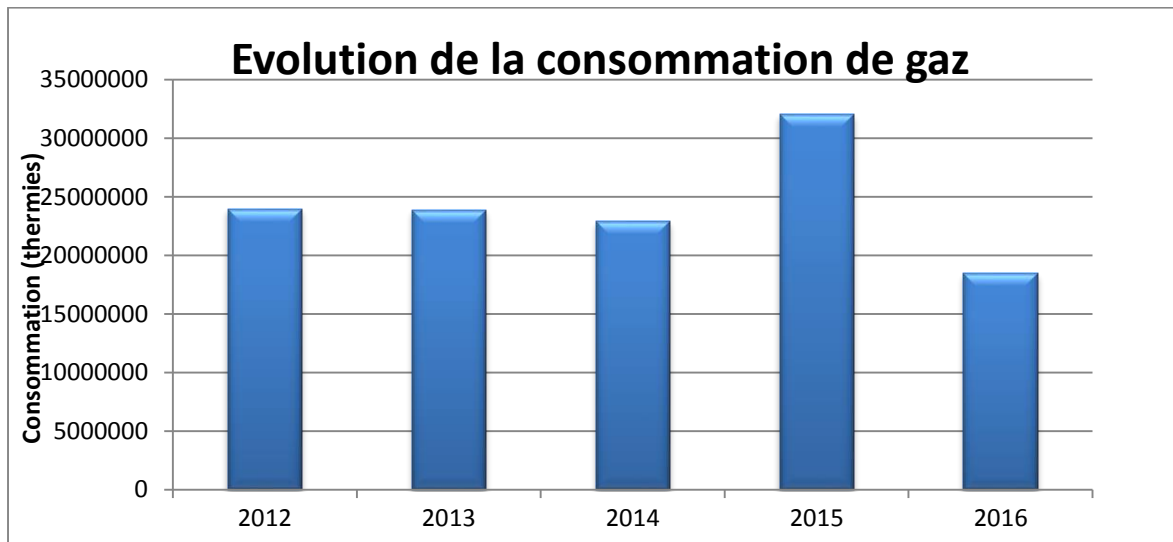
Tableau N 06 : Evolution de la consommation de gaz par l'ENIEM entre 2012 jusqu'a 2016

	Début de la période	Fin de la période	Consommation (Thermies)	Consommation journalière moyenne (th/jour)	Cout total htva (Da)	Cout journalier moyen htva (da/jour)
2012	01/01/2012	31/12/2012	23970350	65492.8	8736900.00	23871.31
2013	01/01/2013	31/12/2013	23881000	65427.4	8692000.00	23813.70
2014	01/01/2014	31/12/2014	22871535	62661.7	8258684.34	22626.53
2015	01/01/2015	31/12/2015	32061000	87838.4	5651000.00	15482.19
2016	01/01/2016	31/12/2016	18479949	50491.7	18479949.00	50491.66
Total			121263834		49818533.34	

Source : réalisée a partir des donnée remises par la DQE de L'ENIEM

Le tableau N 06 représente le récapitulatif des consommations et couts en gaz consommé par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2016. Le tableau est représenté dans la figure suivante :

Figure N 16 : évolution de consommation du gaz par années



Source : Etablie a partir des données du tableau N 06

Dans la figure N 16 on constate que la consommation en gaz à diminué de 1098815 thermies depuis 2012 jusqu'a 2014, ensuite la consommation connait une hausse de 9189465 thermie en une seule année de 2014 a 2015, par la suite l'ENIEM a considérablement diminuer sa consommation estimer a 13581051 thermies de 2015 a 2016. Cela s'explique par les efforts fournis par l'ENIEM en guise de réduire et protéger les ressources naturelles.

2.1.4.3 Evolution des consommations de l'électricité

L'évolution des consommations de l'électricité à partir de l'année 2012 jusqu'a 2016 est représenté dans le tableau suivant :

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

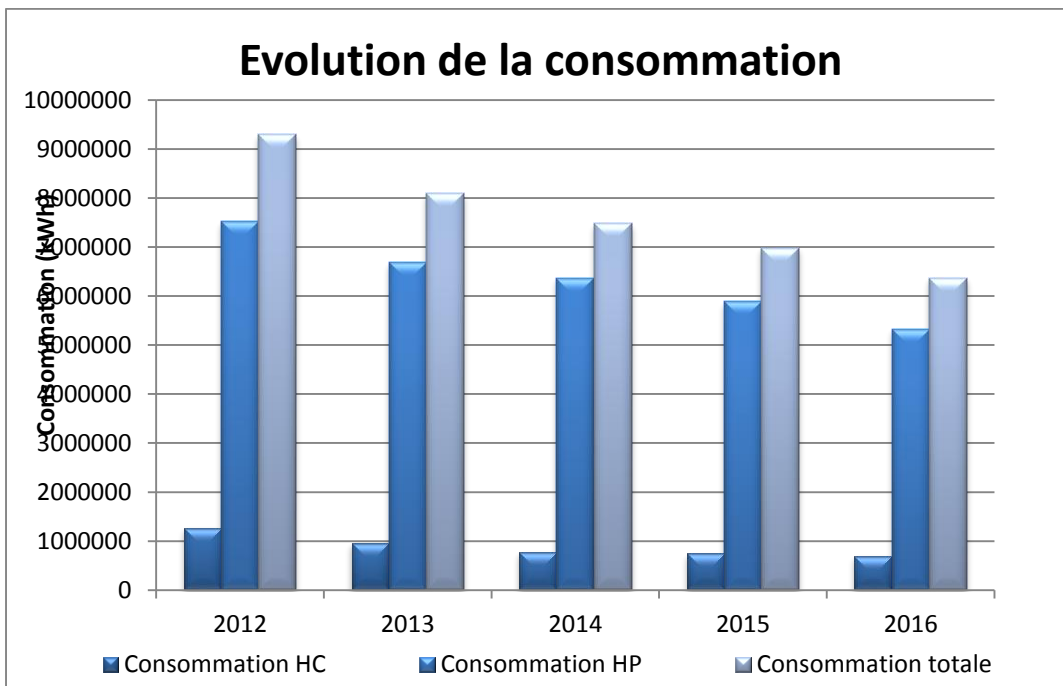
Tableau N 07 : Evolution de la consommation de l'électricité par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'a 2016

	Début de période	Consommation heures pointes (kWh)	Consommation heures creuses (kWh)	Consommation totale (kWh)	Consommation journalière moyenne (kWh/jour)	Coût total htva (DA)	Coût journalier moyen htva (DA/jour)
2012	01/01/2012	515357	1263808	9296900	25401,4	27227043,08	74390,83
2013	01/01/2013	449021	960000	8096034	22180,9	27771666,99	76086,76
2014	01/01/2014	336774	775205	7479900	20492,9	26761900,96	73320,28
2015	01/01/2015	344356	745189	6983000	19131,5	26050765,07	71371,96
2016	01/01/2016	344686	694476	6367500	17397,5	31537519,81	86168,09
Total	4438678	38223334		139348895,91			

Source : réalisée a partir des donnée remises par la DQE de L'ENIEM

Le tableau N 07 représente le récapitulatif des consommations et couts en électricités consommer par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'a 2016. Le tableau est représenté dans la figure suivante :

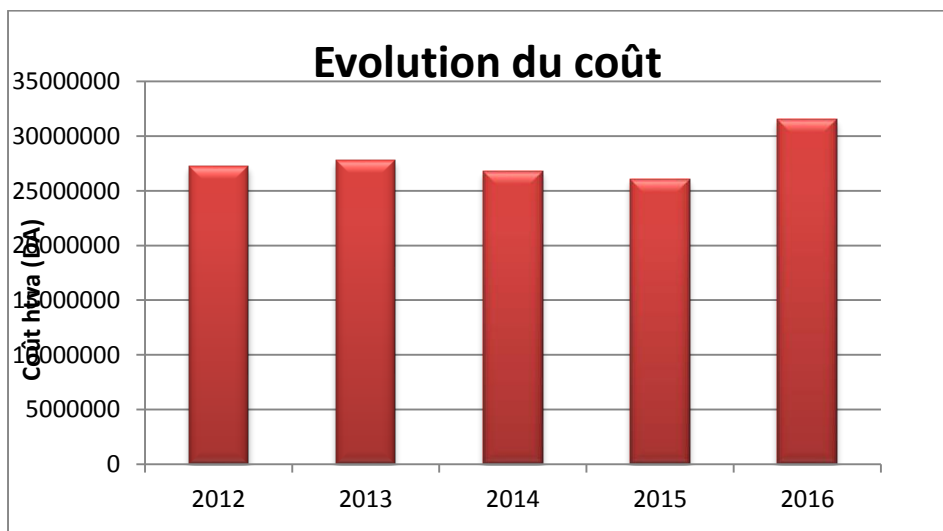
Figure N 17 : Evolution de consommation d'électricité de 2012 jusqu'à 2016



Source : Etabli a partir des données du tableau N 07

La figure N 17 représente l'évolution de la consommation de l'électricité par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2016, nous remarquons une chute considérable de la consommation estimée à 2 929 400 kWh depuis 2012 jusqu'à 2016, cela s'explique par la réduction de l'ENIEM l'utilisation des ressources naturelles.

Figure N 18 : Evolution des coûts de l'électricité de 2012 jusqu'à 2016



Source : Etablie par nous-même a partir des données du tableau N 07

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

La figure N 18 représente les coûts annuels de l'électricité consommée par l'ENIEM et ce depuis 2012 jusqu'à 2016, nous remarquons la diminution des coûts de l'électricité depuis 2012 jusqu'à 2015 estimé à 1720901.92 da, et par la suite une augmentation de 5486754 da de 2015 à 2016.

Premièrement en ce qui concerne la consommation de l'eau, l'électricité et le gaz par l'ENIEM nous constatons une diminution de la consommation de l'eau consommée par l'ENIEM depuis 2012 par rapport à 2016 d'une quantité estimée à 97185 M3 comme le tableau numéro nous le montre et par rapport au coût nous constatons un bénéfice de 679780.62 da depuis 2012 jusqu'à 2016, en suite la consommation de gaz par l'ENIEM a connu une réduction de 5490401 thermies depuis 2012 à 2016, et en fin l'ENIEM a réduit la consommation de l'électricité depuis 2012 à 2016 d'une quantité estimée à 2929400 kWh

2.1.4.4 Evolution des déchets en tonne de 2012 jusqu'à 2021

L'évolution des déchets en tonne à partir de l'année 2012 jusqu'à 2021 est représenté dans le tableau suivant :

Tableau N 08: Evolution des déchets en tonne de 2012 jusqu'à 2021

Année	2012	2013	2014	2015	2017	2017	2018	2019	2020	2021
DMA (kg)	105930	143423	131425	111749	50940	45581	47130	119350	206250	244168
DI (kg)	910	4960	4960	12760	13832	13881	13931	13881	13881	13981
DS (kg)	70091	19692	21072	32072	44855	64313	96523	23635	15821	15896
DSD (kg)	703387	713211	741091	741091	744742	744968	780894	760894	755338	771535
DNS (kg)	22353	23126	23139	27534	28805	28898	28591	25867	26824	27671

Source : Réalisé à partir des données remises par L'ENIEM 2021

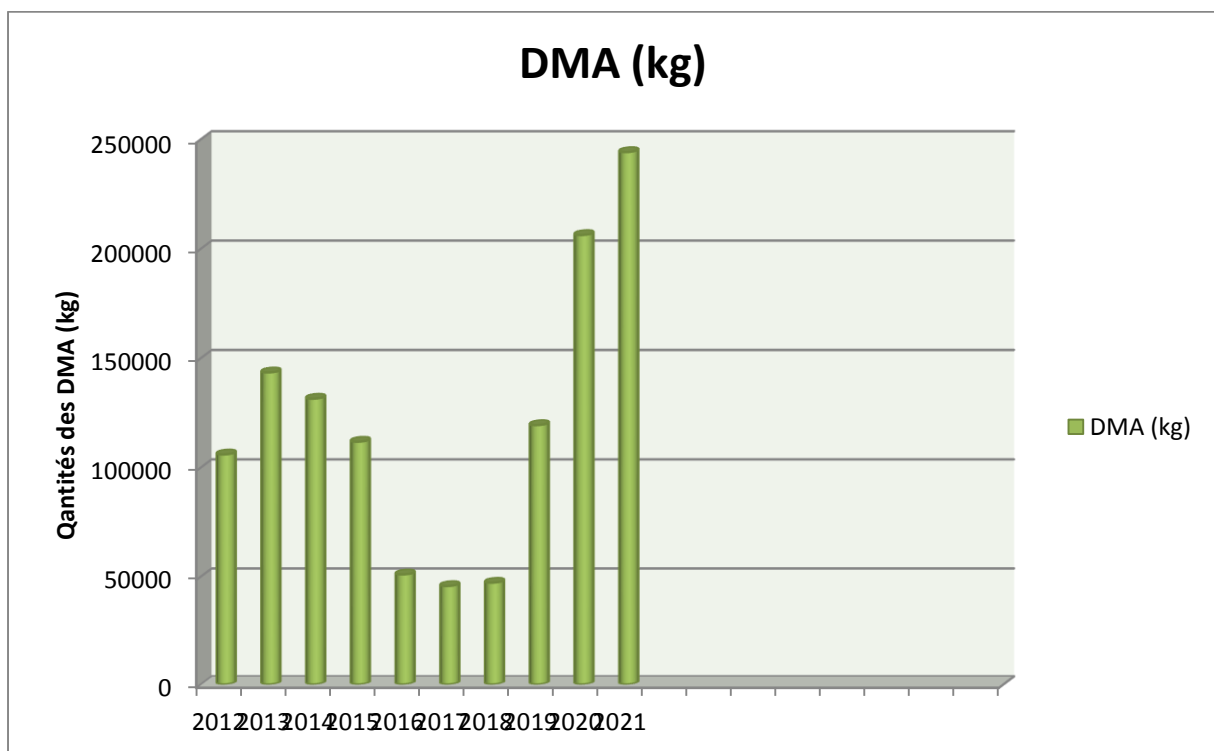
Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Le tableau N 08 représente les quantités des différents types de déchets produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021. Les différents types de déchets sont représentés dans les figures suivantes :

2.1.4.4.1 Evolution des déchets ménagers assimilés de 2012 jusqu'à 2021

L'évolution des déchets ménagers assimilés de l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021 est représentée dans la figure suivante :

Figure N 19 : Evolution des déchets ménagers assimilés depuis 2012 jusqu'à 2021



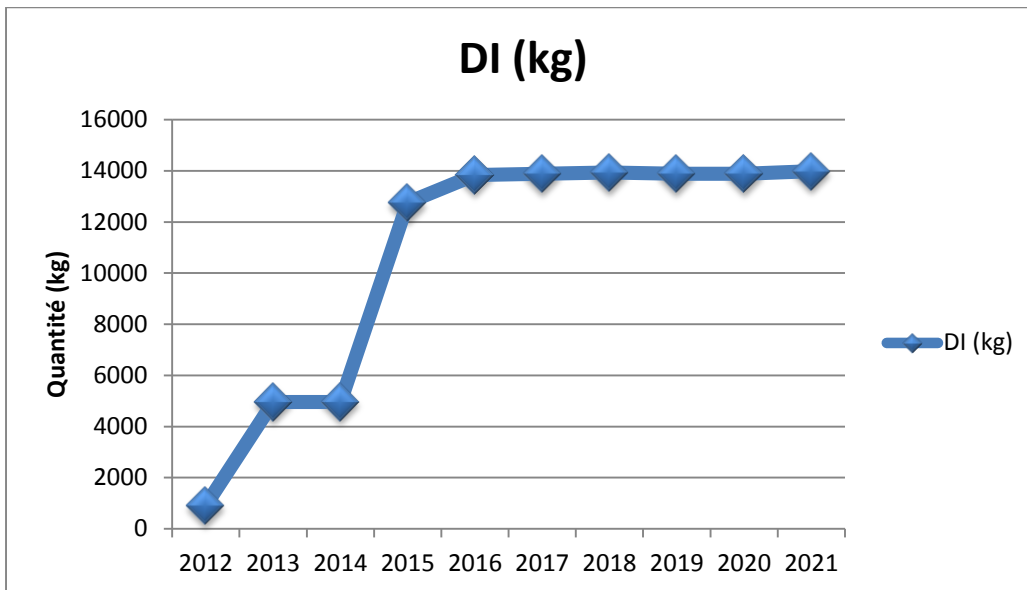
Source : Etablie par nous même a partir des données du tableau N 08

La figure N 19 représente les quantités annuelles des déchets ménagers et assimilés de l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021, les quantités varient entre 45581 kg en 2017 et 244168 kg en 2021, nous remarquons une baisse de la production des DMA depuis 2013 jusqu'à 2017, et a partir de 2017 il y a une augmentation de la production des DMA.

2.1.4.4.2 Evolution des quantités des déchets internes de 2012 jusqu'à 2021

L'évolution des quantités des déchets internes générés par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021 est représentée dans la figure suivante

Figure N 20 : Evolution de la quantité des déchets internes de 2012 jusqu'à 2021



Source : Etablie par nous même a partir des données du tableau N 08

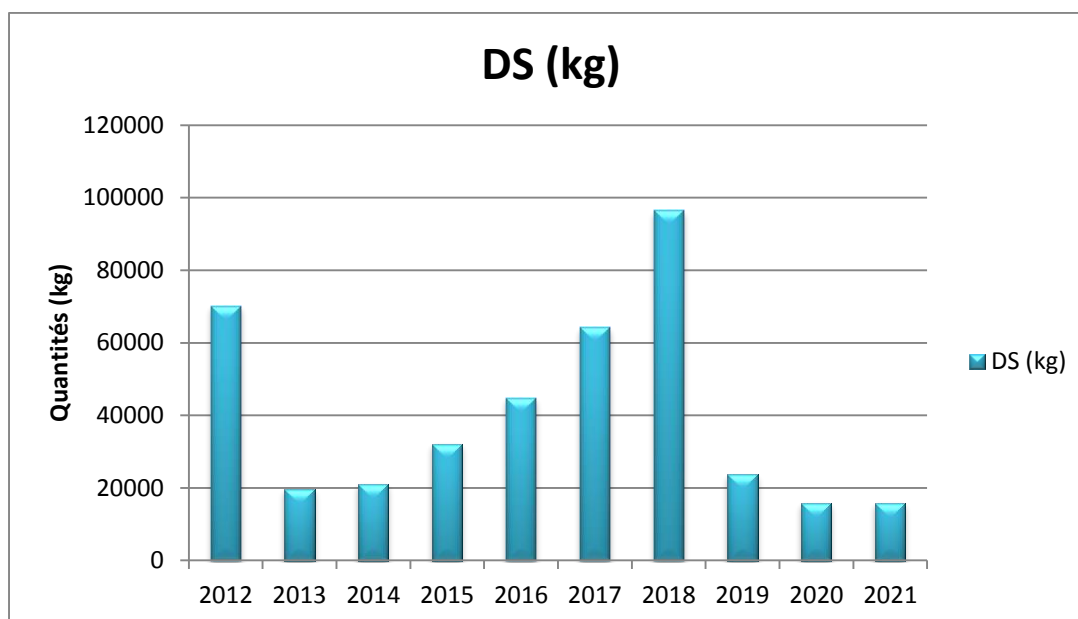
La figure N 20 représente les quantités annuelles des déchets internes produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021, les quantités varient entre 910 kg en 2012 et 13981 kg en 2021, le graphe montre un augmentation importante depuis 2012 jusqu'à 2016, et une stagnation de production des déchets interne depuis 2016 jusqu'à 2021.

2.1.4.4.3 Evolution de la quantité des déchets générés/ quantité de produits fabriqués de 2012 jusqu'à 2021

L'évolution de la quantité des déchets spéciaux produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021 est représentée dans la figure suivante :

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Figure N 21 : Evolution de la quantité des déchets spéciaux générés / quantité de produits fabriqués de 2012 jusqu'à 2021



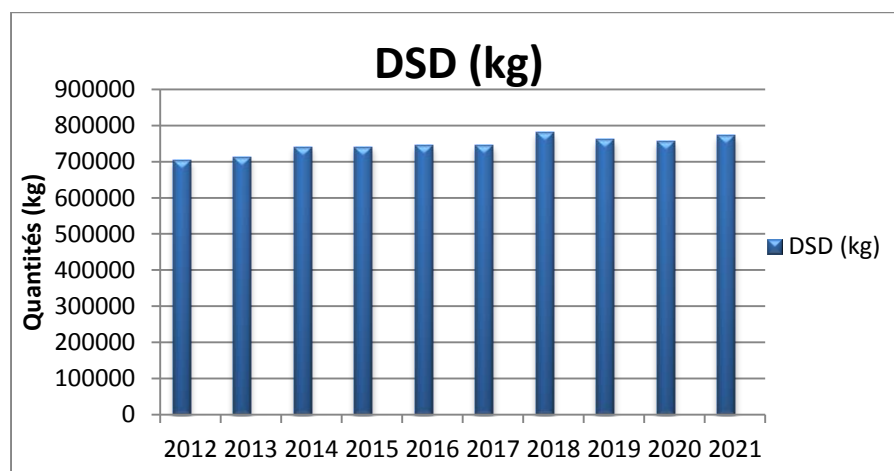
Source : Réalisée par nous même à partir du tableau N 08

La figure N 21 représente les quantités annuelles des déchets spéciaux produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021, les quantités varient entre 15821 kg en 2020 et 96523 kg en 2018, nous remarquons une baisse de production des DS depuis 2012 jusqu'à 2014, et puis après une augmentation importante de 2014 jusqu'à 2018, et à partir de 2018 la production des DS a connu une baisse significative jusqu'à 2021.

2.1.4.4 Evolution de la quantité des déchets spéciaux dangereux de 2012 jusqu'à 2021

L'évolution de la quantité des déchets spéciaux dangereux produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021 est représentée dans la figure suivante :

Figure N 22 : Evolution de la quantité des déchets spéciaux dangereux entre 2012 et 2021



Source : Etablie par nous même a partir des données du tableau N 08

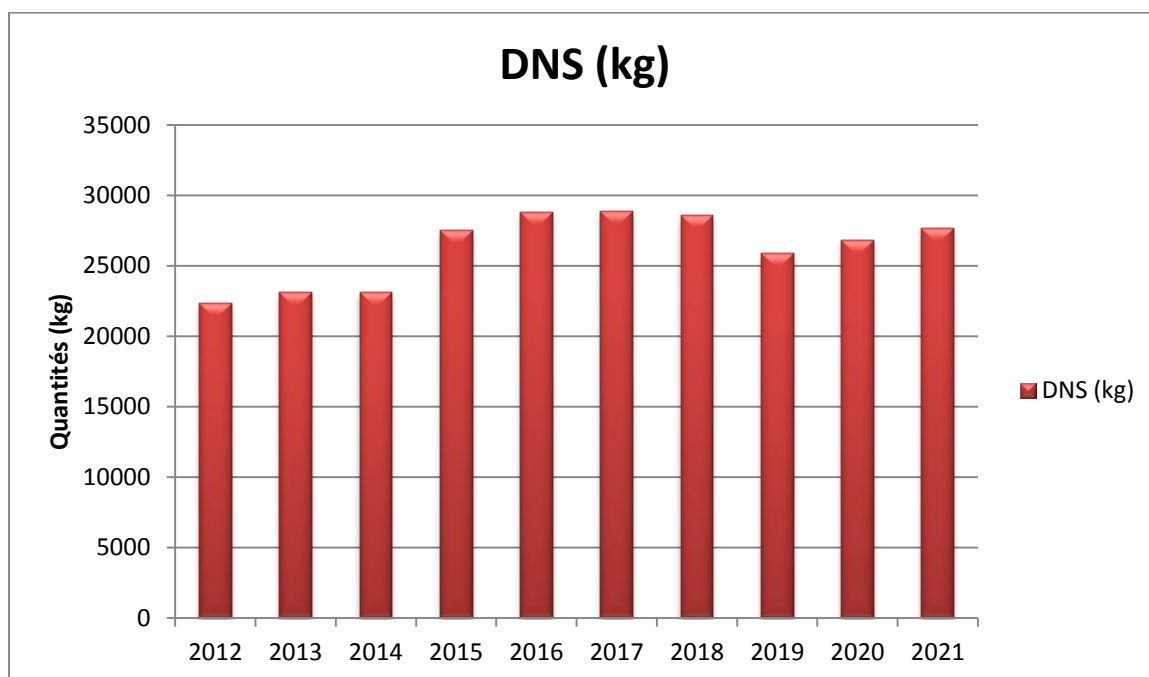
Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

La figure N 22 représente les quantités annuelles des déchets spéciaux dangereux depuis 2012 jusqu'à 2021, le graphe nous montre les quantités qui varient entre 703387 kg en 2012 et 780894 kg en 2018, nous remarquons que la production des DSD par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'à 2021 connaissent des perturbations que ce soit une augmentation ou une baisse légers.

2.1.4.4.5 Evolution des déchets non spécifié de 2012 jusqu'a 2021

L'évolution des déchets non spécifié produits par l'ENIEM de 2012 jusqu'a 2021 est représenté dans la figure suivante :

Figure N 23 : Evolution des déchets non spécifié entre 2012 et 2021



Source : Etablie par nous même a partir des données du tableau N 08

La figure N 23 représente les quantités des déchets non spécifiés produits par l'ENIEM depuis 2012 jusqu'a 2021, les quantités varient entre 22354 kg en 2012 et 28898 kg en 2017, nous remarquons que les quantités des DNS était légèrement faible dans les années 2012, 2013 et 2014 par rapport au années suivantes qui connaissent une quantités maximale de production en 2017 de 28898 kg.

2.2 Le consensus des résultats obtenus sur les pratiques de la RSE au sein de L'ENIEM

La démarche RSE est une démarche volontaire, donc elle n'a pas besoin d'un formulaire ou une structuration de cette dernière pour démontrer que l'ENIEM est responsable, mais que cela se voit dans ses activités et ses services.

Néanmoins, bien que l'état d'esprit joue un rôle fondamental. La normalisation d'une structure est vraiment nécessaire pour optimiser et suivre cette démarche au sein de l'entreprise.

Nous déduisons que l'ENIEM considère que la RSE est une préoccupation majeure qui la pousse à travailler et fournir plus, afin d'en tirer des avantages. La RSE doit être une préoccupation globale de toutes les parties prenantes de cette entreprise, elle doit permettre de rechercher une performance financière, mais aussi, les performances sociale et environnementale, donc la RSE permet de stimuler la motivation des salariés et l'amélioration de l'image de l'entreprise en assurant l'équité au travail, la non-discrimination, le respect des droits de l'homme, etc.

A travers ce que nous avons contesté au sein de l'entreprise ENIEM sur la RSE, nous pouvons avancer que :

- L'engagement d'ENIEM dans la RSE est plutôt une obligation (normalisation) qu'une motivation ;
- Nous avons pu déterminer que l'ENIEM considère la RSE comme une préoccupation majeure pour son management;
- L'entreprise n'a pas communiqué ses objectifs ni l'objet de la RSE à l'ensemble des salariés alors que pour qu'il y est intégration, il faut la motivation et l'adhésion de l'ensemble des salariés. Un manque de communication autour de la démarche RSE et son intégration dans les pratiques d'ENIEM est très remarquable ;
- Les employés d'ENIEM ne ressentent pas encore les améliorations (conditions de travail, climat social, etc.) depuis l'adoption de la démarche RSE car cette dernière est en cours ;
- Et la démarche RSE doit être expliquée pour les salariés pour qu'ils puissent connaître leur contribution et changer leurs habitudes professionnelles.

De ces constats nous suggérons ce qui suit :

- ENIEM doit prendre en compte les aspirations et les attentes de ses salariés pour les motiver, les engager et les fidéliser afin de réduire le turnover ;

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

- Et ENIEM doit mettre le point sur les conditions de travail des catégories cadres et agents de maîtrise.

Les pratiques de la RSE jouent un rôle primordial dans la stabilité et le développement de la performance de l'ENIEM et notamment sur le chiffre d'affaires et la part de marché. A travers notre recherche au sein de l'ENIEM nous avons constaté que pour développer sa performance par les pratiques de la RSE, l'ENIEM est sensée de prendre une série de mesure autres que celles qui existent dans son organisations implicitement ou explicitement et ça avec :

- La capacité des pratiques de RSE à communiquer aux consommateurs l'idée de qualité pour améliorer l'image de l'organisation pour renforcer leur fidélité qui vas augmenter la rentabilité et le chiffre d'affaires ;

- La prévention de la pollution et les stratégies environnementales qui peuvent représenter un avantage concurrentiel pour les entreprises, ça vas renforcer sa position au marché national et augmenter la part de marché de l'ENIEM ;

- Et les effets potentiellement positifs des objectifs environnementaux qui entraînent des changements à grande échelle dans les entreprises qui favorisent l'innovation. Cette innovation permettre à développer des nouveaux produits qui vas augmenter sa capacité de production donc le chiffre d'affaires d'ENIEM.

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Conclusion du chapitre III

En guise de conclusion pour ce chapitre, nous pouvons dire que l'environnement écologique est une ancienne préoccupation de l'ENIEM qui remonte aux années 90. Depuis, la structure environnement a évolué d'une manière remarquable jusqu'à devenir une direction rattachée directement au directeur général. Aussi, en matière de stratégie, l'environnement joue un rôle prépondérant pour l'ENIEM.

En ce qui concerne la qualité l'entreprise ENIEM est en concurrence avec d'autres entreprises qui sont sur le marché, donc elle applique une politique qualité pour avoir des produits de bonne qualité, et parmi les objectifs principaux de l'entreprise c'est de satisfaire les besoins des consommateurs pour les inciter à acheter le produit de l'entreprise ce qui engendre l'augmentation des ventes.

Et aussi l'ENIEM met en place une politique environnementale qui s'inscrit dans le développement durable en intégrant un management proactif dans le domaine de la protection de l'environnement. Pour cela, l'ENIEM a décidé de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue en mettant en place un système de management environnemental selon le référentiel ISO 14001. Et que la direction générale met à sa disposition les moyens nécessaires à la réussite de ce projet.

Nous avons récapitulé les résultats obtenus de notre étude concernant l'intégration des pratiques RSE au sein de L'ENIEM.

Cette étude nous a permis de comprendre comment l'appréciation de la RSE se fait au sein de l'ENIEM, en se basant sur quelques pratiques de la RSE et leur impact sur la performance de l'ENIEM.

Nous avons aussi apprécié quelques pratiques de la RSE comme la réduction de la consommation de l'eau gaz et électricité, ainsi que le recyclage, la sécurité de travail, et la gestion des déchets au sein de l'ENIEM.



Conclusion générale



Conclusion générale

La RSE, est fondamentalement devenue un cadre de réflexion, cadre dans lequel doit s'inscrire la réussite de l'entreprise : elle vient assurer que l'activité d'une entreprise est bénéfique pour la société.

En effet, la RSE est la contribution des organisations au développement durable qui consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elle repose sur la double idée que l'entreprise a une responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement dans lequel elle évolue. Selon ces considérations, l'évolution d'une entreprise se mesure non seulement en matière de résultats financiers mais également de prise en compte de cette responsabilité sociale et environnementale dans son processus managérial.

Aujourd'hui, les entreprises ont pris conscience de la place qu'occupent la RSE dans l'organisation, car elles constituent leur fil conducteur vers le succès. Pour cela la première mission d'une entreprise qui opte pour le développement durable et la RSE doit être responsable vis-à-vis de son environnement interne et à son environnement externe.

La préoccupation principale de notre étude, était d'évaluer et d'analyser l'apport de l'intégration des pratiques de la RSE dans le management de l'entreprise.

La démarche suivie nous a permis de récolter plus d'informations sur cette démarche au sein de l'entreprise étudiée et ainsi pouvoir répondre à notre question principale. Les résultats de notre étude au sein de l'EINIEM, nous ont permis de constater que l'intégration des pratiques RSE dans l'entreprise ENIEM est une préoccupation majeure qui va l'amener à réaliser des bénéfices, mais surtout de redorer en améliorant l'image de l'entreprise envers ses parties prenantes internes et externes. Néanmoins, cette préoccupation est plutôt imposée par la réglementation internationale qu'une motivation délibérée de l'entreprise, nous avons aussi constaté qu'un nombre important de salariés de l'EINIEM ne sont pas informés sur l'objet et l'objectif des pratiques RSE, bien qu'elle doit être dans la réalité une démarche globale et intégrée faisant en sorte que tous le personnel doit être informé sur sa mise en place.

Donc l'intégration de ces pratiques nécessite l'adhésion des salariés, car elle touche aux conditions de travail, à l'exécution des tâches, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, etc. En tenant compte de leurs attentes et aspirations pour qu'ils connaissent leur contribution et s'engagent au mieux dans la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Conclusion générale

Nous avons aussi constaté l'importance, le rôle et l'impacte de ces pratiques RSE sur le succès de l'EINIEM. Le travail de recherche effectué au sein de cette entreprise, nous a permis de constater un certain nombre d'insuffisances au sein de son système organisationnel d'une manière générale, et particulièrement, en ce qui concerne les pratiques de la RSE à savoir :

- L'analyse du succès est centrée sur la performance financière ;
- L'utilisation des outils traditionnels en termes de contrôle de gestion, de comptabilité, de GRS, etc ;
- La décision est centralisée ;
- Manque de technologie de production ;
- Absence de système d'information ;
- Augmentation de taux d'absentéisme de travail ;
- Il y a pas la politique d'intégration des handicapés au sein de l'EINIEM ;
- Absence de département ou service de la RSE ;
- Et manque de communication entre les collaborateurs de l'entreprise ;

En réponse à ses insuffisances nous avons procédé à la formulation de recommandations suivantes :

- La mise en œuvre d'un système d'information pour faciliter la collecte et le traitement d'information, et la communication entre les différentes lignes hiérarchiques ;
- La décentralisation de pouvoir décisionnel qui va permettre de prendre des décisions à chaque centre opérationnel et donner une autonomie aux dirigeants pour exercer des pratiques de la RSE conforme à son unité et à l'environnement dans lequel elle exerce son activité ;
- L'adaptation des nouvelles technologies qui va permettre d'améliorer la capacité de production (restriction des coûts/déchets) ;
- Avoir des nouveaux équipements et des nouvelles machines qui va augmenter la production et qui va réduire les accidents de travail ;
- Et l'amélioration de condition de travail afin d'améliorer la production, réduire l'absentéisme garder l'image de l'entreprise.



Bibliographie



Bibliographie

1. Ouvrages

Acquier, A, Jean. P. Gond, Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : a la redécouverte d'un ouvrage fondateur social responsibilities of the businessman d'Howard Bowen. University of Nottingham, Université de Toulouse.2007

Archie B. Carroll. A Three-dimensional conceptual model of corporate performance, university of Georgia. By the academy of management. 1979

Aubrun.M et Bermond.F. .ISO 26000 responsabilité sociétale comprendre, déployer, évaluer. France. Éd Afnor 2010

Bowen.R. comprendre la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale ainsi que ses liens avec d'autres normes et les possibilités d'évaluation parallèle, Suisse. Éd groupe SGS 2011

Bruecker. R, Stratégie organisationnelles, Édition Economica, 1995

Cappelli.G. Schnepf.G et Gattaz. P. Le rôle essentiel de la RSE, Réinventer nos PME. Éd le club Rodin, paris. 2017

Capron.M et Lanoizelée.F. La responsabilité sociale d'entreprise. Paris. Éd la découverte. 2010

Chandler.A. Strategy and Structure, Chapters in the history of the American Industrial enterprise. Éd Forgotten books. Etas-Unis. 1962

Chauveau. A et Rosé.J. Entreprise responsable. Développement durable, responsabilité sociale, éthique. France. Éd Organisation Eds. 2003

Courrent. M et Capron. M. RSE et développement durable en PME, comprendre pour agir, petite entreprise et entrepreneuriat. Éd de BOECK. Belgium. 2012

Eelkington.j. Enter the triple Bottom Line. Royaume-Uni. 1987

Freeman.E. Strategic Management, a Stakeholder Approach, Cambridge university press.2010

Gond.J.P et Igalens.j. La responsabilité sociale de l'entreprise, 2008

Howard Bowen, Social responsibilities of the businessman, New York. Éd Harpers and brothers (1953).

Jacobs. P. Et Saddler.B. Développement durable et évaluation environnementale Perspectives de planification d'un avenir commun, Hull, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale 1990

Laville. E. L'entreprise verte, Le développement durable change l'entreprise pour changer le monde, Edition village Mondial. France. 2002

Bibliographie

Lecomte.S et Adary. A .l'ISO 26000 en pratique, faire de la responsabilité sociétale un levier de performance pour l'entreprise. France. Éd Donud. 2012

Lépineux.F. Et autres. La responsabilité sociale des entreprises, éd donud, paris.2010

Matten.D et Moon.j RSE implicite et explicite, un cadre conceptuel pour une compréhension comparative de la responsabilité sociale des entreprises. University Toronto. Éd Academy of management. 2008

Nesibe.P. Ugurlar, Responsabilité sociale des entreprises et avantage concurrentiel, Perceptions des consommateurs des pratiques de responsabilité sociale des entreprise. Éd notre savoir. France. 2021

Porter.M. competitive strategy, techniques for analyzing industries and competitors. Éd free presse. Etas-Unis. 1980

Rodié. I. Responsabilites sociale des entreprises-Le développement d'un cadre européen, mémoire a l'université de Genève 2007

Roosevelt.F. ET Lichtenburg.W. And the New Deal. Etas-unis. Éd Harper Perennial. 1932

2. Mémoires

HADJ SLIMANE-KHEROUA H et AYAD SIDI M, mémoire de fin d'étude, «La Réalité de la Responsabilité sociale de l'entreprise(RSE) en Algérie : cas de NCA ROUIBA », Université Abou Bakr Belkaid- Tlemcen –Algérie

Rodié, Responsabilites sociale des entreprises-Le développement d'un cadre européen, mémoire a l'université de Genève 2007.

3. Revues

Archie B. Carroll, Responsabilité social des entreprises, Entreprise et société, 1991. Vol 38 N°3.

N. Jbara, perspective historique de la RSE, Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, université Meknès, 2017 vol 11 n°1.

R.J.Lawrence, Introduction au développement durable, Revue des sciences économiques, université de Genève, 2007.

W.BERBER, H. Hadj Slimane, N.Benslim, la responsabilité sociale comme levier d'innovation de l'entreprise : cas du groupe Amor Benamor, Revue des sciences commerciales, université Mostaganem, 2016.

Bibliographie

4. Sites web

- <https://business.belgium.be/fr>
- <https://www.afnor.org/>
- <https://www.iso.org/fr>
- <https://unric.org/fr/>
- <https://www.un.org/>
- <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>
- <https://www.orse.org/>
- <https://www.insee.fr/fr/>
- <https://algier.diplo.de/dz-fr>
- <http://www.mf.gov.dz/>
- <https://www.banquemondiale.org/fr/>
- <https://www.ons.dz/>
- <https://www.ilo.org>
- <https://epi.yale.edu/>
- <https://www.mre.gov.dz/>
- <https://and.dz/>
- <https://www.onedd.org/>
- <https://cntppdz.com/>
- <https://interieur.gov.dz/>
- <https://care.dz/fr/>
- <https://www.unicef.org/algeria/>
- <http://portail.cder.dz/>
- <https://premier-ministre.gov.dz/fr>
- <https://www.industrie.gov.dz/fr/ministre/>
- <https://european-union.europa.eu/>
- <https://unfccc.int/fr/>
- http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/
- <https://care.dz/>
- <http://www.ianor.dz/>
- <https://rouiba.com.dz/>

Bibliographie

5. Divers

- Commission européenne, communication de la commission au parlement européenne, au conseil, au comité économique et social Européenne et au comité des régions. Responsabilité sociale des entreprises 2011.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Gro Harlem Brundtland, Le Rapport de Brundtland, 1987.
- Dafi.D stratégie nationale de l'environnement, gestion des déchets, MRE, journée d'études, salon recycling-EXPO, centre des conventions, 2017.
- Friedman.M, Journal the New York Times, 13 septembre 1970.
- Groupe Afnor, Norme française, NF ISO 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale, 2010.
- IANOR. Catalogue des normes algériennes, 2014.
- Journal officiel de la république algérienne.
- Journée organisée en Avril 2012 à Alger : l'objectif de cette journée était d'informer la société civile sur les enjeux et les thèmes de la conférence de Rio+20, d'une part, et de l'éclairer sur les attentes de la communauté internationale et, notamment, sur la position de l'Algérie sur les questions à l'ordre du jour d'autre part.
- Kratbi.A Des solutions pour la gestion des déchets dans les pays en développement, Gestion des déchets en Algérie, conférence internationale de Dakar Sénégal.2017.
- La journée nationale de l'innovation 10 décembre 2013.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable, 2002.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, plan d'action pour la méditerranée, convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la méditerranée, Athènes 2007.



Liste des tableaux



Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Les entreprises Algériennes adoptant la norme ISO 26000	88
Tableau N° 2 : Composition du personnel de L' ENIEM 2017/2018/2019	101
Tableau N° 3 : Evolution du chiffre d'affaires de l'ENIEM de 2016 jusqu'a 2018.....	102
Tableau N° 4 : l'évolution des couts investie par l'ENIEM pour protéger l'environnement pour les années 2013,2014 et 2015.	114
Tableau N° 5 : Evolution des consommations de l'eau depuis 2012 jusqu'a 2016.....	116
Tableau N° 6 : Evolution de la consommation de gaz par l'ENIEM entre 2012 jusqu'a 2016	117
Tableau N 07 : Evolution de la consommation de l'électricité par l'ENIEM de 2012 jusqu'a 2016.....	119
Tableau N 08: Evolution des déchets en tonne de 2012 jusqu'a 2021	121



Liste des figures



Liste des figures

Liste des figures

Figure N° 1 : La construction historique de la RSE.....	14
Figure N° 2 : La relation entre une organisation et ses parties prenantes et la société.....	31
Figure N° 3 : Les sept questions centrales de la RSE	33
Figure N° 4 : Le sommet de la terre de RIO et le programme d'action 21	41
Figure N° 5 : Les dimensions du DD et enjeux associées	43
Figure N° 6 : Le but et objectifs du projet MENA.....	87
Figure N° 7 : Le déploiement de la politique RSE de NCA Rouïba.....	92
Figure N° 8 : La mission de la NCA Rouïba	95
Figure N° 9 : Composition du personnel de L'ENIEM par catégories socioprofessionnelles	101
Figure N° 10 : l'évolution du chiffre d'affaire de l'ENIEM de 2016 jusqu'à 2018	102
Figure N° 11 : Organigramme de L'ENIEM	106
Figure N° 12 : les parts de marché de l'ENIEM sur le marché local pour l'année 2016. ...	108
Figure N° 13 : Certification de l'ENIEM par les normes ISO 9001, ISO 14001, ISO26000	109
Figure N° 14 : total des investissements de l'ENIEM pour la protection de l'environnement	115
Figure N° 15 : Evolution de la consommation et du cout annuel en eau entre 2012 jusqu'a 2016.....	116
Figure N° 16 : évolution de consommation du gaz par années.....	118
Figure N° 17 : Evolution de consommation d'électricité de 2012 jusqu'a 2016.....	120
Figure N° 18 : Evolution des couts de l'électricité de 2012 jusqu'a 2016.....	120
Figure N° 19 : Evolution des déchets ménagers assimilés depuis 2012 jusqu'a 2021	122
Figure N° 20 : Evolution de la quantité des déchets internes de 2012 jusqu'a 2021	123
Figure N° 21 : Evolution de la quantité des déchets spéciaux générés / quantité de produits fabriqués de 2012 jusqu'a 2021	124
Figure N° 22 : Evolution de la quantité des déchets spéciaux dangereux entre 2012 et 2021	124
Figure N° 23 : Evolution des déchets non spécifié entre 2012 et 2021	125



Annexes



Annexes

Annexe N° 1 : Textes réglementaires relatifs à l'environnement :

Texte légal	objet	contenu
Décret exécutif N°10-26 Du 12 janvier 2010	Fixant les méthodes et les produits chimiques utilisés pour le traitement et la correction des eaux de consommation humaines.	-Méthodes de traitement des eaux de consommation humaine -Méthodes de correction des eaux de consommation humaines Filière de traitement
Décret exécutif n°06-138 Du 15 avril 2006	Réglementation d'émissions dans l'atmosphère	-Ce texte indique les valeurs limites tolérées pour les rejets atmosphériques générés par les installations industrielles. Mise à niveau des installations industrielles anciennes dans un délai de (05) ans, tolérances particulières aux valeurs limites selon catégorie industrielle et prescriptions pour l'autocontrôle et l'auto surveillance.

Annexes

Décret exécutif n°07-144 Du 19 Mai 2007	Fixe la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement	Texte fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
Décret exécutif n°06-198 Du 31 Mai 2006	définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement	Obligations générales des producteurs et/ou détenteurs de déchets ; obligations des producteurs et détenteurs de déchets spéciaux.
Loi N°01-19 Du 12 décembre 2001	Relative à la gestion, contrôle et à l'élimination des déchets	Obligations générales des producteurs et/ou détenteurs de déchets ; obligations des producteurs et détenteurs de déchets spéciaux.

Source : Conception personnelle à partir des documents fournis par l'ENIEM

Annexe N° 2 : Certificat d'enregistrement

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Système de Management de :

ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'ELECTROMENAGERS ENIEM

Site principal : Boulevard Stiti Ali BP 71 A Poste Chikhi 15000, Tizi Ouzou, Algérie
Autre site : Usine de Production, Zone Industrielle Aissat Idir BP 108 Poste Chikhi 15000, Tizi Ouzou, Algérie

a été enregistré par Intertek comme étant conforme aux exigences de la norme :

ISO 9001:2015

Le Système de Management est applicable à :

Conception, fabrication, assemblage, vente et services après-vente d'appareils électroménagers

Certificat n° : 0087219
Date de certification initiale : 22 décembre 2015
Date de certification : 14 février 2019
Date d'émission du certificat : 14 février 2019
Date d'expiration : 21 décembre 2021

cofrac
ACCREDITATION
COFRAC
N° 4-0014
PORTEE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr
CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT


Calin Moldovean
Président, Business Assurance

Intertek Certification France
Tour PBS, 1 Avenue du Général De Gaulle
92800 Puteaux - France



L'émission de ce certificat n'engage la responsabilité d'Intertek envers aucun tiers autre que le client, et uniquement selon les termes définis par le contrat. La validité du présent certificat est soumise au maintien de la conformité du système de l'organisation par rapport aux règles de certification de système d'Intertek. Sa validité peut être confirmée sur demande par email à certificates.validation@intertek.com ou en scannant le code sur la droite avec un smartphone.



Source : Document fournis par L'ENIEM

Annexe N° 3 : Certificat d'enregistrement

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Système de Management de :

ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'ELECTROMENAGERS ENIEM

Site principal : Boulevard STIRI Ali BP 71 A Poste Chikhi 15000, Tizi Ouzou, Algérie
Autre site : Usine de Production, Zone Industrielle Aissat Idir BP 108 Poste Chikhi 15000, Tizi Ouzou, Algérie
a été enregistré par Intertek comme étant conforme aux exigences de la norme :

ISO 14001:2015

Le Système de Management est applicable à :

Conception, fabrication, assemblage, vente et services après-vente d'appareils électroménagers

Certificat n° :
0087218

Date de certification initiale :
10 novembre 2017

Date de certification :
14 février 2019

Date d'émission du certificat :
14 février 2019

Date d'expiration :
09 novembre 2020

cofrac
ACCREDITATION
COFRAC
N° 4-0014
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr
CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT


Calin Moldovean
Président, Business Assurance

Intertek Certification France
Tour PBS, 1 Avenue du Général De Gaulle
92800 Puteaux - France




L'émission de ce certificat s'engage la responsabilité d'Intertek envers aucun tiers autre que le client, et uniquement selon les termes définis par le contrat. La validité du présent certificat est soumise au maintien de la conformité du système de l'organisation par rapport aux règles de certification de système d'Intertek. Sa validité peut être confirmée sur demande par email à certificates.validation@intertek.com ou en scannant le code sur la droite avec un smartphone.



Source : Document fournis par L'ENIEM

Annexe N° 4 : Politique qualité en environnement



Politique
Qualité et Environnement

ENIEM est un acteur incontournable dans l'industrie algérienne de l'électroménager. La maîtrise de notre métier et la protection de l'environnement sont des valeurs historiques de travail dans l'entreprise.

Engagé à développer une démarche de management intégré qualité / environnement selon les référentiels ISO 9001/2015 et ISO 14001/2015, dont l'objectif est la maîtrise de notre organisation afin qu'elle soit capable de faire face aux enjeux internes et externes, de répondre aux exigences de conformité réglementaire, aux besoins présents et futurs de nos clients et nos parties intéressées.

Dans le respect de nos valeurs, cette démarche basée sur l'amélioration continue nous permettra d'assurer la croissance et de préserver la pérennité de l'entreprise.

La revue régulière du système et des objectifs arrêtés permettra de maintenir cette orientation.

Par conséquent, notre stratégie repose sur les axes d'amélioration suivants :

- Assurer la qualité de nos produits et améliorer la satisfaction de nos clients ;
- Restaurer progressivement la rentabilité ;
- Développer une offre innovante de produit avec un taux d'intégration acceptable ;
- Développer les compétences des collaborateurs favorisant l'absorption des technologies et la modernisation industrielle ;
- La digitalisation des systèmes d'information.

La protection de l'environnement est au cœur de nos prises de décision. Dans ce contexte, nous engageons toutes les mesures nécessaires pour :

- Maîtriser les rejets ;
- Manager notre performance énergétique ;
- Rationaliser la consommation d'eau ;
- Prévenir toute pollution et éliminer tous les déchets dangereux ;
- Etre proactif dans la sensibilisation et la maîtrise des risques.

Pour atteindre nos objectifs, la Direction Générale mettra à disposition tous les moyens humains, organisationnels, financiers et techniques nécessaires à leur réalisation et engage chacun de ses collaborateurs à se conformer aux exigences de notre système de management.


Président Directeur Général
A. LAOUNI

Version : 00

Date 28 mars 2022

La politique environnementale ISO 14001



ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'ELECTROMENAGER

ENIEM

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale de l'ENIEM s'inscrit dans le développement durable en intégrant un management proactif dans le domaine de la protection de l'environnement.

Pour y parvenir, l'ENIEM se base sur la prévention de toute pollution, la préservation des ressources, la sensibilisation et la formation, la responsabilité et l'implication de son personnel.

Pour cela, l'ENIEM a décidé de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue en mettant en place un système de management environnemental selon le référentiel ISO 14001/2004.

La direction générale met à disposition les moyens nécessaires à la réussite de ce projet.

Engagements :

- Respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur.
- Prévenir et maîtriser les risques de pollutions qui peuvent être générés par nos activités.
- Améliorer la gestion des déchets (papier, emballages, consommables informatiques, déchets des processus...).
- Rationaliser les consommations d'énergies
- Améliorer la communication avec les parties intéressées (interne et externe).
- Continuer la formation pour améliorer la compétence du personnel
- Continuer l'amélioration de l'efficacité du Système de Management Environnemental.
- Mener des revues de direction



LE PRESIDENT/DIRECTEUR GENERAL
O. BOUDIAF



Mars 2013

Source : Document fournis par L'ENIEM

Annexes

Bilan du programme environnemental 2016

Unité froid

N°	Aspect	Cibles	Actions	Pilote/Structure	Résultat
01	Consommation en Eau	Réduire le Ratio Consommation Eau/Production • Ratio < 10.79	<u>Eau des procédés :</u> • Installation des compteurs par atelier pour suivre les consommations. • Sensibilisation du personnel sur l'utilisation rationnelle de l'eau.	Chefs de services fabrication	Saisir l'UPT Action en continue (sensibilisation du personnel) Conteur installés pour l'atelier presse et peinture. Action continue
02	Consommation en énergie électrique	Réduire le Ratio consommation électricité/ production • Ratio < 465.09	<u>Installation :</u> • Tenir compte dans la programmation des équipements de production des temps pour le préchauffage, • Mise à l'arrêt des équipements non programmés. <u>Eclairage et Annexes :</u> • Sensibiliser le personnel sur l'utilisation rationnelle de l'électricité	-Service Ordonnancement -Chef de services Fabrication	-Action en continue -Action en continue -Action en continue
03	Projets d'effluents résiduaires	passer au passivant non chromique	• Voir la possibilité de leur cession pour passer au passivant non chromique	-Service Gestion des Stocks	-consommation du passivant chromique -consommation faible

Source : Document fournis par L'ENIEM

Unité cuisson 1/2

N°	Aspect	Cibles	Actions	Pilote/Structure	Résultat
01	Consommation de gaz m ³ /t prod	Réduire le Ratio consommation gaz / production. Ratio 2015= 84	- Surveillance des paramètres des fours. - Extinction des fours lors des arrêts de production prolongés.	Département Technique & Maintenance	Ratio=92,49 m ³ /T - La hausse du ratio est causée par le manque à produire du produit fini. -Les paramètres des fours surveillés. -L'action d'extinction se fait à chaque arrêt de production prolongé.
02	Consommation d'électricité Kwh/t prod	Réduire le Ratio consommation Electricité/ Production Ratio 2015 =229	- Extinction des équipements lors des arrêts de production. - Utilisation de la lumière du jour si nécessaire	Département J production	Ratio=228,56Kwh/T - Objectif atteint.
03	Consommation en eau m ³ /t prod	Réduire le Ratio consommation Eau / Production Ratio 2015 = 53	- Élimination des fuites au niveau des Ateliers - Suppression des circuits de refroidissement ouverts - Sensibilisation du personnel	Département Technique & Maintenance	Ratio=24,04 m ³ /T - Objectif atteint, fuites réparées, et reconversion d'émaille liquide en poudre .
04	Emissions dans l'air	Respect de la réglementation Se conformer aux paramètres fixés par la loi	- Sous traiter l'analyse avec un organisme externe - Saisir l'UPT par courrier	Département production	UPT saisie et rappelée.

Source : Document fournis par L'ENIEM

Annexes

Unité cuisson 2/2

N°	Aspect	Cibles	Actions	Pilote/Structure	Résultat
05	Déversements	Zéro déversement	-Utilisation des retentions aux endroits appropriés -Avoir des bacs de sable aux endroits appropriés -Respect des instructions affichées	Département. production	-Les retentions, bacs de sable sont mis aux endroits appropriés
06	Déchets spéciaux	Réduire de 1% les D.S et rebuts.	-Tri rigoureux des déchets -Sensibilisation du personnel -Entretien des équipements de production	Département. production	-Actions continues.
07	Déchets spéciaux dangereux	Réduire de 50 % les D.S.D	Surveillance rigoureuse des paramètres du nouveau procédé d'émaillage en poudre	Département. production	-Actions continues.
08	Bruit	Se conformer à la Réglementation	Surveillance du niveau sonore conformément à la réglementation.	Sécurité industrielle	-Niveau sonore mesuré (Fiche d'analyse de bruit).
09	Risques Incendie	Zéro incendie	Mise en œuvre du plan de prévention des réponses aux situations d'urgences.		-Action réalisée. -Exercice de la simulation réalisée. - Aucune incendie
10	Risques d'explosion	Zéro explosion	-Mise en œuvre du plan de prévention des réponses aux situations d'urgences		-Actions réalisées. -Compte rendu de visite -Contrôle périodique du réseau gaz. -Aucune explosion.

Source : Document fournis par L'ENIEM

A/ Questions liées à la présentation générale de l'entreprise

1. Quelle est la structure organisationnelle de votre entreprise ?

.....
.....

2. Quel est le profil de vos employés ? Quel sont les catégories et les types d'employés que vous avez ? Quel est leur niveau d'éducation ?

.....
.....

3. Quels sont les produits et services principaux de l'entreprise ?

.....
.....

4. Quels sont les techniques utilisées pour délivrer vos produits et vos services à vos clients ?

.....
.....

5. Quels sont les technologies, équipements et installations utilisés par votre entreprise ?

.....
.....

6. Quels sont les plus importants types de fournisseurs et clients de votre entreprise ?

.....
.....

7. Quelle est la position de l'ENIEM par rapport à la compétitions ? Quelle est sa part de marché ?

.....
.....

8. Quel nombre et quels types concurrents a-t-elle ?

.....
.....

9. Quels sont les principaux facteurs qui déterminent le succès par rapport à ses concurrents ?

.....
.....

Annexes

10. Quels sont les défis stratégiques clés de l'ENIEM dans les affaires, les opérations et les ressources humaines ?.....

11. Quels sont les défis stratégiques clés associés à la durabilité de l'entreprise ?

12. Comment maintenez-vous l'attention sur l'amélioration de la performance de l'entreprise ?

13. Est ce que cette entreprise exporte, et vers quelle destination ? Sinon pourquoi ?

B/ questions liées à la certification ISO 14001 :

1. Avez-vous participé aux conventions sur l'environnement ? Si oui lesquelles ?

3. Comment gérez-vous l'environnement avant la certification ISO ?

4. Les technologies utilisées par ENIEM sont elles respectueuses de l'environnement ?

6. Depuis quand l'ENIEM s'intéresse à la préservation de l'environnement ?

8. Quelles sont les motivations et objectifs qui poussent l'ENIEM à intégrer l'environnement dans sa gestion ?

10. Quel est le cout financier global de la certification de l'entreprise ?

C/ Question liées aux résultats obtenus par l'entreprise après la certification ISO 14001 :

1. Quels sont les progrès réalisés par l'entreprise de puis la certification ISO à nos jours ?

2. Le passage à la certification ISO 14001 a-t-il apporté des changements au niveau de la gestion dans son ensemble et des performances réalisées par l'entreprise ?

3. Quel est l'effet commercial de la certification ISO 14001 sur l'entreprise ?

D/ questions liée a la certification ISO 26000

1. Est vous certifié par la norme ISO 26000 ?

Annexes

2. Avez-vous déjà entendue de L'ISO 26000 ?

.....
.....

3. pensez vous que la certification ISO 26000 va apporter un plus pour l'entreprise ?

.....
.....

4. comment gérez-vous votre responsabilité sociale ? Est quelles sont vos parties prenantes ? Et est ce que vous communiquez avec celle-ci ?

.....
.....

5. Quels sont les mesures prise en compte pour diminuer les effets négatifs sur l'environnement ?.....

.....

6. quel est le cout de la certification ISO 26000 ? Est quelles sont les conditions ?

.....
.....



Table des matières



Table des matières

Remerciements.

Dédicaces.

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale 2

Chapitre I : Genèse et développement de la RSE

Introduction..... 10

1 Section 1 : historique et définition de la RSE.....11

1.1 Historique de la RSE..... 11

1.1.1 1950-1960 Naissance du concept 12

1.1.2 1970-1980 Evolution du concept 13

1.1.3 1980-2000 extensions du concept 13

1.2 Définition de la responsabilité sociétale de l'entreprise 14

1.1.4 La RSE dans un contexte mondial 15

1.2 Les principes de la responsabilité sociétale 16

1.2.1 La redevabilité 17

1.2.2 La transparence 17

1.2.3 Le comportement éthique 18

1.2.4 La reconnaissance des intérêts des parties prenantes 20

1.2.5 Le respect du principe de légalité 20

Table des matières

1.2.6	La prise en compte des normes internationales du comportement.....	21
1.2.7	Le respect des droits de l’homme	22
1.3	Les pratiques de la RSE	22
1.3.1	Identifier sa responsabilité sociétale.....	22
1.3.1.1	Impact intérêts et attentes	23
1.3.1.2	Identifier les questions centrales et les principaux domaines d’action de la RSE	23
1.3.1.3	La responsabilité sociétale est la sphère d’influence de l’organisation	25
1.3.2	Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles	26
1.1.1.1	Identifier les parties prenantes	26
1.1.1.2	Dialoguer avec les parties prenantes	28
1.2	Les questions centrales de la RSE	31
1.3	Les normes relatives à la RSE	33
1.3.1	Définition de l’ISO	33
1.3.2	Les normes ISO	34
1.3.2.1	<i>ISO 14000</i>	34
1.3.2.2	<i>ISO 26000</i>	35
1.3.2.3	<i>La norme européenne EMAS</i>	36
1.3.2.4	<i>Les normes anglo-saxonnes</i>	37
1.3.2.4.1	AA 1000	37
1.3.2.4.2	SA 8000	38
1.3.2.4.3	La norme OHSAS 18001	38
2	Section 2 : La relation RSE et le développement durable.....	40
2.1	L’apparition du concept développement durable.....	40
2.2	Définition du développement durable	41

Table des matières

1.8	Les dimensions du développement durable.....	42
1.8.1	La dimension économique.....	42
1.8.2	La dimension sociale	42
1.8.3	La dimension environnementale	42
1.9	Les objectifs du développement durable	43
1.10	La relation RSE et développement durable	44
2	Section 3 : L'intégration de la responsabilité sociétale dans l'entreprise	46
2.1	Définition de l'entreprise et sa stratégie.....	46
2.2	L'impact de la RSE sur les entreprises.....	46
2.3	L'intégration de la RSE dans les organisations.....	48
2.3.1	Première étape	49
2.3.2	Deuxième étape	49
2.3.3	Troisième étape	50
	Conclusion de chapitre I	51

Chapitre II : L'environnement de l'entreprise et contexte RSE en Algérie

	Introduction au chapitre II	53
	1 Section 1 : l'environnement de l'entreprise algérienne	54
2.4	Définition de l'environnement	54
2.5	L'environnement de l'entreprise algérienne.....	54
2.5.1	Le contexte économique en Algérie	54
2.5.2	Indicateurs économique de l'économie Algérienne	55
2.5.3	Le contexte social en Algérie	56

Table des matières

2.5.3.1	La pauvreté	56
2.5.3.2	Le chômage	56
2.5.4	Le contexte environnemental en Algérie	57
2.5.4.1	La pollution	57
2.5.4.2	Ressources forestières et désertification	57
2.5.4.3	Les ressources en eau	58
2.5.4.4	Les ressources en sol.....	58
2.5.4.5	Les déchets	58
3	Section 2 : Le contexte RSE en Algérie	59
4.1	Les institutions algériennes responsable du développement durable	59
4.1.1	L'observation nationale de l'environnement et du développement durable	59
3.1.1.1	Les missions de L'ONEDD	60
3.1.1.2	Les activités et les prestations de L'ONEDD	60
3.1.1.2.1	CONTROLE REGLEMENTAIRE	61
3.1.1.2.2	ECHANTILLONNAGE ENVIRONNEMENTAL ET INDUSTRIEL	61
3.1.1.2.3	ANALYSES DE LABORATOIRE	61
3.1.1.2.4	MESURE DES NUISANCES SONORES	61
3.1.1.2.5	REALISTAION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES	62
3.1.2	Le CNTTP	62
3.1.2.1	La mission du CNTTP	62
3.1.2.2	Les objectifs du CNTTP.....	62
3.1.3	ORCC	63

Table des matières

3.1.2.1	La mission de l'ORCC	63
3.1.3	AND	63
3.1.3.1	La mission de l'AND	64
3.1.3.2	Le cadre institutionnel de l'AND	64
3.1.3.2.1	Programme national de gestion des déchets solides municipaux (Progdem)	66
3.1.3.2.2	Plan national de gestion des déchets spéciaux (Pnagdes)	66
3.1.4	CARE	67
3.1.4.1	<i>La mission principale du CARE</i>	68
3.1.5	Le code du travail	70
3.1.6	Droit de l'environnement	71
3.1.7	Lois dites de 2 ^{ème} génération pour le développement durable	72
3.1.7.1	Loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets	72
3.1.7.2	Loi n° 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable	72
3.1.7.3	Loi n° 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral	73
3.1.7.4	Loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre <i>du développement durable</i>	73
3.1.7.5	Plan National Climat	74
3.1.7.6	Loi n° 19-05 correspondant au 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires	74
3.1.7.7	Loi n° 01-20 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ...	74
3.1.7.8	Loi n° 04-09 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable	75
3.1.7.9	Accord de coopération dans le domaine des transports maritimes entre le Gouvernement algérien et le gouvernement italien	75

Table des matières

3.1.7.10 Economie verte, le double objectif de la croissance et de la création d'emplois.....	77
3.1.8 Les coopérations internationales	77
3.1.8.1 <i>Projet PNUD</i>	78
3.1.8.2 <i>Projet avec le Fonds Mondial pour l'Environnement</i>	78
3.1.8.3 <i>Projet avec le METAP couvrant</i>	78
3.1.8.4 <i>Projet avec la Banque Mondiale</i>	78
3.1.8.5 <i>Projet avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)</i>	78
3.1.8.6 <i>La coopération Algérie –Union Européenne</i>	78
3.1.9 Les conventions de L'Algérie dans le cadre du Développement durable	79
3.1.9.1 <i>La convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques</i>	79
3.1.9.2 <i>La convention sur la diversité biologique</i>	79
3.1.9.3 <i>La convention des nations unies sur la lutte contre la désertification</i>	80
3.1.9.4 <i>Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948</i> .	80
3.1.9.5 <i>La convention (n°111) concernant la discrimination (emploi et profession) ,1958</i>	80
3.1.9.6 <i>Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)</i>	80
3.2 La plateforme RSE	80
3.2.1 Présentation de la plateforme RSE ALGERIE.....	80
3.2.1.1 La partie <<RSE à l'international>>	81
3.2.1.2 La partie << référentiels internationaux>>.....	81
3.2.1.3 La partie << RSE en ALGERIE>>.....	81
3.2.1.4 La sous-rubrique	82

Table des matières

3.3	Les pratiques de <<bonne gouvernance en Algérie>>	82
3.3.1	Hawkama EL Djazaïr : institut de gouvernance d'entreprise	82
3.3.1.1	<i>Les missions et les objectifs de Hawkama EL Djazaïr</i>	82
4	Section 3 : l'adoption de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans les entreprises algériennes	84
4.1	L'état de normalisation en Algérie	84
4.1.1	Présentation de l'institut algérien de normalisation (IANOR)	84
4.1.1.1	<i>Les missions de l'IANOR</i>	85
4.2	Le projet MENA RS- ISO 26000	86
4.3	L'entreprise algérienne et l'ISO 26000	88
4.3.1	La société nouvelle conserverie de Rouïba	88
4.3.1.1	<i>Contexte en enjeux de la société NCA Rouïba</i>	89
4.3.1.1.1	L'observation Bien être et motivation	90
4.3.1.2	<i>Objectifs à atteindre pour la NCA Rouïba</i>	90
4.3.1.2.1	En interne	90
4.3.1.2.2	En externe	90
4.3.1.2.3	Perspectives	91
4.3.1.3	<i>Mesure prise par la NCA Rouïba pour la mise en œuvre de l'ISO 26000</i>	91
4.3.1.4	Les bénéfices de l'ISO 26000 pour NCA Rouïba	92
4.3.1.5	L'Identification de la responsabilité sociétale de NCA Rouïba et l'identification de ses parties prenantes	93

Table des matières

4.3.1.4	<i>La vision et la mission du lancement du projet</i>	94
4.3.1.5	<i>La mission de l'entreprise NCA Rouïba</i>	94
4.3.1.6	<i>Les engagements de La NCA Rouïba en matière de Développement durable</i>	95
4.3.1.6.1	Tizi clean	95
4.4	Obstacles d'expansion des pratiques de la RSE en Algérie	95
Conclusion chapitre II		97

Chapitre III : L'intégration des pratiques RSE au niveau de L'ENIEM

Introduction du chapitre III		99
5	Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	100
5.1	Présentation générale de l'ENIEM	100
5.1.1	Création et situation géographique.....	100
5.1.2	L'évolution du capital de L'ENIEM	100
5.1.3	Le personnel de l'entreprise	100
5.1.4	Le chiffre d'affaires de l'ENIEM.....	102
1.1.1.1	Filiale de MOUHAMADIA de la WILAYA de MASCARA	103
1.1.1.2	Filiale de MILIANA	103
1.1.2	Organisation et organigramme de l'ENIEM	103
1.1.2.1	Organisation de l'ENIEM.....	103
1.1.2.1.1	Unité froid.....	103

Table des matières

5.1.4.1.1	Unité cuisson	104
5.1.4.1.2	Unité Climatisation	104
5.1.4.1.3	Unité de prestation de service technique	104
5.1.4.1.4	Unité Commerciale	104
6.1.5.2	Organigramme général de l'ENIEM	105
6.1.5.2.1	Niveaux fonctionnel.....	105
6.1.5.2.2	Niveau opérationnel.....	105
6.1.6	Objectifs et position de l'ENIEM.....	106
6.1.6.1	Objectifs de l'ENIEM.....	106
6.1.6.2	La position de l'ENIEM sur le marché	107
6.1.6.2.1	Positon sur le marché local	107
6.1.6.2.2	Positon sur le marché extérieur	107
6.1.6.3	La part de marché de l'ENIEM sur le marché local	108
6.1.7	La politique environnementale de l'ENIEM	109
6.1.7.1	Objectifs environnementaux	109
6.1.8	Politique qualité.....	109
6.1.8.1	Objectifs qualité	110

Table des matières

6	Section 02 : La RSE au niveau de l'ENIEM	112
6.1	L'intégration des pratiques RSE dans le management environnemental de L'ENIEM	112
6.1.1	Textes réglementaires relatifs à l'environnement	112
6.1.1.1	<i>Le contrat de performance environnementale de l'ENIEM</i>	<i>112</i>
6.1.2	Les objectifs environnementaux en adéquation avec sa politique environnementale	113
6.1.3	Les dispositifs mise en place par l'ENIEM pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement	113
6.1.4	L'implication de l'ENIEM dans la RSE, résultats et discussions	115
6.1.4.1	<i>Evolution des consommations de l'eau.....</i>	<i>115</i>
6.1.4.2	Evolution des consommations de gaz	117
6.1.4.3	Evolution des consommations de l'électricité	118
6.1.4.4	Evolution des déchets en tonne de 2012 jusqu'à 2021	121
6.1.4.4.1	Evolution des déchets ménagers assimilés de 2012 jusqu'à 2021	122
6.1.4.4.2	Evolution des quantités des déchets internes de 2012 jusqu'à 2021	122
6.1.4.4.3	Evolution de la quantité des déchets générés/ quantité de produits fabriqués de 2012 jusqu'à 2021	123
6.1.4.4.4	Evolution de la quantité des déchets spéciaux dangereux de 2012 jusqu'à 2021 ...	124
6.1.4.4.5	Evolution des déchets non spécifié de 2012 jusqu'à 2021	125
6.2	Le consensus des résultats obtenus sur les pratiques de la RSE au sein de L'ENIEM	126
	Conclusion du chapitre III	128
	Conclusion générale	130
	Bibliographie	

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Annexes

Table des matières

Résumé

Résumé

De plus en plus, les entreprises prennent la notion et les pratiques de la RSE en considération à leur fonctionnement et leur management.

Le concept de RSE consiste à tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités de l'entreprise.

La responsabilité sociétale des entreprises est un processus permanent d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent d'une manière volontaire, systémique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans la gestion globale de l'entreprise, à cet égard, la concertation avec les parties prenantes de l'entreprise fait partie intégrante du processus.

L'intégration de la démarche et les pratiques RSE dans l'entreprise ENIEM est une préoccupation majeure, par ce que ces pratiques vont rendre l'ENIEM plus performante.

Concepts clés :

RSE, les pratiques de la RSE, ISO 26000, Les parties prenantes, Développement durable, Certification,

Summary

More and more, companies are taking the notion and practices of CSR into consideration in their operation and management.

The concept of CSR consists in taking into account the social and environmental impacts of the company's activities.

Corporate social responsibility is a continuous process of improvement in which companies voluntarily, systemically and consistently integrate social, environmental and economic considerations into the overall management of the company, in this respect, consultation with the company's stakeholders is an integral part of the process.

The integration of the CSR approach and practices in the ENIEM company is a major concern, because these practices will make the ENIEM more efficient.

Key Concepts:

CSR, CSR practices, ISO 26000, Stakeholders, Sustainable development, Certification,